Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 156 (2015)

Artikel: Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches : les temples et le péribole - étude des architectures

Autor: Bridel, Philippe / Bigovi, Slobodan / Dubois, Yves

Kapitel: I: Le temple carré de la Grange des Dîmes

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835638

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I

Le temple carré de la Grange des Dîmes

Introduction
Les antécédents et la chronologie de l'occupation du secteur

Un siècle d'explorations archéologiques

Mieux qu'un exposé détaillé des chantiers qui ont successivement touché le temple carré de la Grange des Dîmes et son enclos sacré, quelques plans d'ensemble commentés diront, le premier l'exiguïté des surfaces explorées, la complexité des vestiges retrouvés et bien difficilement interprétés, toutes époques superposées (fig. 1), les trois suivants présentant les structures attribuées aux occupations successives qui précèdent la construction du temple carré (fig. 2-4), le cinquième donnant l'état du secteur vers le milieu du IIe siècle, lorsque le sanctuaire atteint son développement fonctionnel le plus complet (fig. 5), le dernier l'état ultime de fonctionnement du sanctuaire, vers 200-300 (fig. 6) ; les diverses étapes de construction des édifices utilisés simultanément restent précisées par une couleur différente. On constatera sans peine le caractère fort lacunaire de nos connaissances des états antérieurs à la construction du temple maçonné (fig. 2-4), et l'absence de toute construction, de tout aménagement contemporain du temple carré dans le secteur nord de l'enclos sacré, pourtant systématiquement fouillé (fig. 5-6) : c'est que l'arasement des niveaux d'occupation lors des phases ultérieures à son abandon a tout emporté. À l'est, au sud et à l'ouest du temple, les faibles surfaces explorées ont bien livré quelques maçonneries ou quelques structures qui trahissent une densification progressive de l'occupation de la cour, mais leur interprétation reste très problématique, on le verra.

L'interprétation proposée pour les phases antérieures au temple sur podium

Pour la bonne compréhension du caractère radical des transformations apportées au sanctuaire par la construction d'un temple sur *podium* qui vient s'implanter, à l'extrême fin du Ier ou au début du IIe siècle sur les vestiges arasés d'édifices sacrés antérieurs, non loin du temple rond, édifié près d'un demi-siècle auparavant sans doute, et pour tenter de saisir ainsi l'évolution des rites et des cultes pratiqués en ces lieux, il nous paraît opportun de résumer ici l'état de la question tel qu'il a été établi à l'occasion du colloque international de 2006[23], et précisé depuis par quelques recherches complémentaires[24]. Une monographie systématique consacrée à ces premières phases est en préparation, et les divers mobiliers (céramiques, monétaires, etc..) sont en cours d'étude. Nous nous contenterons donc d'une présentation sommaire, largement inspirée d'une communication donnée avec M.-F. Meylan Krause lors du colloque tenu à Grand, fin octobre 2011, et dont les actes sont sous presse[25].

Dans une première phase, qui s'étend de la fin du Ier siècle avant J.-C. aux années 20 à 30 de notre ère (fig. 2), plusieurs fossés parallèles sont creusés, orientés à peu de chose près selon le même azimut que le *decumanus maximus* du plan urbain. L'un d'eux présentait au fond les empreintes de piquets alignés qui permettent de l'interpréter comme une

[23] Morel†, Blanc 2008, p. 41-43 ; Meylan-Krause 2008, p. 63-66.
[24] Bossert, Meylan Krause 2007 ; Bridel 2011, p. 289-290 ; Bridel, à paraître a et b.
[25] Bridel, Meylan Krause, à paraître.

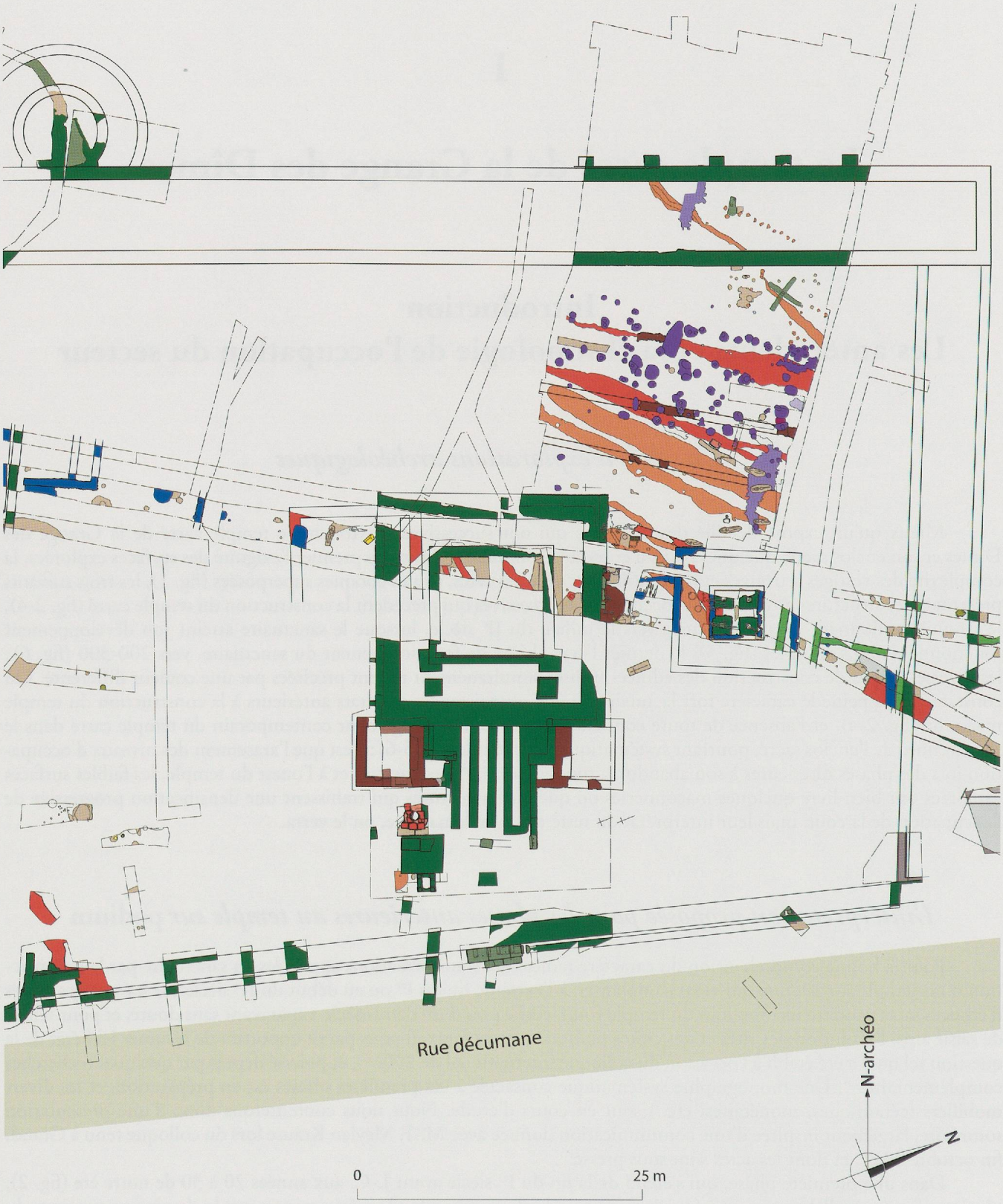

Fig. 1. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble, toutes phases superposées. Éch. 1/500.

Fig. 2. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 1 (15 av. J.-C. à 20/30 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

Fig. 3. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 2 (30/40 à 50/70 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

Fig. 4. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures antérieures, phase 3 (70 à 100 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

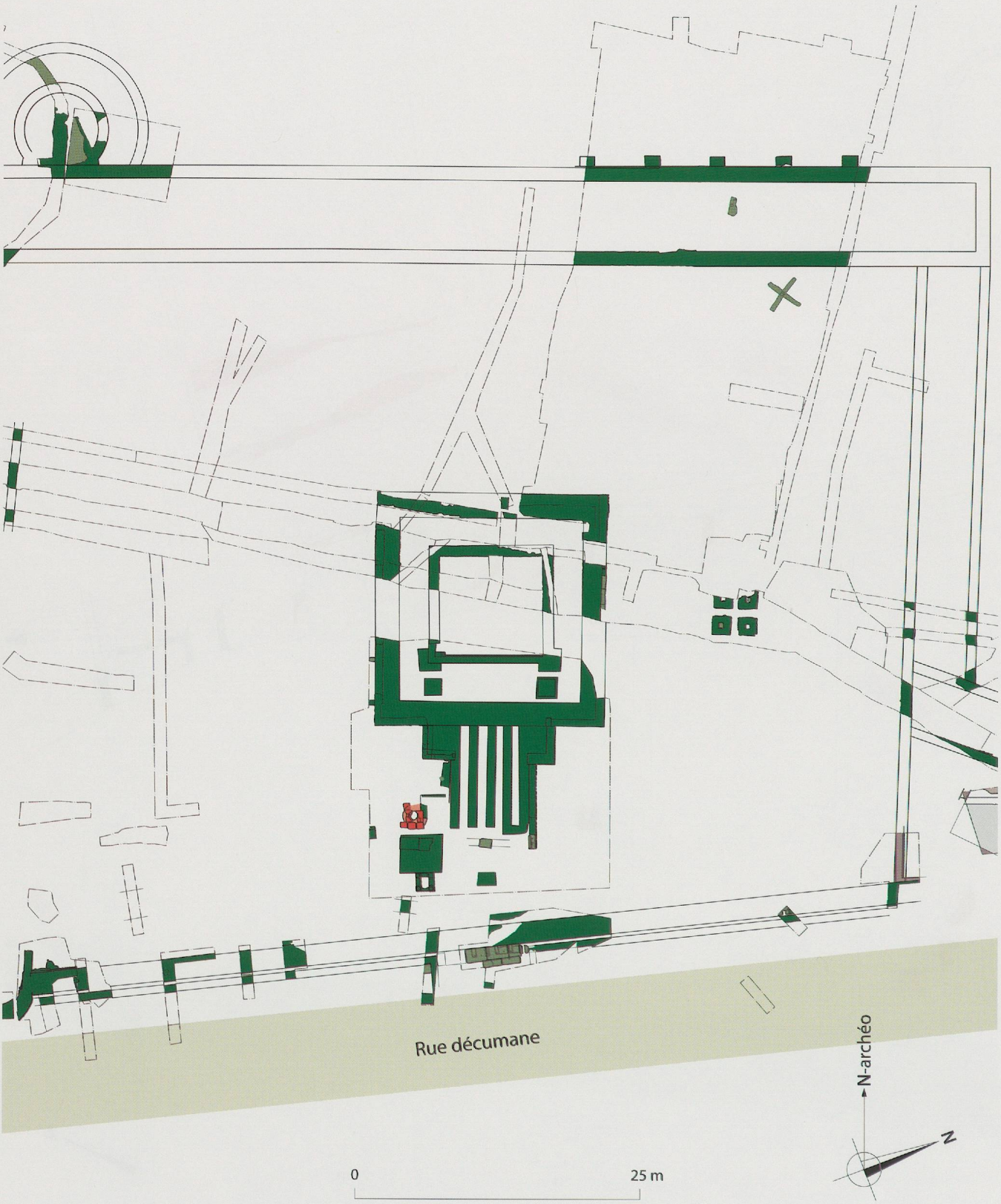

Fig. 5. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures dans leur développement maximum, phase 4 (vers 150 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

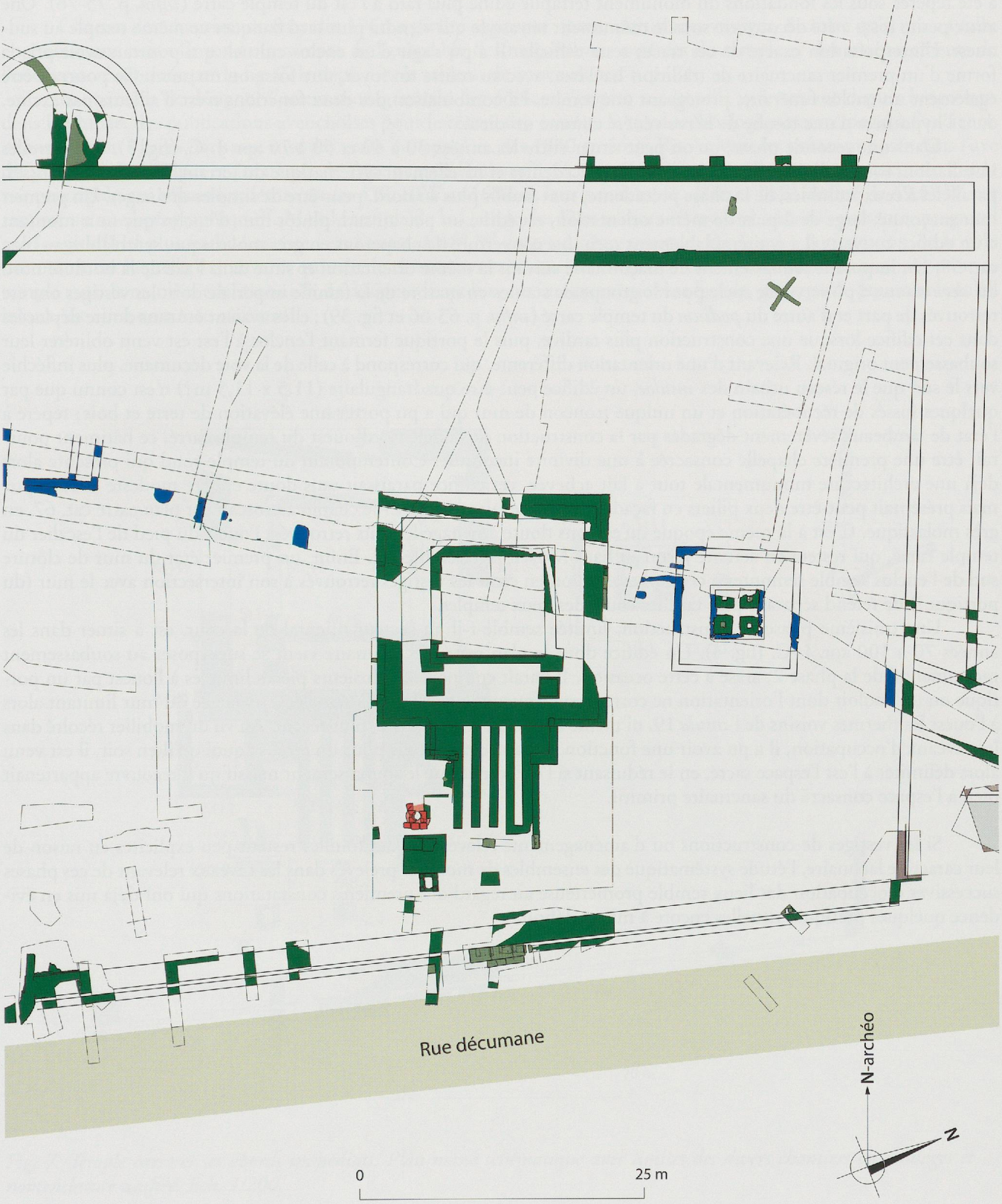

Fig. 6. Temple carré et ses abords. Plan d'ensemble des structures dans leur ultime état de fonctionnement, phase 5 (vers 200/300 apr. J.-C.). Éch. 1/500.

clôture; un autre avait été comblé par les restes de repas rituels mêlés à des objets divers déposés en offrande. D'autres fossés pourraient être de simples drainages, alors qu'une petite fosse contenant le mobilier résiduel d'une incinération a été repérée sous les fondations du monument tétrapile édifié plus tard à l'est du temple carré (*infra*, p. 75-76). Une autre petite fosse a été découverte sous le monument tétrastyle qui viendra plus tard flanquer ce même temple au sud-ouest. L'interprétation exacte de ces traces reste difficile. Il a pu s'agir d'un enclos cultuel, qui pourrait avoir pris la forme d'un premier sanctuaire de tradition La Tène, avec au centre un foyer, une fosse ou un autel. Ce pourrait être également un enclos funéraire, protégeant une tombe. La combinaison des deux fonctions n'est d'ailleurs pas exclue, dans l'hypothèse d'une tombe de héros vénéré comme un dieu.

Dans une seconde phase, qu'on peut situer entre les années 30 à 40 et 50 à 70 apr. J.-C. (fig. 3), de nouvelles installations sont réalisées après arasement des précédentes et nivellement systématique du terrain. De nouveaux fossés, parallèles à ceux, comblés, de la phase précédente, sont établis plus au nord, peut-être de simples drainages. Un premier mur maçonné, large de 2 p. et de même orientation, est édifié un peu au sud, plutôt mur d'enclos que mur montant d'un édifice couvert; il a vraisemblablement reçu une couverture de chaperons en grès molassique, semblables au bloc cat. 68. Un imposant soubassement de maçonnerie suivant la même orientation et situé dans l'axe de la bordure nord du *decumanus*, a pu servir de socle pour le groupe de statues en marbre de la famille impériale dont les vestiges ont été retrouvés de part et d'autre du *podium* du temple carré (*infra*, p. 63-66 et fig. 39); elles avaient été sans doute déplacées dans cet édifice lorsque une construction plus tardive, puis le portique fermant l'enclos à l'est est venu oblitérer leur soubassement original. Relevant d'une orientation différente, qui correspond à celle de la voie décumane, plus infléchie vers le sud que le réseau urbain des *insulae*, un édifice peut-être quadrangulaire (11,5 x 11,5 m?) n'est connu que par quelques fossés de récupération et un unique tronçon de mur qui a pu porter une élévation de terre et bois; repéré à l'état de lambeaux sévèrement dégradés par la construction de l'angle nord-ouest du temple carré, ce bâtiment pourrait être une première chapelle consacrée à une divinité inconnue. Contemporain du temple rond qui présente alors déjà une architecture monumentale tout à fait achevée, cet édifice paraissait sans doute encore modeste et rustique, mais présentait peut-être deux piliers en façade, comme le laisse supposer le chapiteau toscan sur plan carré cat. 67, en grès molassique. C'est à la même époque qu'est sans doute aménagé le puits retrouvé à l'ouest du pied de l'escalier du temple carré, qui restera en activité jusqu'au haut Moyen Âge semble-t-il. Enfin, un premier état du mur de clôture sud de l'enclos semble remonter à cette phase, si l'on en croit les vestiges retrouvés à son intersection avec le mur (du portique?) de refend séparant plus tard les cours des deux temples.

Une troisième phase de construction, limitée semble-t-il au secteur oriental de la cour, est à situer dans les années 70 à 100 apr. J.-C. (fig. 4). Un édifice dont le plan reste très lacunaire vient se superposer au soubassement monumental de la phase 2, arasé à cette occasion. Il paraît composé de plusieurs pièces limitées à l'ouest par un portique ou un couloir dont l'orientation ne correspond à aucune de celles déjà signalées, ni à celle du mur limitant alors à l'ouest les thermes voisins de l'*insula* 19, ni même à celle du temple carré, plus récent. Au vu du mobilier récolté dans les niveaux d'occupation, il a pu avoir une fonction artisanale, au moins pour un temps; quoi qu'il en soit, il est venu alors délimiter à l'est l'espace sacré, en le réduisant si l'on admet que le soubassement massif qu'il recouvre appartenait bien à l'espace consacré du sanctuaire primitif.

Si les vestiges de constructions ou d'aménagements relevés lors des fouilles restent peu explicites en raison de leur caractère lacunaire, l'étude systématique des ensembles de mobilier prélevés dans les niveaux relevant de ces phases successives d'occupation des lieux semble prometteuse au regard des premières constatations qui ont déjà mis en évidence quelques pratiques rituelles encore à mieux définir.

Les vestiges retrouvés en place

Chacun des chantiers ouverts dès 1963 a généré sa propre nomenclature des vestiges, de sorte qu'il nous a fallu en établir une nouvelle rendant compte de l'ensemble des maçonneries repérées du temple et des aménagements de l'enclos sacré, donnée par la fig. 7, le dépl. 1 et le tableau de concordance 1, p. 24.

La manière de désigner l'orientation générale des édifices s'inspire ici de celle qui prévaut depuis longtemps dans la plupart des publications avenchoises pour le réseau des *insulae*: le nord archéologique correspond à l'ancienne dénomination « Jura » dans une rose des vents qui appelait, dès 1830 environ, Bise et Vent les points opposés dans l'axe du plateau suisse, Alpes et Jura ceux de l'axe perpendiculaire[26]. Cette orientation est celle du *cardo maximus*, soit la rue principale qui sépare les demi-*insulae* 4W, 10W et 16W de leur pendant 4E, 10E et 16E, incliné de 49,5° W par rapport au nord géographique[27]. Mais le temple de la Grange des Dîmes, hors réseau orthonormé, présente son grand axe longitudinal plus incliné encore vers l'ouest, à 68° W du nord géographique. Eu égard à l'orientation de la voie décumane sur laquelle il donne, et qui relie le *decumanus maximus* à la Porte de l'Ouest, on a préféré conserver pour ce temple aussi la manière traditionnelle de désigner les points cardinaux, même si sa façade, qui regarde pourtant le soleil levant, est ainsi nommée côté sud!

Fig. 7. Temple carré et ses abords immédiats. Plan masse schématique avec limites des divers chantiers ou sondages et nomenclature unifiée. Éch. 1/200.

26 Cf. sur ce problème de dénomination Grandjean 2007, tome I, p. XVI.

27 Schwarz 1957, plan II en annexe; Schwarz 1961, p. 53, (l'orientation du *decumanus* est de 40°); Combe 1996, p. 10, fig. 3, d'après Schwarz 1957, surchargé (orientation à corriger: 40,5° au lieu de 45°), p. 12, 16-19 avec la fig. 7; l'orientation de 40,5° Est est celle du *decumanus*.

Tableau 1. Concordance de la désignation des murs et des structures

Temple carré

Fouille	*Podium*, murs				*Cella*, murs et contreforts S						*Pronaos*, hypobases		Massifs latéraux		Escalier, limons						Annexe W				Annexe E		Reprise *podium*
	N	E	S	W	N	E	S	W	W	E	W	E	W	E	1	2	3	4	5	S s.n.	W	N	E	S	W	S	E
Cart 1905/06	X			X	X	X	X	X				X															
GTS 1963/64	(S19)	(S19)																									
Bögli 1964/65			MR2				MR1						MR7	MR3	7	6	5	4	3		MR 12		MR11	MR 10	MR8	MR9	
Chevalley 1992/93	M1	M1																									
Mazur 2004	M8	M1		M5	M3	M2		M4																			M6
Mazur 2005																								M3			
Bridel 2015	M1N	M1E	M1S	M1W	M2N	M2E	M2S	M2W	St1	St2	St3	St4	St5	St6	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15

Temple rond

Fouille	*Cella*	*Ambitus*	*Pronaos*	Escalier
Sondage	S1, 2, 5, 6, 7, 9	S3, 4, 10, 11 ,12	S 99/1	S 99/1
Morel 1992	M1, M1E	M3, M6		
Chevalley 2000			St 10,	M1, M2, St1, St2
Jomini 2005				
Bridel 2015	M1	M2	St1	St2

Enclos de la Grange des Dîmes

Fouille	Puits	Tétrastyle	Autel	Platef.	Tétrapile								Enclos									
					Bases				Enclos				Murs S		Portique E		Portique N		Mur W	Rotonde	Abside
									N	E	S	W			W	E	S	N			
Cart 1905/06																					
GTS 1963/64																					
Bögli 1964/65																					
Chevalley 1992/93									21						M1	M2	M4	M3+13,14, 16-18	M18, M9		M10
Mazur 2004					St45a-c					8	17	14			M10, M19	M20, M21		M6	M1*	M7	
Mazur 2005	M2,St2, St6	St1		M1																	
Bridel 2015	St7	S8	St9	S10	St11								Ma	Mb							

La qualité des documents graphiques à disposition est très inégale, reflétant les modes de fouille et de relevé de leur époque. Les coupes stratigraphiques utilisables ne sont disponibles que depuis le chantier de 1991/1992, à l'exception de quelques relevés schématiques rapidement dressés par G.-Th. Schwarz lors de ses sondages de 1963-1964. Toute la chronologie de l'occupation et du développement progressif des aménagements dans le secteur sud, le seul qui ait conservé des niveaux de circulation assurément contemporains du temple monumental et l'unique à avoir été fouillé en extension, en 1964-1965, s'en trouve ainsi fort difficile à restituer, même si la documentation exemplaire des chantiers ultérieurs permet, par extrapolation, d'étayer quelques hypothèses en la matière.

De même, les relevés de 1964-1965, à quelques exceptions près, pour un ou deux secteurs de peu de surface, se résument à un plan masse au 1/50, levé à l'équerre à prisme, où les parements des murs ne sont figurés que comme des droites joignant deux points mesurés, avec quelques cotes d'altitude, sans aucune indication ni analyse de l'appareil des murs. Aucune élévation ne vient combler ces lacunes; il ne reste plus, pour analyser le mode de construction des maçonneries, qu'à se référer aux photographies, de bonne qualité, mais pas toujours prises sous les meilleurs angles, pour tenter de saisir comment les fondations de cet édifice, son seul élément demeuré en place, ont été érigées. Distinguer dans ces conditions leurs divers modes de construction semble quelque peu hasardeux. L'étude plus précise conduite en 1991-1992 et en 2004, des niveaux de chantier, des tranchées de fondation, de l'appareil des murs et de leurs réparations, même si elle s'est limitée pour des raisons techniques à quelques courts tronçons, permet cependant de proposer une reconstitution vraisemblable des étapes du chantier. Résumons tout d'abord ce que nous savons des divers murs et structures constituant les fondations du temple, et de leur rapport avec le terrain environnant.

Les murs du podium *(M1N, E, S, W,* dépl. 2 et 3*)*

Socle monumental de l'édifice, le *podium* est constitué d'un terre-plein contenu sur ses quatre côtés par un mur épais en moyenne de 2,1 m (7 p.), fonctionnant également, on le verra, comme stylobate des colonnes de l'*ambitus* et de la façade du *pronaos*. Bâti en petit appareil de moellons de calcaire hauterivien, il présente un aspect qui varie selon les parements, les niveaux et les emplacements, en fonction des modalités de mise en œuvre des matériaux.

Le radier de boulets posés de chant et à sec en fond de fouille n'a pas toujours été observé, ni la semelle de fondation débordant en principe sur les deux faces.

Le parement interne, destiné à disparaître dans les terres de remblai, n'est réalisé que dans ses dernières assises en moellons bien dressés, soigneusement disposés en lits réguliers, les joints parfois repassés au fer; au-dessous il est constitué de pierres informes, brutes de débitage et de tailles diverses, en sorte qu'on ne distingue pas d'assises régulières, mais elles sont prises dans un abondant mortier qui semble parfois les recouvrir en parement. Cette espèce d'*opus incertum* a-t-il été monté «à vue» dans une tranchée à peine plus large que le mur à bâtir, ouverte à cet effet à partir du niveau d'arase des vestiges de l'état précédent? Ou a-t-il été mis en œuvre «à l'aveugle» dans un coffrage coulissant et rehaussable, les maçons travaillant à l'intérieur de ce dispositif fonctionnant aussi comme étayage de la tranchée? Ou monté au fond d'une fouille plus largement ouverte, dégageant totalement le niveau de la base des fondations du *podium*, de la *cella* et des hypobases du *pronaos*? Ou encore, le mur a-t-il été, pour ses parties basses, coulé «a sacco» directement au fond d'une tranchée étroite servant de coffrage? Toutes ces techniques semblent avoir été tour à tour mises en œuvre selon les besoins du chantier.

Le parement externe donne quelques indices sur les niveaux de circulation au pied du *podium* et les niveaux successifs du chantier de construction, qu'on décrira plus bas pour chacun des côtés. On retiendra principalement ici qu'à partir d'une certaine hauteur, qui varie en fonction de la pente nord-sud du terrain et du profil prévu pour son réglage définitif en fin de chantier, les faces visibles du *podium* sont traitées en grand appareil monté à sec de blocs de grès coquillier, dont quelques uns sont conservés en place, alors que d'autres, récupérés dès la fin de l'Antiquité, peuvent être reconstitués à partir des empreintes qu'ils ont laissées dans le noyau d'*opus caementicium* coulé à l'arrière, pour lequel ils ont fonctionné comme coffrage. Hauteur et largeur de ces assises peuvent être ainsi reconstituées, et même parfois la longueur de certains des blocs (fig. 9, dépl. 2.2). Sur des dalles de fondation de ce grand appareil, plutôt larges, on trouve parfois des orthostates ou des assises de longs parpaings plus étroites qui, par «indentation» permettent une meilleure cohésion avec le noyau d'*opus caementicium*. Le même procédé se retrouve dans la première assise commune aux quatre face du *podium*, constituée de dalles rectangulaires de près d'un mètre de largeur. On relèvera que ce dispositif est absent de la face sud du mur sud, le petit appareil se poursuivant jusqu'au sommet des maçonneries conservées, caché par l'escalier monumental qui vient s'adosser à elles, sans doute jusqu'au niveau qui portait les dalles du stylobate.

Dimensions relevées sur la semelle de fondation: env. 68 2/3 p. (20,42 m) et 68 p. (20,22 m) de côté, les quatre murs n'étant pas exactement perpendiculaires entre eux.

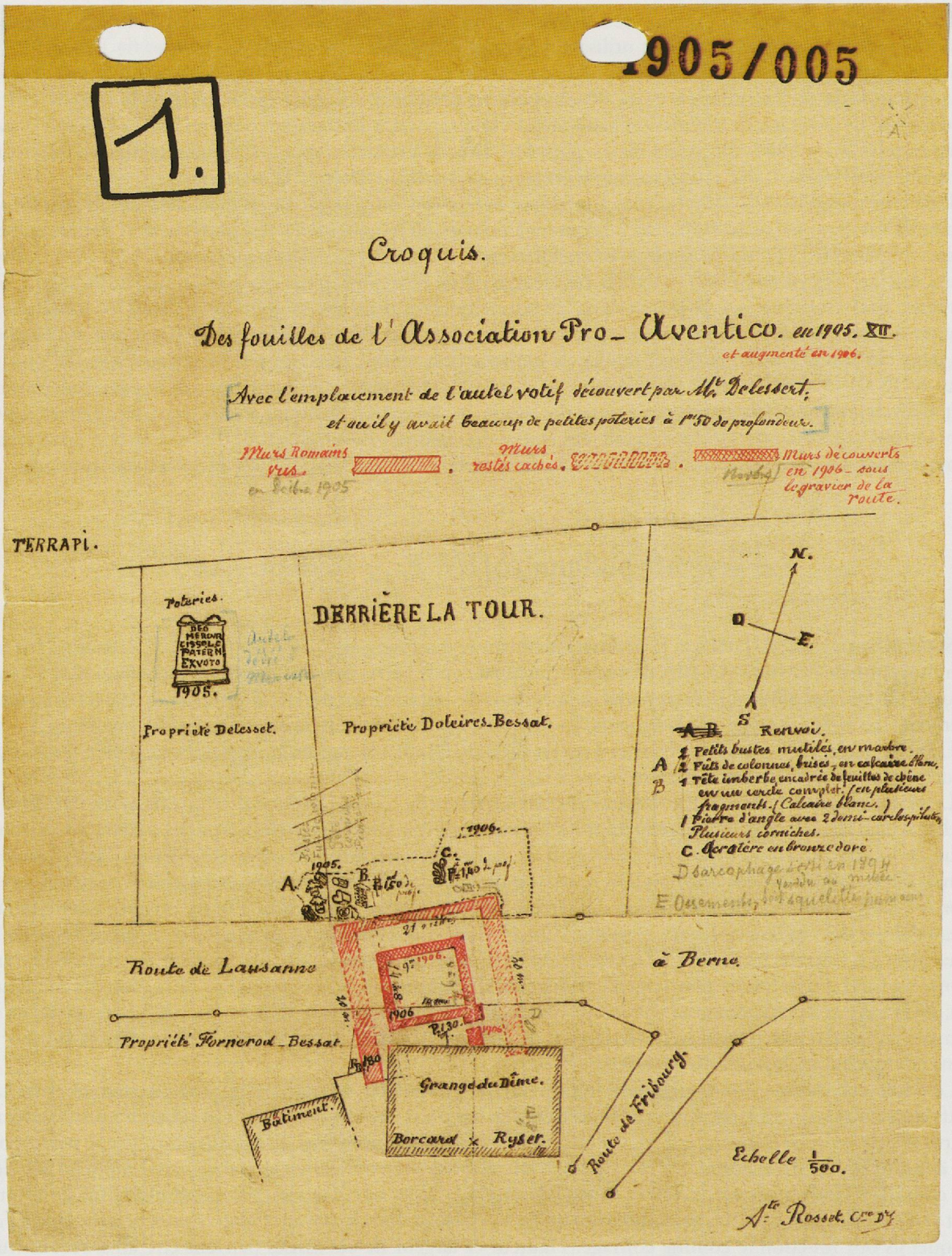

Fig. 8. « Croquis des fouilles de l'Association Pro Aventico en 1905 XII [et augmenté en 1906] ». Éch. originale 1/500, ici 1/750.

Fig. 9. Temple carré, mur nord du podium *M1N, avec empreintes des blocs de grand appareil et parement des fondations. Vue du nord.*

Le mur nord (M1N)

Dégagé en décembre 1905 sur toute sa longueur, soit 21 m selon la cote légendant le plan d'A. Rosset[28] (fig. 8), avec l'amorce de ses deux retours est M1E et ouest M1W, il est indiqué avec une largeur de 1,20 m, sans doute parce qu'il n'a été vu qu'en surface, là où manquent les dalles du parement de grès coquillier. Probablement recoupé en août 1924 lors de la pose d'un câble de téléphone dans une tranchée dûment documentée par L. Bosset, qui cependant ne le signale pas, ce mur sera à nouveau vu sur un court tronçon de son parement sud en juillet 1963 par Georg Theodor Schwarz, dans le sondage 19 ouvert lors de la construction de la route de contournement[29]. Désormais enfoui sous le trottoir nord de l'avenue Jomini et les murs de clôture qui le bordent, il ne pourra être étudié qu'à l'occasion de fouilles systématiques pratiquées en 1992 sur l'ensemble de la parcelle 765, avant la construction d'un nouvel immeuble, au 15 de l'avenue Jomini[30].

Ces fouilles dégagent l'angle NE de M1, dont 7,8 m de M1N[31]. Un complément est apporté par la tranchée d'une conduite posée en 1993, qui mettra au jour le sommet des maçonneries de M1N sur plus de 10,5 m de longueur, avec le parement sud sur plus de 3 m et l'angle externe nord-ouest[32]. Le plan s'en trouve ainsi bien calé, et l'élévation peut être étudiée, la fouille atteignant en un point la base du mur. Il ne sera retouché que très ponctuellement en 2004, lors de la pose d'une nouvelle canalisation desservant la maison sise 13, avenue Jomini[33], dégageant le parement sud sur à peine plus d'un mètre de longueur.

Le sommet conservé des maçonneries se situe entre 454,19 m à l'ouest et 454,00 m à l'angle est. L'empreinte de plusieurs grandes dalles, sans aucun doute de grès coquillier, est encore lisible, tant dans le lit d'attente de mortier qui les recevait, entre 453, 54 et 453,56 m au plus haut, que dans l'élévation du noyau d'*opus caementicium* coulé à l'arrière. La hauteur de cette première assise du parement de grand appareil peut être restituée à 1½ p., culminant à 454,00 m environ, la largeur des blocs, assez irréguliers sur leur face arrière, entre 3¼ et 3½ p., leur longueur oscillant apparemment entre 4 et 5 p. (fig. 9, plan dépl. 2.2., coupes cc', dépl. 3.5 et AA', dépl. 3.1).

---

28 Plan MRA 1905/005, mis au net par G. Trivelli (plans MRA 1905/006, publié dans Cart 1907a, pl. XX, et Cart 1907b, hors texte entre les p. 4 et 5 et 1905/007, colorié, tous deux au 1/250). Une photo de l'original est donnée par Verzár 1978, pl. 22. La cote de 21 m reste approximative, et trop longue.

29 Plans MRA 1963/196.1 et 200.

30 Sondages préliminaires les 24 et 25 septembre 1991, dont l'un dégage l'angle nord-est de M1N, par J. Morel qui en rend compte dans son rapport du 7 octobre 1991. En prélude à la fouille de l'année suivante, décapage systématique à la pelle mécanique du 13 au 15 novembre 1991, suivi par L. Maroelli qui récupère 23 monnaies dont 8 romaines et une vingtaine de petits objets métalliques, le tout repéré au détecteur de métaux, et donne un résumé (non daté) de son intervention. La fouille proprement dite durera du 2 mars à fin août 1992, avec un suivi ultérieur, en septembre et octobre, de la pose d'un collecteur sous le trottoir de l'avenue Jomini et enfin, en mars 1993, de la pose d'une canalisation dans le même secteur qui ont permis de compléter quelque peu l'étude du mur M1N ; cf. Chevalley 1998, en particulier p. 23-24 et fig. 18-20 pour l'angle M1N/M1E.

31 Plans MRA 1992/152, 157, 158, 166, 264a, 378, 384, (D43, 47, 48, 54, 62, 156, 229, 238).

32 Plans MRA 1992/393-395 (D248-250).

33 Plans MRA 2004/0068, 0075 (D38 et D45).

Les fondations, observées du côté nord[34], sont poussées à la cote 451,86, où un radier de boulets morainiques mêlés de moellons grossiers de calcaire jaune est disposé à sec en fond de fouille. Dès 452,00, un appareil assez régulier de petits blocs de calcaire jaune est monté sans doute « à l'aveugle » dans un coffrage atteignant 452,62, niveau où une reprise de la construction a été observée. Disposé dans une tranchée ouverte à partir du niveau d'arase de l'occupation précédente, soit 453,00 m env., trop étroite pour avoir permis à un maçon de s'y tenir, et trop large pour servir de coffrage à une maçonnerie coulée « a sacco », ce coffrage devait reposer sur le radier légèrement débordant. Une fois la tranchée à moitié comblée peu en dessous de la première arase, un coffrage a sans doute été à nouveau mis en place pour réaliser, en deux banchées successives de 0,45 m de hauteur semble-t-il, la suite de l'élévation, plus grossièrement dressée et mêlant en lits plus irréguliers quelques boulets aux petits blocs de calcaire jaune. Le niveau utile à la pose des dalles de fondation du parement en grand appareil est ainsi atteint, et la tranchée de fondation peut être comblée à hauteur idoine pour la suite du chantier.

Le parement sud, dont la base n'a pas été dégagée, présente une ligne de reprise de l'ouvrage décalée vers le nord à la cote 453,29/453,40 selon les emplacements, puis un véritable redan à la cote 453,58/453,59, soit au niveau de pose de la première assise du parement externe de grand appareil. Au-dessus, la largeur du mur, désormais certainement monté à vue en assises probablement plus régulières, est ainsi ramenée de 7 1/3 p. (2,18 m) à sa base à 7 p. (2,08 m). L'appareil de la partie inférieure de ce parement sud n'a pu être observé nulle part de manière satisfaisante, en sorte qu'on ignore s'il a été monté à vue dès sa base, ou, plus probablement, coulé « a sacco » en tranchée étroite jusqu'à la cote 453,00 environ, niveau de l'arasement des occupations antérieures, à moins qu'il n'ait été, sur cette face aussi, monté à l'aveugle, en coffrage ou contre la paroi de la tranchée[35].

Le mur est (M1E)

Mise au jour en décembre 1905 , seule l'extrémité nord de ce mur a été vue, sur une longueur de 3 m environ, pour une largeur constatée de 2,1 m. Georg Theodor Schwarz le recoupe dans son sondage 19 de 1963, à peine au sud de l'angle intérieur nord-est, sur une largeur constatée de 1,45 m, le niveau de la maçonnerie recevant les dalles de grand appareil du parement n'ayant pas été atteint.

En 1964, Hans Bögli fouille l'extrémité sud avec l'angle sud-est sur une longueur de près de 7 m, dégageant profondément les fondations (fig. 10). Le plan masse au 1/50 n'en donne qu'un relevé partiel, tronqué au nord et sans le parement oriental. Seules quelques photos permettent de se faire une idée de son état de conservation et de l'aspect de son parement ouest, qui semble soigneusement appareillé, avec des joints marqués au fer dès 452,50 environ[36]. Aucune coupe stratigraphique n'est disponible, qui aurait permis la reconstitution des étapes et du mode de construction de ces maçonneries, conservées jusqu'à 453,55 m au maximum.

Les fouilles de 1992, complétées par le suivi d'une tranchée ouverte en 1993 sous le trottoir de l'avenue Jomini, vont à nouveau toucher l'extrémité nord de ce mur, dégageant en deux étapes ses parements externe sur une longueur de 4,3 m et interne sur à peine 1 m, à compter de l'angle nord-est[37]. Si la base des maçonneries n'est nulle part atteinte, une bonne étude de l'appareil est donnée pour la hauteur dégagée (fig. 11).

C'est la large tranchée ouverte dans la rue elle-même en 2004 pour accueillir un nouvel égout collecteur qui permettra la meilleure documentation, dégageant sur près de 5 m de longueur et parfois jusqu'à leur base les deux parements du mur, qui a en outre conservé quelques blocs *in situ* de son parement en grand appareil[38]. Le procédé de construction peut être analysé en détail grâce aux empreintes laissées dans l'*opus caementicium* par les blocs de grand appareil lors de leur récupération, à l'occasion d'une réparation et transformation tardive de l'élévation (fig. 12).

Il est ainsi possible, mettant ensemble ces bribes de documentation dispersées dans l'espace et dans le temps, de tenter une restitution du mur oriental du *podium* et de son parement de grand appareil (dépl. 2.3).

Le radier, qui ne déborde pas le pied du mur maçonné, est constitué principalement de boulets morainiques atteignant jusqu'à 18 cm de diamètre et de quelques moellons de calcaire hauterivien et de grès coquillier, disposés en une assise posée à sec. Il est établi à la cote 451,86 dans l'angle nord, puis 451,20 entre 4,50 et 6,30 m plus au sud, enfin à 451,00 environ semble-t-il pour le reste du mur.

---

34 Plan MRA 1992/166 (D 54); dias 92/1690-1698.

35 Plan MRA 1992/395.2 (D295.2). L'appareil en semble assez régulier; cf. photo n.-b GdD 1992 (?), film 75, nég. 3-6; dias 92/2421-2422.

36 MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos n.-b. 64: 21, 24, 25, 27, 29, 36; dias 64: 18-20, 27, 28, 31.

37 Plans MRA 1992/152 (D43), s.n. (D62), /378 (D229), /384 (D238), /395.3 (D250.3).

38 Plans MRA 2004/041 (D11), /044 (D14), /054 (D24), /088 (D58), /092 (D62), /105a et b (D75A et B), /107 (D77), /191 (D161), /202 (D172).

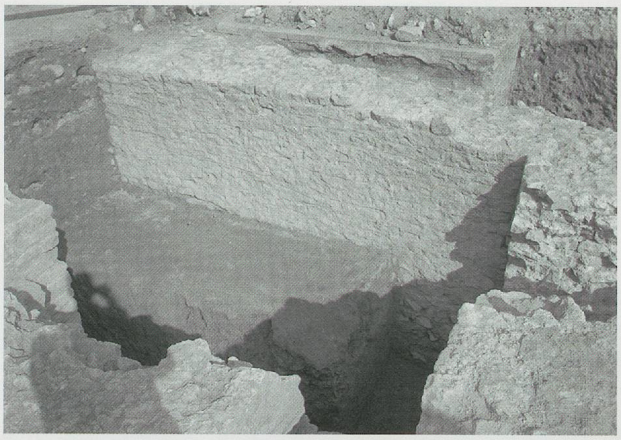

Fig. 10. Temple carré, angle intérieur des murs est M1E et sud M1S du podium. *Vue de l'ouest.*

Fig. 11. Temple carré, murs nord M1N et est M1E du podium. *Vue du nord-est.*

Fig. 12. Temple carré, mur est M1E du podium, *avec dalles et empreintes de dalles de grand appareil du parement. Vue du nord-est.*

La maçonnerie de petit *opus incertum* édifiée sur ce radier, sur une largeur de 2,10 m en moyenne, l'est sans doute « a sacco » dans une tranchée étroite, jusqu'à la cote 452,60 environ dans la partie nord, premier niveau de chantier. Dès la cote 452,78/452,95 selon les emplacements, le parement occidental est bâti à vue en moellons beaucoup plus réguliers. Le parement est présente deux redans successifs : le premier en retrait de 2¼ p. (0,67 m) sur les fondations à la cote 453,24 au nord, puis 452,47 de 6,20 m à 13,3 m de cet angle, enfin 451,79 jusqu'à l'angle sud-est ; le second, large de 3¼ p. (0,97 m) à compter du parement des fondations, à la cote unique de 453,56 m.

Le premier redan recevait les dalles de fondation du grand appareil de grès coquillier à un niveau qui décroît selon la pente nord-sud du terrain telle qu'elle était prévue en fin de chantier. Le second marque la première assise commune à toutes les faces du *podium*. Entre ces deux assises partiellement ennoyées dans l'*opus caementicium* de la maçonnerie, d'autres assises d'orthostates ou de parpaings se succédaient dès 6,20 m de l'angle nord pour habiller la hauteur croissante du *podium*. Trois blocs de l'assise de fondation, hauts de 1 p. environ (0,297 m) étaient conservés *in situ*, attestant que l'assise qu'ils portaient à la cote 452,80 env. était plus étroite puisqu'ils sont pris à l'arrière dans le noyau de maçonnerie sur la moitié de leur largeur environ. Cette deuxième assise devait donc avoir une largeur de 1 ou 1 1/12 p. (0,30 à 0,32 m) pour une hauteur de 2½ p. environ (0,74 m), atteignant le niveau du lit de pose de la troisième assise. La longueur de ces orthostates peut être estimée à 2 1/6 p. (0,64 m) d'après les traces de ravalement et les cavités techniques relevées au lit d'attente des dalles de la première assise. Pour les grandes dalles de la troisième assise, larges de 3¼ p., dont l'empreinte est bien visible plus au nord dans le noyau de maçonnerie, on supposera des longueurs comparables à celles des dalles de la face nord auxquelles elles font suite au même niveau, soit 3 p. pour la dalle d'angle, 6 p. pour la suivante, 5 p. pour toutes les autres jusqu'à l'extrémité sud qui se terminerait par une dalle de 6 p. et une dalle en retour d'angle mesurant 3¼ p. sur cette face. La hauteur croissante du parement de grand appareil implique, au sud du point où les dalles de fondation sont conservées, la restitution de deux assises supplémentaires au moins, dont aucune trace n'est conservée dans le noyau maçonné, inexploré ou mal documenté dans ce secteur. Attesté au plus haut à 454,07 dans l'angle nord-est, le noyau maçonné culmine à 453,22 dans l'angle sud-est, le lit d'attente recevant la première assise de grand appareil se situant à 451,78 à cet emplacement.

Le mur sud (M1S)

En raison de l'emprise de la Grange des Dîmes, qui ne sera détruite qu'en 1963, seul l'angle ouest fut repéré lors des fouilles de 1905, et encore ce retour sud du mur ouest, mesuré à 20 m de l'angle nord-ouest, ne correspondait-il qu'aux vestiges du noyau maçonné, le parement de grands blocs ayant disparu. Ce sont les fouilles conduites par Hans Bögli en 1964 et 1965 qui permirent de le dégager sur toute sa longueur et jusqu'à sa base sur ses deux parements (fig. 13). Lors des travaux de réhabilitation de 1989/1990, nous avons pu vérifier et compléter le relevé du noyau du mur à ses deux extrémités, là où il recevait les blocs en grand appareil de son parement dont certains ont laissé leur empreinte dans le mortier de pose.

Le noyau maçonné est conservé jusqu'à la cote 453,54/453,22 selon les emplacements. Le parement nord s'élève sur une semelle maçonnée, haute de 0,30 m au moins, débordant de 0,20 m environ et culminant à la cote 451,50; soigneusement parementé, il a pu être bâti à vue ou contre un coffrage reposant sur la semelle débordante.

Le parement sud présente deux aspects différents. De part et d'autre de l'escalier et des massifs qui le flanquent, on retrouve le système de la fondation maçonnée portant un parement de grand appareil. Le parement du tronçon occidental repose sur cet *opus caementicium* à 452,22/452,23, sa première assise, large de 2 1/6 p. environ, ayant laissé une empreinte dans le noyau maçonné qui lui donne une hauteur de 1½ p. environ[39] (fig. 14). À l'est, il prend appui à 451,78, sa première assise, dont il reste un fragment ennoyé dans l'articulation des maçonneries du massif latéral et du *podium*, culminant ici à 452,10 (fig. 15). La trace d'une seconde, à peu près de même hauteur, est conservée dans le noyau de maçonnerie[40].

Entre ces deux tronçons, le parement sud du mur est bâti à vue ou peut-être en coffrage, marquant un léger ressaut, ou une limite de banchée à la cote 452,36 environ. Tant les massifs latéraux que les murs limons de l'escalier viendront s'adosser à ce parement, sans qu'ils lui soient liés d'aucune manière.

Le mur maçonné atteint une largeur de 2,10 m environ (7 p. = 2,08 m) au-dessus de la semelle de fondation; cette largeur est réduite de 2 p. (0,59 m) environ par la ou les premières assises de blocs de grand appareil du parement, jusqu'à la cote 453,35 au moins, et plus probablement 453,56, niveau de pose des larges dalles de la première assise courant tout autour du *podium* et venant profondément s'indenter dans le massif maçonné.

Le mur ouest (M1W)

Seules les extrémités nord et sud de ce mur large de 2,10 m ont été mises au jour en décembre 1905, la première sur une longueur de 2,5 m env. et à une profondeur de 1,5 m, la seconde sur 8 m, à une profondeur de 1,8 m. La distance de 20 m d'angle à angle de l'édifice, donnée sur le plan d'A. Rosset (fig. 8), semble trop courte, peut-être parce que la largeur donnée aux murs en retour au nord et au sud est insuffisante.

Les fouilles conduites en 1964 par Hans Bögli dégagent à nouveau le tronçon sud sur une longueur de 6 m environ depuis l'angle sud-ouest, mais en raison de la présence encombrante d'un mur de clôture, seul le parement oriental peut être observé, jusqu'à la cote 452,25 environ, et encore sur à peine plus d'un mètre de longueur, au nord de l'excavation[41] (fig. 16). Ce n'est que lors de l'aménagement du site, en 1966-1969, que le mur sera dégagé sur toute sa largeur et mis en valeur, sans qu'aucune documentation complémentaire soit réalisée.

Lors des travaux préparatoires à la réhabilitation des maçonneries, nous avons nous-même procédé à un relevé sommaire de ce qui subsistait du parement occidental de ce mur, à l'intérieur du périmètre aménagé, repérant les empreintes laissées par les grands blocs de la première assise du parement dans le mortier de pose qui recouvre les fondations de maçonnerie[42] (fig. 17).

L'angle nord-ouest du parement externe sera à nouveau dégagé sur 1,2 m et précisément relevé et situé en 1993, dans une tranchée ouverte pour la pose d'une ligne électrique (fig. 18). Plus au sud, à 2,8 m de l'angle nord-ouest, un nouveau tronçon long de 4,8 m sera systématiquement exploré sur toute sa largeur et jusqu'aux fondations lors des fouilles de 2004, les deux parements étant soigneusement analysés et documentés (fig. 19).

Comparable au mur oriental dans son développement étagé du nord au sud, ce côté occidental du *podium* est sans doute fondé à son extrémité nord sur un rang de boulets posés à sec à la cote 451,86, qui porte une élévation maçonnée coulée « a sacco » en tranchée étroite jusqu'à la cote 452,60, puis montée à vue en petit appareil régulier; le sommet en est conservé au niveau de pose de la première assise de grand appareil courant tout autour du *podium*, à la cote 453,57.

39 MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 52 = 64:9.
40 MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 74 = 64:17.
41 MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 37 = 64:52, 39 = 64:1, 40 = 64:59, 41 = 64:51.
42 MRA, Grange des Dîmes, DF II, photos 1990/172-175, dias 1990/1374-1380 et plan 1990/376.

Fig. 13. Temple carré, mur sud du podium *M1S et hypobase St.4. Vue du nord-ouest.*

Fig. 14. Temple carré, mur sud du podium *M1S, partie ouest. Vue du sud-ouest.*

Fig. 15. Temple carré, mur sud du podium *M1S, partie est. Vue du sud.*

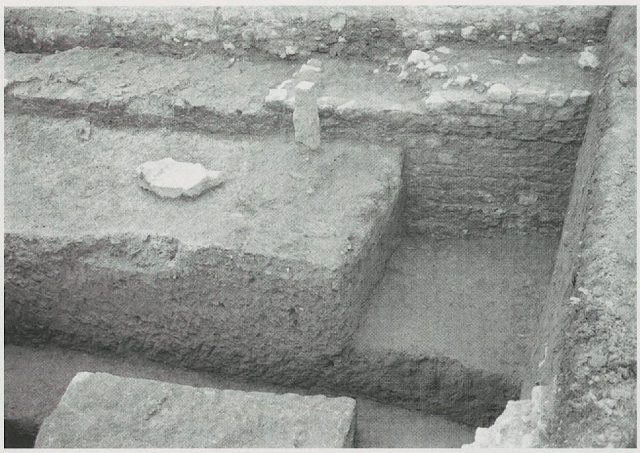

Fig. 16. Temple carré, mur ouest du podium *M1W en 1964. Vue de l'est.*

Fig. 17. Temple carré, mur ouest du podium *M1W en 1990. Vue du sud.*

Fig. 18. Temple carré, murs nord M1N et ouest M1W du podium. *Vue de l'ouest.*

Fig. 19. Temple carré, mur ouest du podium *M1W. Vue de l'ouest.*

Plus au sud, dans le secteur exploré en 2004, les fondations, larges de 2,15 à 2,25 m, sont poussées jusqu'à la cote 451,68, mais dépourvues de radier en boulets; un premier redan est ménagé dans la maçonnerie du parement ouest, large de 0,74 m (2½ p.) à la cote 453,30, sur une longueur de 3,1 m env., ou, plus au sud, large de 0,64 m (2 1/6 p.) à 452,78; il recevait la première assise du parement en grand appareil, culminant respectivement à 453,57 et 453,00 probablement. L'empreinte d'un carreau de la deuxième assise, large de 3½ p. (1,04 m), est encore visible dans le noyau de maçonnerie à la cote 453,56. L'analyse de l'appareil du parement ouest est compliquée par une probable réparation et de nombreuses perturbations tardives qui ont coupé les raccords stratigraphiques. Il semble bien, cependant, que le niveau de chantier à partir duquel on a creusé la tranchée de fondation devait se situer là entre 452,90 et 452,80 (fig. 19).

Le parement oriental, très irrégulier, paraît monté ou coulé en pleine terre jusqu'à la cote 453,30, ce qui présuppose un remblai important déposé avant cette phase de chantier contre le mur nord du *podium*.

Le tronçon méridional, étudié en 1989/1990, est sans doute fondé tout comme le mur sud à la cote 451,21 env. ; large de 2,10 à 2,20 m à sa base, il présente un redan irrégulier de 0,6 à 0,7 m, à des niveaux décroissants : 452,67, 452,38 et 452,26 ; ces paliers et les empreintes laissées dans le noyau de maçonnerie autorisent ici aussi une restitution à peu près assurée de la stéréotomie de la première assise du parement de grand appareil de grès coquillier (dépl. 2.1).

Les murs de la cella *(M2N, E, S, W) et les contreforts des angles SW et SE (St1 et St2)*

Les mêmes techniques de construction sont employées pour édifier les fondations de la *cella*, destinées à disparaître complètement dans le terre-plein du *podium*. Celles-ci sont larges en moyenne de 3 p. (0,89 m) sur toute leur hauteur conservée, au-dessus des éventuels ressauts de fondation qui portent parfois cette dimension à 3¼ p. (0,97 m). Elles atteignent en certains points une profondeur supérieure à celle des murs du *podium*, peut-être en raison de la nature du sous-sol, plus probablement parce qu'elles portaient une élévation plus haute.

Le mur nord (M2N)

Entièrement dégagé avec ses deux angles est et ouest lors des fouilles ouvertes dans l'avenue Jomini du 22 au 29 novembre 1906, ce mur est donné avec une largeur de 1 m et une longueur de 9 + 2 x 1 = 11 m sur la version du plan d'A. Rosset mise au net par G. Trivelli[43]. On ignore la profondeur atteinte par cette tranchée très vite refermée. Il faut attendre le chantier de 2004 pour qu'il soit à nouveau mis au jour et exploré en profondeur, sur toute la longueur de son parement sud et les deux tiers de son parement nord. Des canalisations et des constructions datant du XXe siècle étaient venues entre temps le détruire en partie (fig. 20).

Sa base a été dégagée du côté sud à la cote 451,60/451,67, soit 0,6 m plus haut que les fondations de M2E ; le mur est large à ce niveau de 1,04 m env. (3½ p.), alors qu'un redan visible à 453,05 env. réduit cette dimension à 0,89 m env. (3 p.). La maçonnerie à parement de petit *opus incertum* semble coulée « a sacco » en tranchée étroite à partir du niveau de chantier (453,20 env.), atteignant le terrain naturel dès 452,35[44]. Au-dessus, le mur est bâti à vue en moellons plus réguliers et mieux assisés, les joints marqués au fer dès 453,45 env., jusqu'à son sommet conservé à 453,64[45].

Du côté nord, la tranchée étroite dans laquelle le mur est coulé est ouverte à partir d'un niveau de chantier repéré à 453,10 env., le terrain naturel étant perforé à 452,70. Apparemment dépourvu de ressaut ou de semelle de fondation, le parement présente les mêmes caractéristiques que du côté sud.

Le mur est (M2E) et son contrefort (St2)

L'angle sud-est avec son contrefort St2 a été dégagé et relevé en décembre 1905 sur une longueur de 4 m env., l'autre extrémité sur 4 m aussi, en novembre 1906[46]. Ce mur est long de 8 à 9 m selon A. Rosset, sans doute selon que l'on inclut ou non le contrefort angulaire sud.

L'extrémité sud et le contrefort St2 sont à nouveau dégagés sur 3 m de longueur environ par H. Bögli en 1964, mais sans relevé de détail[47]. De bonnes photographies permettent cependant une analyse *a posteriori* qui révèle qu'à sa base, qu'on peut restituer à 451,20 environ, le contrefort St2 présente une semelle de fondation débordant le nu de son parement est de près de 0,20 m et culminant à la cote 451,40 (fig. 21).

---

43 Plan MRA 1905/006, cf. *supra* n. 28.

44 La large tranchée st.18, visible sur le plan MRA 2004/0055 (D25) et poussée à 452,50 n'est probablement que le résultat de l'exploration de novembre 1906...

45 Plans MRA 2004/0047 (D17), /0048 (D18), coupes MRA 2004/0036 (D6), /0055 (D25), /0064 (D34), /0067a et b (D37A et B).

46 Le tronçon central est noté comme resté caché sur le plan original d'A. Rosset (plan MRA 1905/005, notre fig. 8), alors qu'il apparaît comme dégagé en 1906 sur le plan de G. Trivelli (plan MRA 1905/006, cf. *supra* n. 28).

47 Seul le contrefort d'angle sera dégagé en profondeur. Pour l'aspect de l'arase du mur, cf. Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 1 = 64:145, 2 = 64:144, 3 = 64:141, 4 = 64:143, 5 = 64:142.

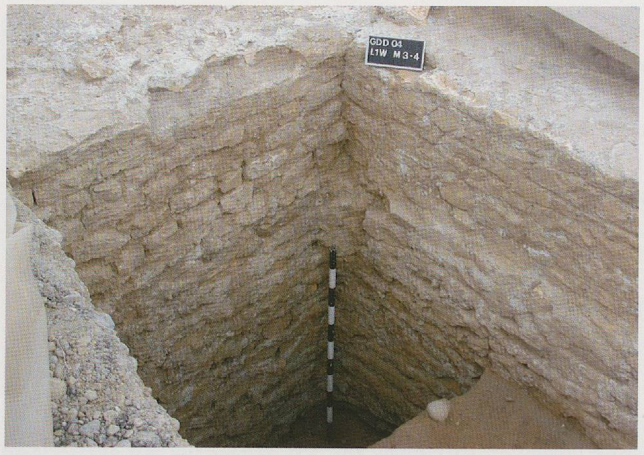

Fig. 20. Temple carré, angle intérieur des murs nord M2N et ouest M2W de la cella.

Fig. 22. Temple carré, mur est de la cella *M2E, angle intérieur nord.*

Fig. 21. Temple carré, mur est de la cella *M2E, partie sud. Vue du nord.*

Fig. 23. Temple carré, mur est de la cella *M2E et contrefort d'angle St.2 ; noter le coup de sabre qui les sépare. Vue du nord.*

La fouille conduite par A. Mazur en 2004 met au jour un tronçon long de 5,3 m env., au sud de l'angle nord-est, tout juste dégagé du côté de sa face interne (fig. 22). Le parement ouest est relevé sur près de 5 m, l'oriental sur 2,7 m à peine. La base des fondations n'est atteinte que dans l'angle nord, ici dépourvu de semelle de fondation, à 450,96[48]. L'*opus incertum* semble coulé en tranchée étroite jusqu'à 453,05 à cet emplacement, où une assise de réglage a été notée. Au sud du tronçon dégagé, la base des fondations n'a pas été vue, mais la face ouest du mur est bien parementée et montée à vue dès 452,86, alors que la stratigraphie révèle un comblement du terre-plein par des remblais dès la cote 452,60[49].

Les deux tronçons dégagés se distinguent donc par leur mode de construction.

Au sud, et jusqu'à mi-longueur du mur, il semble bien que le niveau du chantier est situé, dans un premier temps, à la cote même de la base du mur, qui serait construit en coffrage, rehaussable et coulissant, et ce jusqu'à la cote 452,40 dès laquelle le parement est désormais monté à vue, plus régulier, soigneusement appareillé, les joints marqués au fer[50]. Mais l'analyse se limite au contrefort, seul dégagé, qui révèle en outre, dans les dernières assises conservées à son sommet, qu'il est bâti en doublage non liaisonné de l'angle des murs M2E et M2S proprement dits. À preuve, un coup de sabre bien visible jusqu'à la cote 453,30 environ, les trois dernières assises, conservées jusqu'à 453,61, étant elles communes à M2 et St2[51] (fig. 23).

Au nord, le parement de la face ouest ne semble soigneusement appareillé et monté à vue qu'à partir de 453,00, au-dessus de l'assise de réglage posée à 452,86. Le parement est paraît monté à vue dès 452,77[52].

Le mur sud (M2S)

Selon le plan original d'A. Rosset (fig. 8), l'ensemble du mur sud de la *cella* aurait été repéré en décembre 1905 déjà, et dégagé à 1,30 m de profondeur. Si le contrefort oriental St2 est bien relevé, son pendant ouest St1 manque, et la date de la mise au jour de cette extrémité du mur semble incertaine[53].

En 1964, H. Bögli dégage les deux extrémités de ce mur jusqu'à la profondeur de 451,31, où semble apparaître un ressaut de fondation. À l'est, le parement sud est mis au jour sur 4,80 m de longueur, à partir de l'angle externe du contrefort est St2 (fig. 24). Le parement intérieur n'est dégagé que sur ses deux ou trois dernières assises et l'angle interne sud-est tout juste repéré, sans être reporté sur le plan ; le mur culmine à 453,03 dans cet angle mais sa largeur n'a pas été mesurée. Elle est sans doute de 3 p. (0,89 m).

L'angle sud-ouest n'est fouillé que pour dégager le contrefort St1, le mur lui-même n'étant exploré que sur 0,5 m à peine, juste de quoi mettre en évidence l'angle interne, et confirmer une largeur de 0,95 m au niveau des fondations (fig. 25). La maçonnerie, qui a été en bonne partie récupérée sur une hauteur de 1,30 m, est conservée à la cote maximum de 452,35.

Pour le reste, ce mur qui portait la façade principale de la *cella*, avec la porte y donnant accès, reste inexploré, contrairement à ce que laisse croire le relevé, largement lacunaire et erroné[54].

Faute de stratigraphie véritable, et au vu de la semelle de fondation qui semble déborder le nu du parement sud, on supposera là aussi que ce mur a été bâti en *opus incertum* à l'intérieur d'un coffrage, plutôt que coulé « a sacco » en tranchée étroite, et ce jusqu'à la cote 451,85. Il est ensuite monté à vue en assises de petits moellons plus réguliers. Un premier remblai semble établi à 452,75 environ, pour faciliter la suite du chantier. Les contreforts d'angle St1, détruit très bas, et St2 sont bâtis après coup contre les angles, déjà montés, formés par les murs M2W, M2S et M2E, comme le prouve le coup de sabre bien visible dans la maçonnerie de l'angle rentrant formé par St2 et M2S à son extrémité orientale[55]. La situation est moins claire dans l'angle sud-ouest, photos et relevé ne se confirmant pas l'un l'autre[56].

48 Plan MRA 2004/0067b (D37B).
49 Plan MRA 2004/0196 (D166).
50 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 30 = 64:28, 45 = 64:22, 48 = 64:30, 49 = 64:31.
51 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 4 = 64:143, 6 = 64:146 pour le mur M2E et 27 = 64:25 pour le mur M2S.
52 Plans MRA 2004/036 (D6), /044 (D14), /065 (D35).
53 Décembre 1905 selon le code graphique du plan d'A. Rosset, pourtant surchargé ici d'une mention « 1906 », novembre 1906 selon la mise au net de G. Trivelli. Le texte de Cart 1907a, p. 296-297 ne permet pas de trancher. Il donne une largeur de 0,9 m au mur, alors que Trivelli cote 1 m sur son plan.
54 Plan MRA 1965/001.
55 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 45 = 64:22.
56 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 31 = 64:2, 32 = 64:3, 36 = 64:54, 38 = 64:57, 43 = 64:53.

Fig. 24. Temple carré, mur sud de la cella *M2S, partie est, et contrefort d'angle St.2. Vue de l'est.*

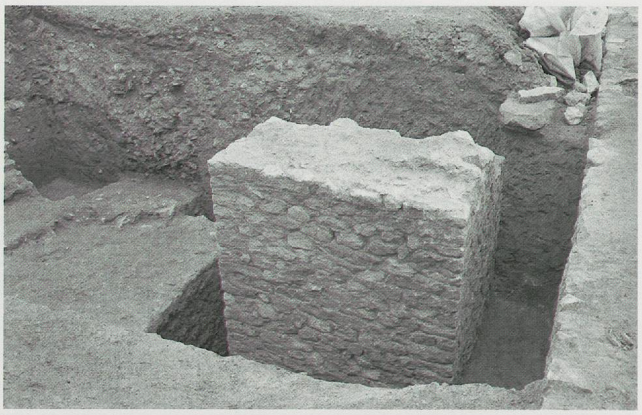

Fig. 25. Temple carré, angle sud-ouest du mur de la cella *M2, avec le contrefort St1, l'hypobase St.3 et le mur sud du* podium *M1S. Vue de l'ouest.*

Fig. 26. Temple carré, mur ouest de la cella *M2W, partie sud, contrefort d'angle St1 et hypobase St.3. Vue du sud.*

Le mur ouest (M2W)

Alors que l'angle sud-ouest avait été repéré en décembre 1905, sans mettre en évidence toutefois le contrefort St1, c'est en novembre 1906 que ce mur est dégagé sous la route, à une profondeur inconnue, sur presque toute sa longueur estimée à 10 m hors tout (8 m en œuvre + 2 x 1 m pour l'épaisseur donnée sur le plan aux murs en retour).

En 1964, l'extrémité sud est mise au jour jusqu'à sa base, sur une longueur de 2,70 m, contrefort St1 compris, le fond de la fouille atteignant la cote 452,02. Ce n'est qu'à l'extrémité nord de ce tronçon que le mur atteint encore une hauteur appréciable (453,71), le reste, avec le contrefort St1 étant arasé à la cote 452,35 (fig. 26). On notera, dans l'élévation bien visible en coupe, une reprise avec surlargeur et décalage pour réalignement vers l'ouest, à la cote 452,75/452,85 environ. Le parement ouest se trouve ainsi en net porte-à-faux sur ses fondations, alors que la face est du mur marque un léger rentrant. La partie inférieure semble en *opus incertum*, coulé en tranchée étroite ou monté en coffrage, tandis que la maçonnerie en porte-à-faux paraît bâtie à vue en moellons plus soignés, disposés en assises régulières. Un premier remblai de chantier rehausse le niveau de travail à la cote 453,30 env., qui correspond à une reprise dans le parement est du mur M1W[57].

En 2004, c'est l'extrémité nord qui est explorée systématiquement par A. Mazur, sur une longueur de 3,80 m à compter de l'angle extérieur nord-ouest (fig. 27). La base du mur est repérée à 451,07, le sommet conservé des maçonneries oscillant entre 453,72 au nord et 453,36 au sud. La base du mur, large de 0,94 m (3 1/6 p.) est coulée « a sacco » en tranchée étroite jusqu'à 453,03 du côté est et 452,98 du côté ouest, puis montée à vue en assises régulières soigneusement parementées sur la largeur standard de 3 p. (0,89 m), un léger redan étant à signaler du côté est.

[57] Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 31 = 64:2, 32 = 64:3, 36 = 64:54, 38 = 64:57, 43 = 64:53, 36 = 64:54, 38 = 64:57, 39 = 64:1, 41 = 64:51, 43 = 64:53, 50 = 64:49.

Fig. 27. Temple carré, mur ouest de la cella *M2W, partie nord. Vue de l'est.*

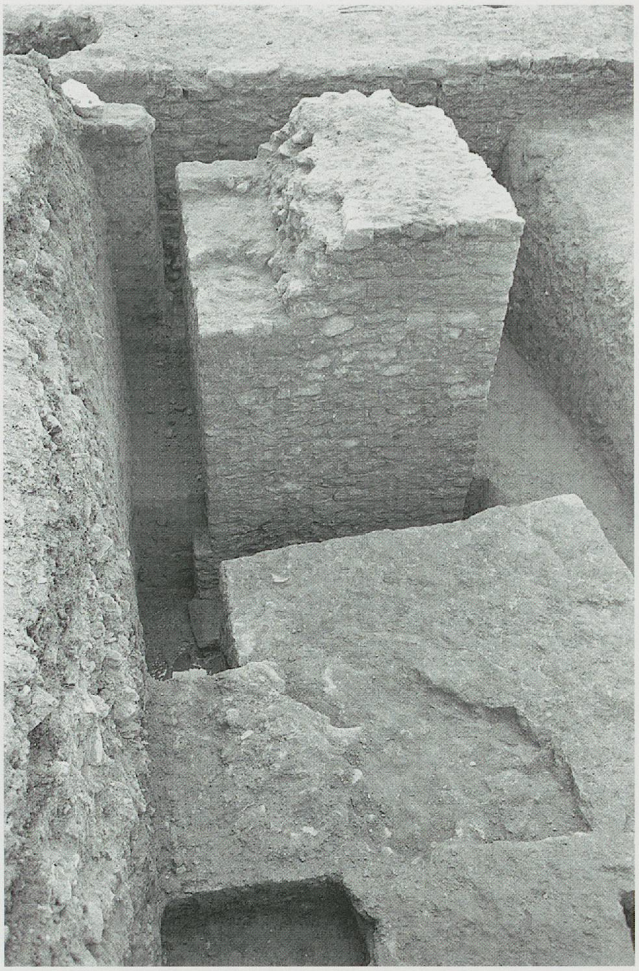

Fig. 28. Temple carré, hypobase St.3 et contrefort d'angle St1 et mur sud du podium *M1S. Vue du nord.*

En raison de la déclivité naturelle du terrain, ou peut-être pour faciliter l'édification de la façade sud, avec les contreforts St1 et St2, l'escalier et ses limons M3 à M7, les hypobases St3 et St4 et les massifs latéraux St5 et St6, le chantier a donc été ouvert au niveau même de la base des murs, qui seront élevés en coffrage ou à vue, alors que plus au nord, les fondations ont été coulées sur une hauteur variable en tranchées étroites.

Les hypobases des piliers du pronaos *(St3 et St4)*

Édifiées à mi-distance des contreforts St1 et St2 et du mur M1S, ces piles de maçonneries dont l'élévation cote en plan 5 x 5 p. environ ont leurs parements en vis-à-vis alignés sur ceux des contreforts. St3 n'a pas été vu lors des fouilles de 1905/1906, caché sous l'angle nord-ouest de la Grange des Dîmes, auquel il servait sans doute de fondation. St4, à l'est, a été repéré en novembre 1906 (fig. 8), recouvert en partie par la façade nord du même édifice, en sorte qu'on l'a cru lié au mur sud M1S, supposé sous cette même façade[58].

Il faut attendre les fouilles de Hans Bögli, en 1964, pour que St3 soit exploré jusqu'à 452,02 sur ses faces sud et ouest, plus bas sur les deux autres côtés qui révèlent un ressaut de fondation à la cote 451,50 environ, la base de cette maçonnerie n'étant pas atteinte (fig. 28). Traitée en petit appareil, assez irrégulier dans la partie inférieure, plus soigné et régulier, avec des joints repassés au fer dans les dernières assises, elle est conservée au plus haut à 453,61. Les arêtes sont nettes, les parements bien dressés, en sorte qu'on hésite entre une construction entièrement montée à vue et un

[58] Plans MRA 1905/005-007 ; Cart 1907a et 1907b ne mentionne pas cet élément.

Fig. 29. Temple carré, hypobase St.4. Vue de l'ouest.

Fig. 30. Temple carré, les murs d'échiffre M3 à M6, le mur M8 et le massif St.5. Vue du sud.

opus incertum réalisé en coffrage, peut-être plus probable en partie inférieure. Aucune stratigraphie du terre-plein dans lequel cette fondation a été finalement enterrée n'a été observée ou relevée, nous privant de renseignements précieux sur le déroulement du chantier. Les seuls indices sont tirés des quelques photographies disponibles[59].

L'hypobase orientale St4, dégagée jusqu'à sa base en 1964, est mieux documentée, le plan de relevé indiquant même les divers ressauts, avec leurs niveaux[60] (fig. 29). La maçonnerie est conservée jusqu'à la cote 453,57. Si sa base n'a pas été atteinte, une semelle de fondation débordant de 0,15 m sur les quatre faces a été vue, culminant à 451,40. Un nouveau redan est signalé sur les faces ouest et sud à 452,32, un dernier encore sur la face ouest à 453,27. C'est à ce niveau que l'hypobase atteint en plan ses dimensions standard de 5 x 5 p. L'ensemble est monté sans doute en coffrage de 451,40 à 452,32, puis bâti à vue en moellons plus réguliers soigneusement assisés, les joints passés au fer[61].

Les substructions de l'escalier (M3 à M8) et les massifs latéraux (St5 et St6)

Le dispositif d'accès au temple depuis la cour du sanctuaire a été exploré par H. Bögli en 1964 et 1965, et documenté principalement par des photographies. Quelques petits secteurs ont été l'objet de relevés plus détaillés au 1/20, de part et d'autre des massifs latéraux St5 et St6[62].

Lors des travaux préparatoires à la réhabilitation du monument, conduits en 1989/1990, nous avons nous-même rapidement complété le relevé en plan du parement est du massif oriental St6 et du mur d'échiffre M7 et procédé à l'analyse et au relevé détaillé, en plan et coupe, du parement de grand appareil du massif occidental St5[63].

La face sud du *podium* disparaît en grande partie derrière l'escalier monumental qui assure l'accès au monument, porté par cinq murs d'échiffre et flanqué de deux massifs en avancée. Ceux-ci, bâtis solidaires du premier et du dernier de ces murs, ont leur parement externe nord-sud aligné sur celui des hypobases (fig. 30). L'ensemble est adossé au mur sud M1S du *podium*, monté ici en petit appareil sur toute sa hauteur. La rampe de l'escalier, à restituer longue de 10,80 m environ hors tout et peut-être en pas d'âne nous le verrons, n'est donc pas fondée sur une paillasse de maçonnerie massive, à sec ou à bain de mortier, comme on l'observe habituellement[64], peut-être, comme le *podium*, pour diminuer la charge exercée sur un sous-sol qu'on sait ici baigné par la nappe phréatique à quelques décimètres sous le niveau de la cour.

Le massif occidental St5 et le mur d'échiffre M3

Bâtis solidairement de petit appareil habillé d'un parement de grands blocs de grès coquillier sur les faces ouest et sud, ces deux éléments limitant l'escalier à l'ouest n'ont pas été explorés jusqu'à la base de leurs fondations, qu'on peut cependant restituer, peut-être sous forme d'un radier de boulets disposés à secs, à l'altitude de 451,20 au nord et 450,80 au sud, suivant en cela la pente naturelle du terrain. L'extrémité sud de M3 n'est pas connue, mais devait buter, comme les autres murs et en particulier M4 qui semble complet, contre une maçonnerie perpendiculaire M8 (fig. 31), orientée ouest-est et servant de fondation continue aux trois premiers degrés[65].

St5 a conservé ses trois dalles de fondation du parement en grand appareil des faces ouest et sud, qui culminent à 452,16 (fig. 32). Elles sont larges de 0,89 m env. (3 p.), hautes de 0,32 m ($1^1/_{12}$ p.), et longues de 2,10 m env. (7 p.) pour deux d'entre elles, de 0,84 m env. ($2^5/_6$ p.) pour la troisième. La maçonnerie de petit appareil qui les porte culmine à 451,82 env. Le noyau de la maçonnerie montante, conservé à 453,42, coffré par les orthostates du parement, déborde largement sur les dalles de la première assise, n'en laissant libre qu'une largeur de 0,40/0,45 m. La disposition des trous

59 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 31 = 64:2, 32 = 64:3, 35 = 64:50, 36 = 64:54.

60 Plan MRA 1965/001.

61 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 44 = 64:21, 45 = 64:22, 46 = 64:27, 47 = 64:26, 48 = 64:30, 49 = 64:31.

62 Plans MRA 1965/005 et /006: détails 1 et 2, 1965/008: profil des murs d'échiffre M3 et M4, 1965/123b: face est du massif St6, tous au 1/20.

63 Plans MRA1990/s.n., des 20-21.8.1990, au 1/50, et 1989/045, au 1/20. Cf. Bridel dans Faccani 2004, p. 52-54.

64 Pour une paillasse montée à sec, cf. *infra*, p. 88, l'exemple de l'escalier du temple rond; plus classiquement, l'escalier du temple du Cigognier repose sur un imposant massif maçonné, fondé sur pilotis: cf. Bridel 1982, p. 41, pour ne citer que des exemples avenchois. Seul le temple de Derrière la Tour présente un dispositif comparable à celui ici décrit, avec cependant quatre murs d'échiffre seulement, longs de 6,90 m, mais des massifs latéraux marquant une avancée plus forte, de 5,70 m environ. Cf. Morel 1996, p. 92 et fig. 3, p. 94.

65 Cf. fig. 37 et MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 9 = 64:31, 11 = 64:128 et 16 = 64:124. Le dégagement et le relevé incomplets de ce dispositif ne permettent pas d'en préciser le profil, probablement en gradins.

Fig. 31. Temple carré, les murs d'échiffre M3 à M7 et les massifs St.5 et St.6. Vue de l'ouest..

Fig. 33. Temple carré, recharge tardive sur les murs d'échiffre M6 et M7 et sur la fondation du départ de l'escalier M8. Vue du nord-est.

Fig. 32. Temple carré, massif occidental St.5 avec dalles du parement et fragment de l'orthostate sud-est en place. Vue du sud-ouest.

de manœuvre et le surcreusement bien visible du lit d'attente de ces dalles pour recevoir les orthostates permettent de donner à ceux-ci une épaisseur de 0,26 à 0,30 m et de leur supposer une hauteur de 0,89 m (3 p.), pour une longueur de 0,59 m (2 p.) et 1,98 m ($6^2/3$ p.) du côté ouest, de 1,88 m ($6^1/3$ p.) et 0,84 m ($2^5/6$ p.) du côté sud. Un fragment de l'extrémité de l'orthostate est du parement sud est encore conservé, noyé dans la maçonnerie; il est un peu plus large (0,35 m), peut-être en raison même de sa position à l'articulation avec le parement de M3.

Le mur M3, large en élévation de 0,75 m env. (2½p.) a été relevé sur une longueur de 9 m env. à compter du parement sud de M1S, et devait venir buter à l'arrière de la fondation perpendiculaire des premiers degrés M8 (fig. 31), bien visible sur une photo[66]. Sa face ouest était elle aussi habillée de grand appareil, reposant sur une assise en attente de la fondation du mur, plus large jusqu'à ce niveau de 0,75 m semble-t-il, qui culmine à 451,79 au nord, et devait atteindre, par paliers successifs, 451,20 au sud. Mais ce dispositif a été fort mal documenté, et peut-être perturbé par le démantèlement du massif St5 et la construction de l'annexe tardive qui le flanque. On se reportera donc, pour la restitution, aux données plus claires fournies par le parement est du mur M7, son symétrique.

Les murs d'échiffre M4, M5, M6

Conservés à une cote sommitale valant entre 453,44 et 453,25 au contact de M1S, et 451,35 env. à leur extrémité sud, derrière M8, ces trois murs, larges de 0,75 m environ (2½ p.) n'ont été dégagés que très localement jusqu'à la base probable de leurs fondations estimée à 451,20 à leur extrémité nord, 450,80 à l'extrémité sud, entre M4 et M6[67]. M5 présente un ressaut de fondation du côté est à 452,36, M6 du côté ouest à 452,38. Au-dessus, les trois murs sont montés en petit appareil de moellons réguliers; au-dessous les fondations sont coulées, en coffrage ou en tranchée étroite.

À son extrémité sud, M6 est relié à M7 par une maçonnerie qui semble une recharge tardive apportée à M8, culminant à 452,20[68], qui vient oblitérer l'état original de M8 et déborder sans doute au nord (fig. 33).

Le mur d'échiffre M7 et le massif oriental St6

Bâtis solidairement en les adossant en tête à M1S, ces deux éléments qui délimitent l'escalier à l'est sont réalisés en petit appareil régulier monté à vue pour leur parement ouest, élevé en coffrage derrière le parement de grand appareil de grès coquillier pour leur face est et le retour sud de St6[69] (fig. 34). Les fondations de petit appareil débordent l'*opus caementicium* du noyau de 0,69 m du côté est de St6, conservant à 451,60 l'empreinte de la première assise de grand appareil, large sans doute de $2^1/3$ p. (0,595 m), et haute de 0,45 m (1½ p.) environ; les deux orthostates de la deuxième assise, larges de 1½ p. (0,445 m) ont pu culminer $2^1/3$ p. plus haut à 452,74 (dépl. 2.3, fig. 35). Sur la face sud de ce même massif, la saillie des fondations est de 0,89 à 0,95 m env., arrêtée à 451,42 env., pour recevoir une assise de grand appareil large de 0,89 à 0,96 m (3 à 3¼ p.), et haute de 0,45 m env. (1½ p.). Les orthostates de la deuxième assise avaient sans doute même hauteur et même largeur que du côté est, marquant un retrait important sur les dalles de fondation.

La maçonnerie de petit appareil de M7, qui culmine à 453,42 au nord et 451,39 à son extrémité sud, présente la largeur standard de 0,75 m env. (2½ p.), augmentée en fondation à 1,34 m (4½ p.). Elle ménage ainsi, à la cote 451,68/451,64 et entre 3,35 et 8,10 m du parement sud de M1S, un lit d'attente qui recevait la première assise de grands blocs de grès du parement; ceux-ci sont larges de 2 p. (0,595 m) et hauts de 0,25 m env. ($^5/6$ p.) à en croire les indices livrés par l'ultime dalle de fondation, conservée à l'extrémité sud, qui porte le seul bloc conservé du parapet (fig. 36). Mais sur les derniers 2,7 m de son développement, ce lit d'attente de la fondation est abaissé pour se situer entre 451,49 et 451,31, accusant du même coup une pente nord-est qui vient s'ajouter à celle du sommet du bloc de parapet, le tout coïncidant ainsi avec la pente que nous restituerons aux marches de l'escalier[70]. Un redan du noyau de maçonnerie large de 0,25/0,12 m a été noté sur sa face est, lors de nos relevés de 1989, à la cote 451,68/451,64; il pourrait s'agir éventuellement de l'empreinte d'une assise rentrante du parement de grand appareil, mais ce n'est plus probablement que le résultat des travaux de consolidation et restauration de 1965.

---

66 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 7 = 64:127, 9 = 64: 131.

67 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photo 13 = 64:126.

68 Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 14 = 64:123, 15 = 64: 121, 16 = 64:124, 1 = 64:122.

69 Plan MRA 1965/103.

70 Cf. *infra*, p. 47, 55; la pente du sommet du bloc de parapet vaut environ 11,1°, celle de la dalle de fondation env. 4,6°, le tout atteignant ainsi 15,7°, alors que l'escalier restitué implique une pente de 18,5° env. Ou: dénivelé cumulé de 1 p. pour 3 p. de distance horizontale, soit 18,5°.

Fig. 34. Temple carré, mur d'échiffre M7 et massif oriental St.6. Vue du sud.

Fig. 36. Temple carré, extrémité sud du mur d'échiffre M7 avec dalle de parapet en place sur sa dalle de fondation in situ *et fondation M8 du départ de l'escalier. Vue de l'est.*

Fig. 35 Temple carré, massif oriental St.6, face est avec empreintes de blocs du parement de grand appareil. Vue de l'est.

Fig. 37. Temple carré, fondation M8 du départ de l'escalier, partie ouest. Vue de l'ouest.

Fig. 38. Temple carré, fondation M8 du départ de l'escalier, partie est, avec au fond la dalle de parapet. Vue de l'ouest.

La maçonnerie M8, fondation des premières marches de l'escalier

Vue lors des fouilles de 1964, comme en témoignent plusieurs photographies[71], cette maçonnerie perpendiculaire aux murs M3 à M7 à leur extrémité sud, n'a été dégagée qu'en partie: sur 0,90 m de largeur et sur 2,5 m de longueur environ à l'ouest, avec un lit d'attente à 451,55 env. du côté nord, face à M3 (fig. 37) ; sur toute sa largeur de 1,5 m à l'extrémité orientale, où, peut-être ici rechargée, elle cote 451,56 environ du côté sud (cf. fig. 36) ; sur 4 m environ face à M4, M5 et M6, où apparaît seulement la recharge tardive à 451,60 de son degré sud, large de 0,60 m env. (fig. 38). Les relevés de 1964, très lacunaires, ne rendent pas bien compte de ces vestiges pourtant bien repérés mais mal dégagés et non cotés en altitude. On aura pourtant compris qu'il s'agit des fondations continues destinées à supporter les trois premières marches en dalles de grès de l'escalier, chacune de 0,45 m de foulée nous le verrons (dépl. 2.1 et 3).

[71] Cf. MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 7 = 64:127, 9 = 64: 131, 11 = 64:128, 12 = 64:129, 13 = 64: 126, 19 = 64: 132.

Étude de restitution

L'édifice n'étant conservé qu'en fondations et au-dessous du niveau de circulation du *podium*, toute tentative de restitution du plan et des élévations ne peut passer que par une analyse des deux ordres, très partiellement conservés, de l'*ambitus* et du *pronaos*. Elle permettra une recherche modulaire de la disposition des colonnes et leur mise en place théorique sur une plate-forme qu'on supposera parfaitement carrée, en dépit des légères disparités angulaires et dimensionnelles relevées sur les vestiges en place[72].

La restitution des élévations s'appuiera au plus près sur les indices éclairants livrés par l'étude des blocs de la collection lapidaire, présentés dans un catalogue donné *infra*, p. 117-173. Chacun d'entre eux y trouvera un emplacement dûment justifié, les diverses séries étant replacées dans un ensemble cohérent qui, argumenté nécessairement par une recherche comparative, aboutira à la mise au point d'un schéma régulateur du plan et des élévations, matérialisant le projet de l'architecte antique.

L'étude du décor sculpté s'attachera avant tout à l'examen des schémas compositionnels et à l'analyse des relations entre les motifs, leur emplacement attesté ou probable, et les messages que délivrent leur répertoire iconographique.

Le plan

L'interprétation des vestiges en place

Les tentatives anciennes

W. Cart retient, dès ses publications de 1907, que nous sommes en présence d'un temple de type gallo-romain à plan centré, proposant même, à titre d'hypothèse, de situer les médaillons à masques de divinités en « acrotères ornant les angles de l'enceinte extérieure ». Il ne nous en donne cependant aucune restitution graphique, mais semble supposer que la *cella*, dont il relève qu'elle n'est pas exactement carrée, a pu présenter des colonnes engagées, qui en feraient un pseudo-périptère. Il tente déjà de suppléer les lacunes de notre information par un recours à la comparaison avec quelques monuments alors mieux connus[73]. Cette prudente démarche, poursuivie pour la restitution du seul ordre alors documenté, reste très sommaire, mais révèle une bonne compréhension des vestiges dégagés. On n'en dira pas autant des élucubrations de G.-Th. Schwarz[74], qui dégagea pourtant le portail d'entrée du sanctuaire en 1963 : lecture mal informée des plans anciens, qu'il faudra peu après compléter en ajoutant les maçonneries fouillées par H. Bögli en 1964 et 1965 ; interprétation fort aléatoire de la collection lapidaire, à laquelle il ajoute abusivement le chapiteau dit des *Lugoves*; refus mal motivé du plan centré gallo-romain et hypothèse farfelue de deux états successifs de l'édifice, distants de plus d'un siècle. Aucune illustration ne vient étayer, et pour cause, des suppositions au demeurant le plus souvent oiseuses.

C'est à Monika Verzár que l'on doit une première étude approfondie des blocs sculptés attribués au temple, qu'ils proviennent des fouilles de 1905/1906, de celles de 1964/1965 ou des collections anciennes du Musée. Étude iconographique avant tout, débouchant sur l'interprétation de l'édifice comme un temple du culte de la famille impériale, accompagnée d'un essai de restitution de son architecture des plus contestables[75] : il s'agirait d'un pseudo-périptère prostyle hexastyle limité à l'emprise de la *cella* et perdu au milieu d'un vaste *podium*, lui-même orné en façade méridionale des fameux *clipei* qui viennent flanquer l'escalier monumental. Le choix des blocs retenus pour argumenter cette restitution ou de ceux exclus au prétexte qu'ils n'auraient pas appartenu à l'édifice mais résulteraient d'une

[72] Mesures prises sur le plan des vestiges (dépl. 1 et 8), lui-même assemblage de relevés disparates dont le calage topographique exact ne peut être garanti pour les plus anciens, les vestiges ayant été l'objet de restaurations... cf. *supra* p. 25. En retenant ici pour le pied romain p. (*pes monetalis*) la valeur de 0,29736 m déjà attestée au sanctuaire du Cigognier, à peu près contemporain, le *podium* mesure 68 p. de côté au nu de son parement, soit 20,22 m. Les termes « *pronaos* » plutôt que « porche » et « *ambitus* » plutôt que « galerie » sont communément utilisés dans le jargon des architectes-archéologues, même s'ils ne semblent pas correspondre à l'acception antique de ces termes.

[73] Cart 1907a, p. 305-309 et Cart 1907b, p. 15-19.

[74] Schwarz 1964, p. 77-81.

[75] Verzár 1978, p. 24-31.

collecte destinée à alimenter un four à chaux, par ailleurs non attesté, ne convainc guère. Les quelques monuments évoqués pour comparaison sont à peine décrits et peu éclairants.

Les études comparatives: modèle et variantes du temple « gallo-romain »

Un colloque organisé en mai 1979 par l'Université d'Oxford a tenté une présentation systématique de l'état de la recherche sur les temples gallo-romains de Grande Bretagne, débouchant sur une publication qui fait encore référence aujourd'hui, complétée d'une précieuse revue de tous les temples gallo-romains du continent connus à cette date[76]. L'exposé introductif de D.R. Wilson fait le point sur l'état de la question. Les lacunes de la publication de M. Verzár, parue peu auparavant, apparaissent dès lors à l'évidence. Le plan du temple d'Izernore, avec les piliers angulaires cordiformes de son *ambitus*, connu de longue date, est par lui utilement rappelé. Il n'aurait pas dû échapper à l'attention de M. Verzár.

Il faut attendre une contribution de P.D. Horne au volume *Pagan Gods and Shrines of the Roman Empire*, publié en 1986 par M. Hennig et A. King[77] pour lire une réponse circonstanciée aux hypothèses de M. Verzár. Revenant à juste titre à un plan centré de type gallo-romain, l'auteur propose un *ambitus* clos d'un mur scandé intérieurement et extérieurement de demi-colonnes, le pilier cordiforme écarté par M. Verzár prenant place à l'angle interne. Le *pronaos* qui relève d'un second ordre, plus développé, présenterait quatre colonnes en façade, portant l'entablement à frise de rinceaux alors encore exposé en couronnement du mur de terrasse du Musée. La combinaison d'une haute *cella* carrée et d'un *ambitus*, typiques du temple de tradition celtique, avec un *pronaos* à fronton très romain, est ici bien argumentée, pour la première fois, dans le cas d'espèce du temple de la Grange des Dîmes, même si la localisation en élévation des divers éléments conservés ne convient pas, comme nous le verrons.

H. Bögli tiendra compte de nos premières remarques dès la 2e édition du Guide archéologique d'Avenches, qui présente désormais un plan schématiquement restitué du temple en surimpression de celui des vestiges dégagés[78].

Un temple gallo-romain à *podium* et *pronaos*

L'étude des vestiges en place nous a convaincu que le temple de la Grange des Dîmes est édifié sur un *podium* réalisé en recourant à la technique gallo-romaine traditionnelle du terre-plein plutôt qu'à celle, plus typiquement romaine et attestée ailleurs sur le site d'Avenches, de la platée et du massif de maçonnerie pleine[79]. Ce *podium* carré porte un *ambitus* dont les vestiges d'un angle de la colonnade[80] et de l'entablement[81] ont été retrouvés, tombés ou démontés délibérément, au voisinage de l'angle nord-ouest de l'édifice (fig. 39). Les fondations des murs de la *cella*, légèrement plus large que profonde (37 x 35 p. hors-œuvre) et dont l'axe est-ouest est décalé de 1½ p. environ au nord de celui du *podium*, impliquent un léger rétrécissement de la galerie nord de l'*ambitus*, et un élargissement de la galerie sud, interrompue par la présence de deux hypobases. Ces deux piles de fondation isolées des autres maçonneries prouvent l'existence d'un élément intrusif très romain qui vient modifier le plan centré du temple dit « de tradition indigène » : un *pronaos* relevant d'un second ordre, plus développé que celui de l'*ambitus*, attesté d'ailleurs par un bloc qui combine base et départ du fût[82], trouvé au pied de l'escalier monumental desservant le *podium*, autre élément « romain » ajouté au dispositif traditionnel. Ces blocs d'architecture permettent de tenter une restitution, théorique mais argumentée, du plan de l'édifice.

---

76 Rodwell (éd.) 1980 ; Wilson 1980 ; Horne, King 1980.

77 Horne 1986, repris par Trunk 1991, p. 183.

78 Bögli 1989, fig. 13, p. 16.

79 Bridel 1982, p. 39-41 ; Bossert, Fuchs 1989, p. 15-17, 28.

80 Cat. 57, 58, 59, auxquels on ajoutera cat. 79, 91, 94, 95, 97, 98, 103, 106, 107 (?), 139, 140 (?) et 144, fragments de fûts rudentés ou de bases trouvés ailleurs ; cf. le plan de situation fig. 39.

81 Cat. 10, 12, 25, 32, 33, 41, 45, 51, 52, 85, 96, 101, 129 pour les blocs ou fragments de frise architravée, cat. 4, 5, 8, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 31, 44, 50, 80 (?), 84, 90, 105, 115, 118, 128 (?), 130, 133, 141, 145 et 146 pour les blocs ou fragments de corniches modillonnaires, cat. 26, 27, 28 (?), 29, 39, 40, 43, 55 pour des orthostates d'attique à décor de *clipeus*, cat. 123 pour un bloc de corniche d'attique à ressaut.

82 Cat. 56, *infra* p. 48, 53. Pour les blocs d'une frise à guirlandes à attribuer peut-être à l'entablement du *pronaos* : cat. 1, 2, 13, 42, 55, cf. *infra* p. 53.

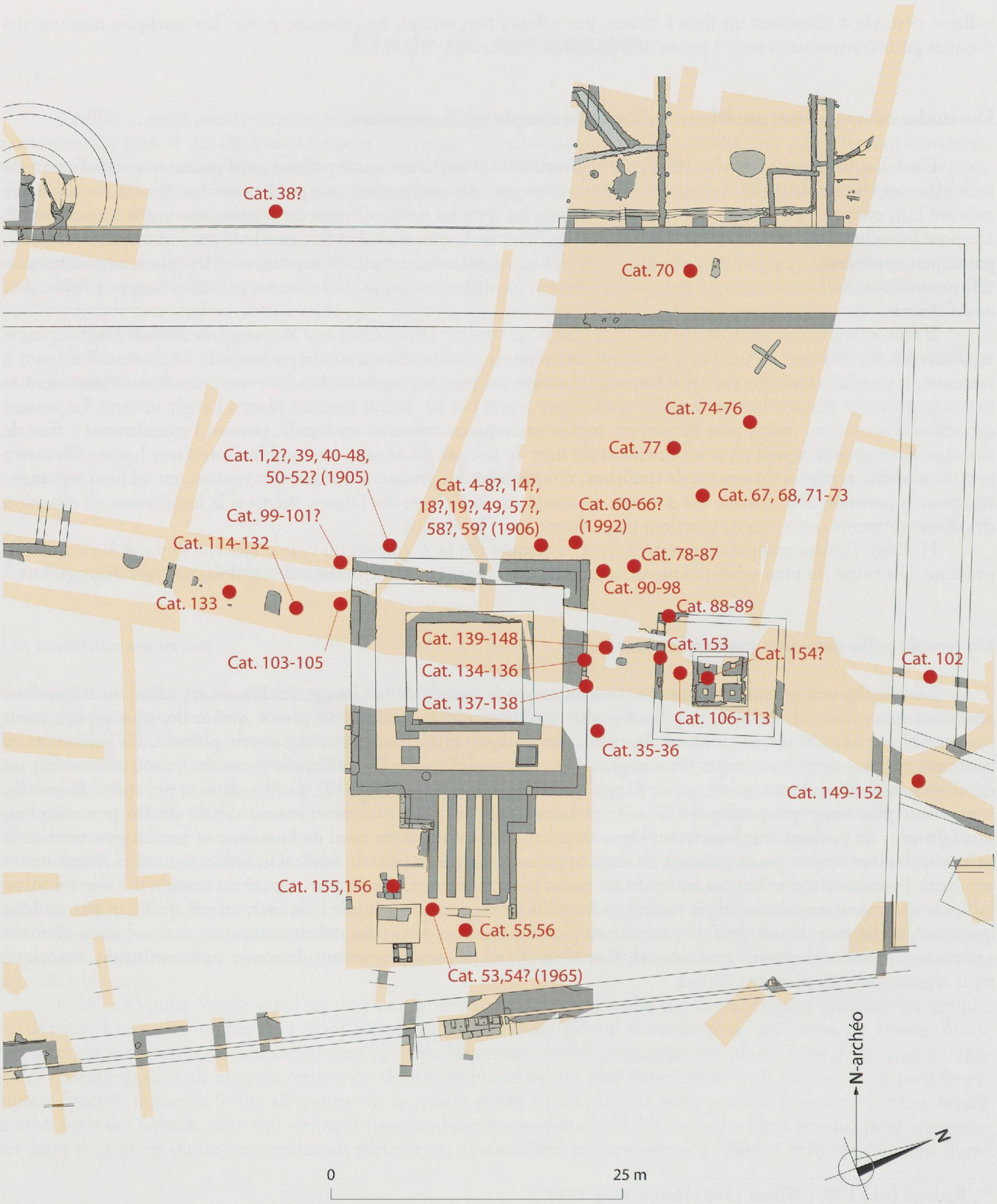

Fig. 39. Temple carré, plan de situation des vestiges épars de l'élévation. Les numéros sont ceux du catalogue, infra p. 119-165. Éch. 1/500.

Hypothèse de restitution en plan (dépl. 8)

Le *podium* et ses dimensions

Mesurant sur ses quatre faces 68 p. (20,22 m) au nu de son parement de grand appareil[83], le *podium* culminait à une hauteur que nous restituerons, par hypothèse, à la cote 455,12, soit 12 p. au-dessus de la base de l'escalier qui le dessert. Eu égard à la pente du terrain environnant, naturelle ou aménagée, son parement de grand appareil reste ainsi visible sur 9½ p. environ sur la façade sud, de part et d'autre de l'escalier, et sur 5 p. environ sur la face arrière nord. On supposera que la dernière assise de grand appareil de ses quatre murs se présentait sous forme d'un dallage formant stylobate sur toute leur largeur; ce dallage se poursuivait-il jusqu'au pied des murs de la *cella*, porté par un radier de maçonnerie, ou délimitait-il un sol coulé, de mortier au tuileau par exemple, rien ne nous permet d'en décider. De même, la nature du sol ménagé à l'intérieur de la *cella* reste-t-elle inconnue.

L'escalier et ses dimensions

Large à sa base de 28 p. hors œuvre pour une largeur utile de 24 p., la rampe d'escalier se développe sur une longueur de 36 p.; un rélargissement, sur ses 10 derniers p., constitué d'une maçonnerie pleine et parementée de grand appareil débordant de 5 p. de part et d'autre, est à restituer sans doute sous la forme de deux massifs de 7 x 10 p., culminant à hauteur du stylobate. Mais nous ne leur donnerons cependant pas un plan carré[84], qui réduirait la largeur utile de l'escalier à 18 p. au moment même où il faut répartir les visiteurs par les trois entrecolonnements de la façade du *pronaos*. Les murs délimitant l'escalier de part et d'autre sont légèrement divergents au niveau des fondations relevées, en sorte que la superposition du plan théorique de restitution sur celui des vestiges fait apparaître une distorsion importante. Erreur de relevé ou de superposition des deux documents ou réalisation peu précise du plan de l'architecte antique par les maçons? Sans doute de tout un peu..., à moins qu'il s'agisse d'un raffinement délibéré visant à accentuer optiquement l'effet de perspective...

La *cella* et ses dimensions

Rien ne subsiste de l'élévation de la *cella*, mais l'analyse des fondations de ses quatre murs, d'une largeur de 3 p. jusqu'au sommet du *podium*, permet de poser l'hypothèse que celle des murs montants était réduite à 2½ p. À ce niveau, nous avons considéré que les imprécisions dans la perpendicularité des murs entre eux, et dans leur parallélisme avec les murs du *podium* étaient corrigées. La *cella* mesure ainsi, d'axe en axe des murs, 34 p. d'ouest en est, soit la moitié de la longueur du *podium*, pour 32 p. du sud au nord; son axe ouest-est se trouve cependant décalé de 1½ p. environ vers le nord par rapport à celui du *podium*, augmentant la profondeur du *pronaos* et diminuant celle de la branche nord de l'*ambitus*. Dans ses deux angles sud-ouest et sud-est, les puissants contreforts St1 et St2, débordant largement des fondations, n'apparaîtront plus que comme de modestes pilastres corniers saillant de ¼ p. à peine sur le nu des murs et dont les dimensions relèvent de l'ordre du *pronaos*. La largeur de 8 p. attribuée à la porte, sans doute à deux battants, qui donne accès à la *cella* du côté sud, est purement hypothétique[85].

L'*ambitus* et ses dimensions

L'existence même d'un *ambitus*, galerie basse cernant la *cella* sur ses quatre côtés, suggérée par le plan des fondations, est attestée par plusieurs éléments du lapidaire, retrouvés au pied du *podium* ou identifiés dans les collections du Musée. On ne retiendra ici que les tambours de colonnes cat. 86, 94, 95, 103, 106, 107, 144, le tambour de

---

83 Faut-il supposer une corniche de couronnement, alors qu'aucune moulure de base n'est attestée, ni possible à l'examen de l'assise de fondation conservée? Nous ne l'avons pas cru nécessaire.

84 Comme proposé par Horne 1986, p. 16, fig. 1c.

85 Elle pourrait être portée à 10 p., valeur très proche du tiers de la largeur de la *cella* en œuvre; la hauteur de la baie atteindrait alors 20 p. selon la proportion 1:2, proche de celle de la Maison Carrée (Amy, Gros 1979, p. 96-97, 103 et pl. 37); avec un entablement valant 1/5 de cette hauteur, l'encadrement de la porte culminerait à 24 p., soit à hauteur de la base du chapiteau, comme à Nîmes. Pour cette question, cf. aussi Aupert 2010, p. 240-245.

demi-colonne adossée cat. 57 et ceux des piliers d'angle cordiformes à demi-colonnes engagées cat. 58, 59, 91, 98[86], tous à cannelures rudentées sur toute leur hauteur. Ces éléments autorisent une restitution en plan sur la base d'un diamètre D des fûts valant 1¾ p., un entraxe E des colonnes valant 5½ p.[87]. Aux angles, les piliers cordiformes rallongent les colonnades de 2 x 1 p. pour déterminer l'alignement des axes de la colonnade en retour, en sorte qu'on peut aisément restituer à l'*ambitus* 11 travées sur ses côtés nord, ouest et est. En façade sud, la rencontre du *pronaos*, qui relève d'un autre ordre, implique une légère adaptation du rythme des colonnes en retour, dont l'entraxe E est porté à 5¾ p., et l'insertion d'un mince pilastre recevant la demi-colonne à peine outrepassée, adossée à chacun des piliers d'angle du *pronaos*, dont l'axe se situe à ¼ p. du nu de ce pilier.

La largeur de l'*ambitus*, mesurée du nu du mur de la *cella* à l'axe de la colonnade, atteint ainsi 13 p. à l'ouest et à l'est, 12 1/3 p. au nord et 15 2/3 p. au sud, pour une longueur totale d'axe en axe des colonnades de 62½ p. sur ses quatre côtés. La distance de l'axe des colonnades au bord du *podium* vaut ainsi 2¾ p. de part et d'autre, pour un total de 68 - 62½ p. = 5½ p. = E.

Le *pronaos* et ses dimensions

Les hypobases St3 et St4, éléments qui apparaissent comme des intrus dans le plan des fondations, attestent l'existence de deux supports intermédiaires entre mur sud du *podium* et mur sud de la *cella*. Ils sont l'indice d'une interruption de l'*ambitus* par un corps de bâtiment devançant la *cella* face à l'escalier d'accès, un *pronaos*. L'ordre de ce vestibule peut être reconstitué à partir du seul bloc cat. 56, qui combine base attique sans plinthe et départ d'un fût de colonne à cannelures rudentées de 0,89 m de diamètre, soit D = 3 p. Pour assurer au mieux la transition avec l'ordre de l'*ambitus*, nous restituons une façade à deux colonnes entre deux piliers carrés de 3 p. de côté, dont l'entraxe central vaut 12 p. soit 4 D et les entraxes latéraux 11 p. soit 3 2/3 D. Cet ordre fait retour dans l'axe des murs de la *cella*, sous forme de deux piliers carrés et de deux pilastres corniers légèrement saillants sur les angles sud-ouest et sud-est de la *cella*. L'entraxe est ici de 8 1/3 p., soit 2,7777 D, valeur résiduelle qui permet de laisser, de part et d'autre du *pronaos*, deux baies de 5 1/3 p. donnant sur l'*ambitus*.

Les élévations

*L'*ambitus

Le lapidaire (dépl. 4, 5, 6.1)

Outre les tambours de colonnes déjà signalés, à 20 cannelures rudentées, les fouilles et les réserves du Musée ont livré une série de blocs permettant de restituer l'entablement et l'attique de la colonnade, mais aucun fragment de base ne peut être attribué avec certitude à cet ordre[88], ni aucun chapiteau.

S'articulant en façade sud sur les piliers d'angle de la façade du *pronaos*, la colonnade était semble-t-il fermée sur tous ses côtés par une balustrade, probablement de bois, qui s'insérait dans des mortaises ménagées dans les fûts à hau-

[86] On regrettera que les piliers du même type conservés *in situ* à Izernore (Ain) n'aient pas fait l'objet d'une publication systématique à ce jour. Ce temple (de Mars?), par bien des aspects comparable à celui de la Grange des Dîmes, n'est connu que par des relevés anciens et partiels, et par une restitution virtuelle en 3D, hautement fantaisiste et non argumentée, consultable sur le site Internet du Musée d'Izernore. Autres exemples de piliers cordiformes au *Forum Vetus* de *Leptis Magna*, temple d'Auguste et de Rome, état tibérien, et temple d'Hercule, mais tous deux des périptères *sine postico* d'ordre ionique: Di Vita, Livadiotti (éd.) 2005, p. 204-217, 228-229 (avec en note 163 une utile bibliographie pour l'origine du pilier cordiforme, probablement cyrénaïque) pl. VIIIA et IXA et B pour l'état tibérien du temple d'Auguste et de Rome, p. 335-339, 363-367, 384-387, pl. XIII pour le temple d'Hercule. Les piliers d'angle à colonne engagée situés aux angles arrières de la chapelle du Mausolée sud d'En Chaplix présentent des problèmes et des solutions comparables tant au niveau des supports et des chapiteaux que de l'entablement lui-même: Flutsch, Hauser 2012, p. 208-213.

[87] Soit D x 22/7 (approximation de la valeur de π); une telle dimension n'est sans doute pas due au hasard: elle correspond à la longueur de la circonférence du fût, facile à mesurer à l'aide d'une cordelette enroulée autour de celui-ci, puis à reproduire par itération selon un mode opératoire aisé à mettre en œuvre.

[88] A l'exception, peut-être, du petit fragment cat. 79. Le profil restitué graphiquement de cat. 140 semble trop développé pour convenir, impliquant un diamètre hors-tout de 0,82 m environ.

teur d'appui. C'est du moins ce que nous supposons sur la base de la morphologie de la demi-colonne adossée cat. 57, qui présente une cavité pour l'insertion à mi-bois d'une main-courante de 18 x 18 cm de section. L'appartenance de ce bloc au lapidaire du temple n'est pas complètement assurée; on s'attendrait à ce que cet élément, comme à la colonne du portique du Cigognier, soit taillé dans un seul et même bloc d'assise que le pilier du *pronaos*, ce qui fut peut-être le cas des assises supérieures. Au niveau du premier tambour, les conflits entre les bases des deux ordres et la mise en place de la balustrade ont pu cependant nécessiter la réalisation d'un bloc rapporté[89].

Architrave et frise sont réalisées en une seule assise et un seul cours. Un bloc d'angle est conservé (cat. 41), incomplet cependant dans sa longueur; il a été découvert au nord-ouest du temple lors des fouilles de 1906, avec d'autres fragments de même type, cat. 45, 51 et 52. En raison même de leur morphologie et de leur décor de frise de rinceaux, on ajoutera à cette série les blocs et fragments cat. 10, 12 (?), 25, dans les collections du Musée dès avant 1906, cat. 32 et 33, récupérés en remploi à Châtillon-sur-Glâne, les fragments cat. 85, 90 et 96, découverts en 1992 immédiatement à l'est du temple, le fragment cat. 101 trouvé en 1993 en remploi dans une ancienne canalisation démolie pour poser une ligne électrique et le fragment cat. 129, trouvé en 2004 (cf. plan de situation des trouvailles, fig. 39).

La corniche modillonnaire qui complétait cet entablement est connue par un bloc d'angle cat. 4, les blocs courants ou fragments cat. 5, 8, 9, 11, 14, 18, 19, 20, 24, retrouvés dans les réserves du Musée et dont certains peuvent provenir des fouilles de 1905 au nord du *podium*; les blocs cat. 44 et 50, qui viennent certainement des fouilles de 1906, les fragments cat. 80 (?) et 84, livrés par la fouille de 1992 sous le trottoir de l'avenue Jomini, à l'est du temple, les fragments cat. 105, 115, 118, 128 (sans cimaise?), 130, 133, 141, 145 et 146, tous récupérés lors des fouilles de 2004.

L'attique est représenté par les orthostates à décor de *clipei*, entiers ou fragmentaires, cat. 26, 27, 29, entrés au Musée avant 1852, mais sans indication précise de provenance, cat. 39 et 40, jointifs, et cat. 43, fragmentaire, tous trois sortis des fouilles de 1906, près de l'angle nord-ouest du *podium*. L'attique était couronné d'une corniche lisse marquant un ressaut aux angles, comme l'indique le seul bloc conservé, cat. 123.

Restitution de l'ordre de la colonnade, de l'attique et de la toiture à partir des fragments de l'angle nord-ouest (dépl. 9)

Retenant comme module un diamètre maximum du fût D valant 1¾ p., nous avons supposé pour cet ordre une base attique sans plinthe, semblable à celle, conservée, du *pronaos*, mais plus proche des proportions habituellement admises (diam. de la base = 1½ D; h. base = ½ D selon Vitruve III, 5, 2), avec un diamètre de 2½ p. = $^{10}/_{7}$ D[90] et une hauteur de ¾ p. = $^{3}/_{7}$ D[91]; pour le profil de cette base, nous nous sommes inspiré de celle du temple «rond», plus ancienne, mais elle aussi sans plinthe et à scotie très réduite, «en trait de scie»[92].

Le diamètre supérieur du fût d, sous la moulure de couronnement, a été restitué à 1½ p, valant $^{6}/_{7}$ D. Cette dimension a aussi été retenue pour le diamètre du chapiteau à sa base.

Nous avons supposé un chapiteau corinthien, dont le modèle a été arbitrairement repris de celui du temple d'Hadrien à Rome[93]. Nous avons donné à l'abaque la dimension diagonale de 3½ p, soit 2 D, ce qui correspond à très peu de chose près à un développement en façade de 2½ p., équivalent du diamètre de la base[94]. Une autre possibilité, tout aussi hasardeuse, aurait été d'attribuer à cet ordre un chapiteau composite dont le bloc cat. 30, trouvé en remploi à Châtillon-sur-Glâne (FR), serait le seul témoin. Pour le pilastre d'angle, large de 1¾ p. à son sommet comme à sa base, le chapiteau est restitué avec le même décor, mais organisé selon le schéma plus aéré attesté déjà à Ostie au temple

89 Bridel 1982, p. 64-66; mais là aussi, un élément est rapporté par encastrement: la base.

90 Wilson Jones 1989, p. 47, point 4 et note 21 donne des proportions très proches basées sur une plinthe large de 7/5 D ou de D x √2, soit ici 2,45 ou 2,47 p. On admettra, dans un souci de standardisation de la fabrication, que le diamètre maximum de la base, équivalent au côté de la plinthe ici inexistante, soit arrondi à 2½ p.

91 La base, dépourvue de plinthe, échappe en fait aux règles de proportion habituelles; cf. Wilson Jones 1989, p. 40, Table C.

92 Cf. *infra*, p. 90. Pour l'évolution de la base attique et les persistances provinciales de variantes à scotie étroite, cf. Gros 2001, p. 495-496. Contrairement à Aupert 2010, p. 215-218, d'ailleurs prudent sur ce point, nous n'avons pas supposé de plinthe réalisée séparément. La faible épaisseur de cet élément, qui vaut au Moulin du Fâ de Barzan 0,45 de la hauteur totale de la base, n'atteindrait ici, selon les mêmes proportions, qu'à peine 0,12 m soit $^{3}/_{8}$ p. env., ce qui nous semble trop peu pour lui assurer une résistance suffisante à l'écrasement, eu égard à la nature de la pierre utilisée. Le lapidaire n'a d'ailleurs fourni aucun fragment qu'on puisse attribuer à un tel élément.

93 D'après Wilson Jones 1989, p. 51, fig. 8a = Wilson Jones 2000, p. 150, fig. 7.28. Bien que daté de 140, ce chapiteau nous paraît suivre une tradition déjà attestée à l'époque flavienne. Cf. cependant Gros 2001, p. 484-490 pour l'évolution des chapiteaux corinthiens et de leur décor à la fin du Ier et au IIe siècle; la fig. 593, reprise de K. S. Freyberger donne un modèle théorique pour l'époque de Domitien, à Rome et Ostie, qui a pu valoir encore à la fin du Ier siècle dans les provinces occidentales.

94 Conformément au schéma retenu par Wilson Jones 1989, p. 48, fig. 5 et 51, fig. 8a et b.

de Rome et Auguste et plus tard, en couronnement d'un pilier d'angle cordiforme, à l'étage inférieur de la palestre du Gymnase de Pergame[95].

En donnant à ces chapiteaux une hauteur de 2 p., soit 8/7 de D, et au fût une hauteur h de 13 ¾ p., on obtient une hauteur libre sous architrave H de 16½ p., soit l'équivalent de 3 entraxes E de 5½ p. Cette proportion introduit ainsi une commensurabilité particulièrement intéressante entre plan et élévation, qui permet des tracés modulaires communs aux deux types de dessins, comme on le verra plus loin. Le rapport H/h s'établit ainsi à 6/5, ou 1,2, et les rapports H/D à 9,43 et h/D à 7,86, proportions courantes selon les recherches de Wilson Jones[96].

L'entablement peut être entièrement restitué à partir des éléments conservés dans la collection lapidaire, dont ceux de l'angle nord-ouest.

L'architrave, haute de 1¼ p. et réalisée avec la frise dans une même assise haute de 2½ p. et en un seul cours large de 1½ p. = d à sa base, peut être restituée, si l'on en croit le bloc d'angle cat. 41 et les autres fragments conservés (cat. 10, 12, 25, 32, 33, 51, 85, 90, 96, 101), selon le schéma compositionnel et les dimensions moyennes suivants:

Une *ima fascia* en léger talus sur la face avant, à situer à l'extrémité ouest de la colonnade nord, mais quasiment verticale sur la face en retour; elle est couronnée d'un cordon sur la face avant ou d'un rang de perles et pirouettes sur la face en retour à droite, côté ouest, pour une hauteur valant 7/24 du tout;

Une *media fascia* quasiment verticale, couronnée d'un rang de perles oblongues, pour une hauteur de 5/24 du tout;

Une *summa fascia* légèrement inclinée vers l'avant, couronnée d'un rang de rais-de-cœur et d'un bandeau pour une hauteur de 9/24 du tout, le bandeau valant 4/24 et la fasce avec sa moulure de couronnement 5/24.

L'ensemble marque une projection maximum de 1/5 p. environ. Le rythme et la taille des moulures sommant les fasces varient beaucoup d'un fragment à l'autre, trahissant une réalisation assez négligée de ces motifs très courants.

Le bloc d'angle cat. 41 peut être restitué avec une longueur originale de 5½ + 2¾ = 8¼ p. au lit de pose, son joint gauche venant à l'aplomb de l'axe de la première colonne libre de la galerie nord, la base de l'*ima fascia* à l'aplomb du pilastre en retour; le joint droit, conservé, de la face en retour tombe au droit de l'axe de la demi-colonne en retour à l'ouest.

La frise de rinceaux occupe elle aussi une hauteur de 1¼ p. environ, si l'on y inclut le chanfrein du bandeau de couronnement de l'architrave; à sa base, elle marque un retrait de son champ sculpté à l'aplomb du rang de rais-de-cœur de l'architrave, alors qu'à son sommet elle est presque à l'aplomb de la base de l'architrave.

Sur la face longue du bloc cat. 41, le décor de rinceaux se termine, à l'extrémité ouest de la face nord selon notre restitution, par une palmette ascendante oblique, le dernier enroulement, lévogyre ascendant, étant centré sur l'axe de la demi-colonne du pilier cordiforme. L'axe de l'enroulement précédent, dextrogyre descendant, peut être restitué à une distance de 1 1/3 p. environ, ce qui permet de restituer 22 enroulements de part et d'autre d'un culot central d'acanthe de 1 5/6 p. pour une longueur totale d'axe en axe des rinceaux de 60½ p., allongée par les palmettes d'angle de 1 5/6 p. de part et d'autre, pour une longueur hors tout de 64 1/6 p. très proche de la longueur de la colonnade hors tout d'angle de pilastre à angle de pilastre, qui vaut théoriquement 64¼ p.

Le profil théorique de la corniche modillonnaire peut être restitué à partir du bloc d'angle cat. 4, sans doute trouvé près de l'angle nord-ouest du *podium* lors de la construction de la route bernoise de 1750-1751 et entré au Musée avant 1852, mais alors dépourvu de numéro d'inventaire. De par son plan et les traces de pose relevées au lit d'attente du bloc d'angle de frise architravée cat. 41, il trouverait parfaitement sa place en couronnement de l'angle nord-ouest de l'*ambitus*, son long côté brisé s'étendant sans doute à l'origine jusqu'à l'aplomb de l'axe de la première colonne libre de la branche nord de l'*ambitus*. La hauteur de ce bloc ne dépasse pas 0,425 m, alors qu'on attendrait l'équivalent de 1½ p., soit 0,446 m pour distribuer assez classiquement les trois éléments de l'entablement selon un rythme proportionnel de 5, 5 et 6 parties dans une hauteur totale de 4 p., valant à peu de chose près le quart de la hauteur H de la colonne. Il faut sans doute mettre cette différence au compte d'imprécisions de taille que confirment les autres blocs de cette assise conservés sur toute leur hauteur (cat. 5, 9, 14, 20, 24, 44), mais aussi des retailles aux lits d'attente, réalisées pour la mise en place des orthostates de l'attique.

Le profil de la corniche, large à sa base de 1½ p. = d et axée sur les centres des colonnes, accuse une projection de son bandeau de couronnement de 1¼ p. en moyenne. Il superpose un talon droit orné d'un motif de rais-de-cœur et sommé d'un réglet, un ovolo, un rang de denticules, des modillons en console très aplatie à feuille d'acanthe alternant avec des caissons à fleurons, un larmier orné de billettes et couronné d'un listel, une cimaise en doucine droite ornée

95 *EAA Atlante*, Tav. 370, fig. 36 = Pensabene 1973, pl. LXXX, n° 216. Rohmann 1998, Taf. 25.3,4 par exemple, ou Taf. 21.1-3 avec les solutions, difficiles à trouver, pour résoudre les conflits de voisinage entre chapiteau de pilier et chapiteau de demi-colonne; cf. aussi Schazmann 1923, Taf. XX,9.

96 Wilson Jones 1989, p. 38, Table A et p. 39, Table B, plutôt dans son Group II.

d'une frise d'acanthes et joncs ascendants et couronnée d'un réglet, enfin un bandeau lisse en léger talus se terminant par un chanfrein assurant l'écoulement des eaux pluviales, d'une largeur variable. Le rendu des divers motifs sculptés reste sommaire, eu égard à la nature parfois poreuse de la pierre utilisée; il était sans doute ici ou là affiné par le recours à un enduit bouche-pore blanc recevant un décor peint polychrome figurant le détail de l'un ou l'autre des motifs végétaux[97]. L'ordonnance de cette corniche, dont la cimaise fait retour à l'angle, attestant un toit en appentis sur les quatre faces de l'*ambitus*, ne trouve pas si aisément qu'on pourrait l'espérer des profils comparables parmi les édifices chronologiquement et régionalement proches, même si les motifs de l'ornementation sculptée relèvent d'un répertoire qui semble bien connu dès le milieu du Ier siècle au moins[98].

La collection des blocs de corniche conservés ne permet pas de détecter des assemblages sur la base de l'examen des trous de crampons; le rythme, pas toujours très régulier, des divers motifs révèle en outre une réalisation un peu négligée et des variantes d'exécution notables.

On peut cependant supposer, sur la base de l'espacement moyen des modillons, qu'il y en avait probablement 98 sur chaque face, pour une répartition rythmée sur un module théorique de $^{2}/_{3}$ p.[99].

La hauteur totale de l'entablement He atteint ainsi 4 p ($3^{5}/_{6}$ p. sans le chanfrein sommital) soit en théorie 1,19 m, ici en réalité 1,16 m. H vaut ainsi 4,13 He[100]. La répartition de ses éléments constitutifs selon le schéma proportionnel 5-5-6, aisément transcrit en p.: 1¼, 1¼, 1½ (ou $^{15}/_{12}$, $^{15}/_{12}$ et $^{16}/_{12}$ p. sans le chanfrein) semble conforme aux données connues ailleurs dans les Gaules et les Germanies à la fin du Ier siècle, même s'il ne faut pas en faire une règle[101].

L'attique

Conformément à une disposition bien connue dès le Forum d'Auguste[102], puis aux portiques est et ouest de celui de Trajan[103] à Rome, mais aussi au forum provincial de Tarragone et à celui de Merida[104], nous restituons en attique de l'*ambitus* les orthostates ornés de *clipei* (cat. 26, 27, 29, 39, 40, 43), à tête de Zeus Amon ou d'Acheloüs pour les blocs conservés[105], ou figurant d'autres divinités marines ou de Méduses pour les fragments incomplets, couronnés d'une corniche à mouluration lisse dont ne subsiste qu'un bloc d'angle, à ressaut, cat. 123.

Les deux blocs jointifs cat. 39 et 40, remontés à partir de fragments trouvés près de l'angle nord-ouest du temple en 1906, permettent de reconstituer un motif complet. Ils sont ornés d'une tête imberbe d'Acheloüs[106] reconnaissable à ses cornes de taureau, au centre d'un médaillon circulaire bordé d'un rang de perles et pirouettes, d'une doucine droite décorée d'un rang de feuilles d'acanthes et joncs, d'un rang de perles légèrement oblongues, d'un ovolo et d'un listel, pour un diamètre total de 4 p. environ (1,20 m). De part et d'autre, un rameau ascendant issu d'un calice déploie ses feuilles d'acanthe et fleurons en un rinceau qui rappelle ceux de la frise, des enroulements de volutes venant combler les écoinçons. La longueur cumulée des deux blocs atteint 1,68 m, soit $5^{2}/_{3}$ p., en sorte que nous proposons de situer cette séquence en couronnement de l'extrémité ouest de la façade nord, le motif débordant à droite l'axe de la demi-colonne de tête, mais s'alignant à gauche sur celui de la première colonne libre. Les autres orthostates ne devaient pas dépasser une longueur de 5½ p., soit un entraxe E de la colonnade. Nous écartant des schémas compositionnels des forums de Rome ou de Tarragone, nous n'avons pas restitué d'autre motif intermédiaire que les rameaux ascendants,

97 Cf. *infra* annexe 1, p. 178-183, rehauts visibles également sur des blocs de la frise de rinceaux.

98 Si le rang d'oves ornant la base de la corniche modillonnaire du Temple de *Mars Ultor* à Rome, ou plutôt le sommet de sa frise (Gros 1996, p. 147; Leon 1971, p. 188-190, Typ A, fig. 8.), ou le motif de rais-de-cœur en étrier connu au même emplacement à celle du portique de *l'area sacra* de Nyon (Rossi 1995, p. 122) est ici banalement remplacé par un rang de rais-de-cœur en ciseau (même transition entre les mausolées nord et sud d'Avenches en Chaplix, Flutsch, Hauser 2012, I, p. 267), ces moulures fonctionnant d'ailleurs comme couronnement de la frise, c'est bien la hauteur relative de chacun des registres qui intrigue dans notre corniche d'Avenches, mais surtout la superposition d'un imposant rang d'oves et d'une modeste rangée de denticules, sans moulure de transition avec les caissons et les modillons. Une telle disposition, inverse du schéma canonique attesté dès Auguste à la Maison Carrée de Nîmes, dès Tibère au moins au temple de la Concorde, semble apparaître dès l'époque julio-claudienne à l'ordre interne de la *Basilica Aemilia* (Leon 1971, p. 193, 262, 266, 299, pl. 126.3) ou même peut-être déjà à l'époque protoaugustéenne, à l'ordre intérieur de l'un des temples, restaurés, du *Forum Holitorium* (von Hesberg 1980, p. 206 et pl. 31.1-2). Ce schéma assez rare est également connu au Capitole de Dougga, daté de 166/167 (Gros 1996, p. 193).

99 Cf. dépl. 8; 9.1-2.

100 Valeur qui se trouve ainsi dans une fourchette communément admise: cf. Gros 2001, p. 497-498.

101 Gros 2001, p. 493-495. Quelques décennies plus tôt, au portique de l'*area sacra* de Nyon, tel que restitué par P. Hauser dans Rossi 1995, p. 121-122, ces rapports sont H = 4 He = 10 D, l'entablement étant construit selon les proportions 7-7-8.

102 Meneghini, Santangeli Valenzani 2007, p. 54-57, fig. 36, 54, 55; Meneghini 2009, p. 59-78.

103 Packer 2001, p. 60-61, fig. 54, 61, 62 et 159; plus complet, Packer 1997, I, The east colonnade and hemicycle, p. 96-111, fig. 54 et 61, II, pl. 50.1-53, en attendant l'exploitation sur ce point des résultats des récentes fouilles de la Commune de Rome, présentés déjà par Meneghini, Santangeli Valenzani 2007, p. 88-93, fig. 80, 84, 93; Meneghini 2009, p. 117-163.

104 Tarragone: Mar 1993, p. 137-144, fig. 20-24; Mérida: Álvarez Martínez 1993, p. 142.

105 Pour l'étude iconographique comparative, cf. Bossert 1998a, p. 51-53.

106 Bossert 1998a, p. 45-46. Pour la «réception» de ce motif, V. Goldbeck, *Die Rezeption des Augustusforums an Platzanlagen in der römischen Provinzen* (Diss. Freiburg 2007, à paraître dans la série Eikoniká chez Schnell+Steiner, Regensburg).

d'apparence très variée selon les médaillons, et sans doute dédoublés de part et d'autre de l'axe de chaque colonne. L'encadrement circulaire des autres médaillons présente des variantes dans le choix des motifs (perles et pirouettes sous l'ovolo au bloc cat. 27 ; feuilles d'eau en lieu et place des feuilles d'acanthe au bloc cat. 43) ou dans leurs proportions.

En façade sud, les entraxes de 5¾ p. réclament sans doute des orthostates plus longs, entraînant probablement un développement plus large des rinceaux intermédiaires.

Aux angles, le lit d'attente de la corniche de l'entablement présente un décrochement vers l'avant de la retaille recevant l'assise de l'attique qui suggère un rélargissement de cette assise de ¼ p. environ, passant de 0,41 m à 0,495 m (1²/₃ p.), sur une longueur de 0,446 m (1½ p.). Il faut sans doute restituer à ce niveau, dans les angles de l'attique, une sorte de piédestal ou pilier d'angle en ressaut, comme le confirme le décrochement du bloc de corniche cat. 123, lui aussi trouvé près de l'angle nord-ouest du *podium*, qui viendrait le couronner. A-t-il porté des statues ou d'autres ornements sculptés ? Était-il orné sur ses faces de masques faisant office de gargouille pour l'évacuation des eaux de la toiture cachée par l'attique comme on va le voir ? Les indices manquent pour se prononcer.

Avec des orthostates hauts de 4 p. et une corniche dont on peut restituer la hauteur à 1 p., l'attique totaliserait 5 p. de hauteur, culminant à 25½ p. au-dessus du stylobate.

La toiture

Les orthostates conservés de l'attique, larges en moyenne de 1¹/₃ p., et provenant probablement tous de la galerie nord de l'*ambitus*, présentent à la face arrière, outre des trous de crampons sans doute coudés destinés à leur assujettissement au bloc de corniche de l'entablement (cat. 26 et 39), une rainure longitudinale de section triangulaire, profonde de 7 à 9 cm, haute de 9 à 10 cm environ, ménagée dès une hauteur qui varie entre 24 et 28 cm selon les blocs (cat. 26, 39, 40). Une telle saignée quasi horizontale nous semble convenir à l'insertion d'une gouttière ménagée à la base de la toiture en appentis de l'*ambitus*, réalisée probablement à l'aide d'*imbrices* calées entre les têtes des chevrons et les orthostates et maçonnées dans ce logement qui semble accuser la pente nécessaire à l'évacuation des eaux pluviales. Le déversement de ces eaux se faisait-il par des gargouilles ménagées dans les piliers d'angle de l'attique ou par des descentes maçonnées dans l'angle rentrant des piliers cordiformes, comme pourrait le suggérer la morphologie du bloc de corniche cat. 5 ? Les indices manquent pour trancher, mais il semble bien qu'il faille admettre que la charpente du toit de l'*ambitus* reposait sur la corniche de l'entablement, et non sur celle de l'attique, trop instable pour recevoir une telle charge à notre avis[107]. De place en place, sans doute dans l'axe des colonnes, un logement a du être ménagé à l'arrière de la corniche pour permettre l'encastrement de la tête de l'entrait qui recevait l'extrémité d'un arbalétrier (cf. dépl. 9.2 ; 10.4-6). Nous avons retenu une pente de 2/5 pour cette toiture ainsi presque totalement cachée par l'attique, et qui culmine sous le niveau de l'architrave du *pronaos*. L'encastrement de l'égout du toit dans les orthostates de l'attique n'était sans doute nécessaire qu'à la branche nord de l'*ambitus*, plus étroite que les autres ; celles-ci, plus larges, offraient un espace apte à recevoir plus aisément l'égout du pan de toiture se prolongeant plus bas, jusqu'au niveau du lit d'attente de la corniche de l'entablement.

Une autre hypothèse, que nous avons écartée, serait que la saignée ménagée à l'arrière des orthostates recevait la naissance d'un plafond voûté en structure légère, la toiture étant reportée au niveau du sommet de l'attique[108].

L'articulation avec le *pronaos*

En façade sud, les deux branches de l'*ambitus* comptent chacune deux travées de 5¾ p. d'entraxe et se terminent par une demi-colonne adossée au pilastre cornier que nous restituons aux deux extrémités de la façade du *pronaos*. Nous avons attribué à ce nœud architectural le tambour de demi-colonne adossée et légèrement outrepassée cat. 57 (dépl. 9.1), dont l'appartenance au temple n'est cependant pas totalement assurée. Tant par ses dimensions que par la nature et le travail de sa pierre, il conviendrait cependant parfaitement à cet emplacement ; la demi-colonne rudentée, un peu inégalement développée de part et d'autre du listel axial, s'adosse à un modeste pilastre de plan légèrement

[107] Contrairement aux portiques des forums cités, la toiture de l'*ambitus* n'a qu'un pan dont la charge tend à pousser latéralement l'ordre qui la porte à sa base, même si l'on doit supposer une charpente dont les demi-fermes assurent la reprise de cette charge à mi-hauteur du pan. La récolte des eaux de toiture derrière un attique est impliquée par la restitution de Packer 1997, I, p. 265-267 et fig. 150 et 152, d'un toit en terrasse à la façade sud de la basilique du forum de Trajan.

[108] Solution retenue par Bauer 1985, p. 232-233 et fig. 10 et Bauer 1987, p. 767 et fig. 2 p. 763 pour le forum d'Auguste ; par Mar 1993, p. 140-142 et fig. 23 pour le portique du sanctuaire impérial de Tarragone ; par Packer 2001, p. 65, fig. 61, 62, p. 204, fig. 158, et déjà Packer 1997, I, p. 99 et fig. 61, 62 pour les portiques est et ouest du forum de Trajan. On notera cependant dans ce cas que les puissantes statues des Daces, soutenant les ressauts de l'entablement couronnant l'attique, viennent en assurer la stabilité et permettre l'insertion, derrière un « superattico » portant les enseignes, des chevrons du toit, dont les tuiles sont ainsi cachées à sa base, les eaux pluviales étant dès lors évacuées au travers des piédestaux des enseignes, qui alternent avec des orthostates formant parapet. L'attique de la façade ouest de la basilique cache quant à lui une couverture en terrasse portée par une voûte maçonnée naissant au niveau du sommet de l'architrave de l'ordre : Packer 2001, p. 185, fig. 152.

trapézoïdal, large de 2 p. et saillant de 4,5 à 8 cm. environ selon les emplacements sur la face arrière du bloc, une face de joint démaigrie à deux bandeaux d'anathyrose verticaux. Ce bloc s'adossait donc à un bloc adjacent, ou s'encastrait en partie dans un logement ménagé dans celui-ci. Pour cette assise au moins, sans doute la première au-dessus de la base si l'on admet que la mortaise visible au lit d'attente recevait l'extrémité d'une balustrade[109], on aurait eu recours à un bloc rapporté, alors qu'au-dessus, pilastre et demi colonne ont pu être taillés avec le pilier d'angle du *pronaos* dans un même bloc d'assise. L'insertion plus ou moins profonde du bloc cat. 57 dans l'assise correspondante du pilier du *pronaos* a permis sans doute de procéder au réglage final des axes des supports de ces deux ordres. La partie apparente du pilastre devait en théorie saillir de ¼ p. pour respecter la longueur de 62½ p. admise pour l'*ambitus*, mesurée d'axe en axe des colonnades latérales. Son extrémité supérieure disparaissait sans doute derrière le chapiteau de la demi-colonne, à moins qu'il se soit prolongé au niveau de l'attique jusque sous l'astragale du pilier d'angle du *pronaos*, facilitant ainsi l'exécution du joint avec le premier orthostate de l'attique.

Le pronaos

Le lapidaire (dépl. 7.2)

Outre la base avec départ de fût rudenté à 24 cannelures cat. 56, dont le diamètre D de 3 p. donne le module de cet ordre monumental, nous attribuons à son entablement les carreaux cat. 1, 2, 13 et 42, considérés jusqu'ici comme les éléments d'un autel en raison de leur décor de guirlandes. La restitution théorique de la dimension originale de ces blocs interdit en effet de les remonter sur la prétendue base maçonnée repérée au pied de l'escalier, trop petite. Nous proposons de les situer en frise du grand ordre du *pronaos*, assise sans doute constituée de deux cours, dont un d'anti-théma, totalement perdu. La longueur restituée de chacun de ces blocs, larges de 0,40 m ($1^1/_3$ p.) au maximum, atteint sans doute 3 p., pour une hauteur restituée en fonction du décor qui valait probablement 2¼ p. Telles sont les seules données tirées du lapidaire qui permettent d'envisager la restitution de l'ordre du *pronaos*, que nous avons considéré par ailleurs comme homologue de celui de l'*ambitus*, et d'ordre corinthien normal.

La restitution (dépl. 9.1-2)

Pour une hauteur totale sous architrave H = 28 p. = $9^1/_3$ D, nous restituons, sur la base à scotie en trait de scie, (dépourvue de plinthe et haute de 1¼ p. = $^5/_{12}$ D pour un diamètre de 4 p., soit $1^1/_3$ D), un fût haut de $23^1/_3$ p., soit $^5/_6$ H ou 7,777 D, dont le diamètre se réduit sous l'astragale sommital à d = $2^5/_8$ p. = $^7/_8$ D, et un chapiteau corinthien de même diamètre à la base, haut de $3^5/_{12}$ p.

Reprenant des proportions simples et voisines de celles de l'ordre de l'*ambitus*, nous attribuons à l'entablement, y compris la cimaise sommitale présente uniquement en rampant et sur les côtés en retour, une hauteur valant le quart de H, soit 7 p. Cette dimension est réduite à 6 p. pour la corniche de base du fronton, dépourvue de cimaise.

L'entablement, supposé homologue de celui de l'*ambitus*, superposerait alors une architrave monolithique haute de 2¼ p., la frise à guirlandes, de même hauteur, mais réalisée en deux cours de $1^1/_3$ p. de largeur et une corniche modillonnaire haute de 1½ p. à la base du fronton, de 2½ p. en rive du fronton et sur les côtés en retour. La base du fronton culmine ainsi à 34 p. du stylobate, soit l'équivalent de la largeur du *pronaos* et de la *cella* d'axe en axe des piliers d'angle et des murs, ou de la moitié de la largeur du *podium*; elle est aussi ainsi à 40 p. de la base de l'escalier.

Les blocs d'architrave devaient mesurer 12 p. de long pour la travée axiale, et 12½ p. pour les travées latérales à l'extrémité desquelles ils amorcent la face en retour.

Les blocs des deux assises supérieures pouvaient être moins massifs et semblent ne pas avoir dépassé, pour ceux de la frise, 3 p. de longueur, sauf peut-être aux angles. Mais là encore, les données tirées des blocs conservés et de leur décor sont trop lacunaires pour assurer une restitution détaillée.

En supposant que le fronton accuse une pente de 2:5 ou 21,8°, on peut lui restituer une hauteur au faîte de la corniche de $9^1/_5$ p., culminant à $43^1/_5$ p. du stylobate.

Les côtés en retour du *pronaos*, derrière les piliers d'angle de la façade, présentent extérieurement un aspect comparable à celle-ci, avec les chapiteaux des piliers intermédiaires et des pilastres corniers saillant de peu sur le pan de mur qui clôt ces travées dès la base de l'entablement de l'*ambitus*, chapiteaux d'ailleurs à peine visibles au-dessus des pans du toit de l'*ambitus*.

[109] Haut de 0,70 m ($2^1/_3$ p = 0,694 m), il devait reposer sur une première assise haute de 1¼ p., comme la base du pilier d'angle du *pronaos*, et combinant base et départ du fût de la demi-colonne; la balustrade de 0,18 x 0,18 m de section, culminerait ainsi à hauteur d'appui, soit à $3^7/_{12}$ p. = 1,0655 m.

À l'intérieur du *pronaos*, les baies jumelles qui donnent des deux côtés sur l'*ambitus* étaient sans doute sommées d'un linteau monolithe clavé, repris par des sommiers contre-clavés taillés dans l'une des assises des piliers et des pilastres corniers. La faible portée libre entre ces supports, 5 1/3 p., et l'épaisseur peut-être réduite du mur montant nous semblent autoriser une telle restitution. La face côté *ambitus* de ce mur a pu s'orner à sa base, en couronnement des baies, de l'éventuelle modénature interne de l'ordre de l'*ambitus*, se poursuivant peut-être sur la face externe des murs de la *cella*. De même, un entablement simplifié a pu orner la face interne du *pronaos* sur ses trois côtés, se poursuivant sur la façade de la *cella*. Faute de témoins de tels éléments architecturaux réalisés en pierre, on serait tenté de les supposer stuqués et peints sur la face arrière brute des entablements externes.

La cella

Le lapidaire (dépl. 7.3)

Aucun des blocs ou fragments enregistrés à l'inventaire ou mentionnés dans notre catalogue ne peut être attribué avec certitude à la *cella*. Son plan, très simple, n'autorise la restitution d'une architecture d'applique qu'aux deux angles sud, sous forme de pilastres corniers, recevant l'ordre du *pronaos* et faisant sans doute retour sur les faces est et ouest.

Le seul élément que nous proposons de lui attribuer est l'acrotère de bronze doré cat. 49, que nous restituons au sommet du fronton arrière eu égard à son lieu de trouvaille, supposant un élément identique en façade avant. Le toit de la *cella* est alors nécessairement à deux pans, le faîte orienté nord-sud.

La restitution (dépl. 10)

Dans l'élévation des murs, larges de 2½ p., nous avons supposé sur trois côtés des fenêtres de 4 p. de côté, à appui très oblique à l'intérieur, pour assurer un bon éclairage[110]. À la porte, large de 8 p., nous avons attribué une hauteur double, de 16 p., et un seuil de ½ p. qui la fait culminer à la hauteur du soffite de l'architrave de l'*ambitus*[111]. Les fermes de la charpente reposent dans des logements ménagés à l'arrière d'une simple corniche de couronnement qui combinerait un cavet, un listel, une doucine droite et un bandeau, qui font retour en couronnement des frontons, seul le cavet et le listel apparaissant à leur base.

Nous avons supposé, fort de comparaisons qui nous semblent convaincantes, que la corniche d'égout culmine à 48 p. au-dessus du stylobate, le faîte à 56 p., équivalant à 60 et 68 p. sur la base de l'escalier. Sans compter l'acrotère, haut de 3 p., l'édifice atteint ainsi une hauteur équivalent au côté du *podium*, ou à deux fois la largeur de la *cella*, mesurée dans l'axe des murs.

Eu égard aux nombreux fragments de placages et de petites corniches d'applique lisses[112], réalisés dans toutes sortes de pierres décoratives[113], il faut sans doute admettre que les parois, tant internes qu'externes, étaient ornées d'un riche décor polychrome, superposant un soubassement en placage de pierre et des panneaux peut-être peints, encadrés de moulures d'applique, de pierre ou de stuc[114].

---

110 Cf. par exemple le dispositif du temple « de Janus » à Autun : Parlasca 1998, p. 277-282, fig. 24 et 25.

111 Ces dimensions pourraient être portées à 10 x 20 p. sans difficulté : cf. *supra*, note 85.

112 Cf. les fragments cat. 62, 63, 65, 66, 71-77, 79, 82, 83, 87, 88, 92, 93, 97, 99, 100, 102, 104, 111-115, 119-122, 124, 131, 132, 139, 147-149, 152, trouvés éparpillés tout autour du *podium*, auxquels il faut ajouter les innombrables petits fragments non décrits, mais dûment enregistrés à l'inventaire du musée et provenant des ensembles K 92/9134, 9138, 9142, 9144, 9172, 9179, 9182-9184, 9191, 9196, 9197, 04/13068, 13069, 13076, 13088, 13118, 13126-13131, 13134, 13150, 13256-13258, 13261, 13263, 13264, 13274, 13895-1898, 13901. La plupart de ces pièces proviennent de niveaux de destruction souvent remaniés tardivement.

113 Calcaire blanc urgonien, calcaire gris dolomitique, brèches alpines à veines rouges ou vertes, marbres de Sampan, etc., toute la gamme des pierres décoratives attestées ailleurs sur le site, tant dans les bâtiments publics que dans les habitats de bon standing.

114 Cf. *infra*, p. 201-214, la contribution de Y. Dubois. et les occurrences citées par Aupert 2010, p. 239-240 à la Tour de Vésone, au temple de Corseul tout comme au Moulin du Fâ lui-même.

L'escalier et les massifs latéraux

Le lapidaire

Le seul bloc attribuable à l'escalier est un orthostate trouvé et conservé *in situ*, qui n'a pas été à ce jour enregistré à l'inventaire du Musée[115]. Épais de 0,28 à 0,30 cm, long de 1,07 m au lit de pose, haut de 0,92 au joint droit, démaigri, ses deux autres côtés présentent un profil arrondi en demi-cercle, le plus court (0,71 m) à restituer comme vertical, le plus long (environ 1,12 m) formant avec le lit de pose un angle de 11,1° environ (dépl. 2.3, 8). On est en présence du premier bloc formant parapet de l'escalier, à la base de son côté oriental, où il repose sur une dalle en place, munie de cavités de bardage et d'une ligne de pose qui permet de replacer exactement cet élément de parapet. La pente nord-sud qu'accuse cette dalle de fondation, de 4,6° environ, ajoutée à celle du côté de l'orthostate fonctionnant comme main-courante, atteint 15, 7°, valeur proche de celle que nous restituerons à l'escalier lui-même, dont les degrés présentent une proportion giron/hauteur de 3:1, soit 18,5°. Les différentes assises du parement de grands blocs de M7 qui portent les autres dalles formant parapet sont elles bien horizontales, dès 2,7 m du pied de l'escalier, impliquant pour celles-ci une main-courante formant un angle de 18,5° avec leur lit de pose.

La restitution : hauteur du *podium* ; marches ou rampe en pas d'âne ? (dépl. 2.1,3 ; 3.1)

Quelle pente et quel rythme faut-il donner à cette rampe longue de 36 p. (10,70 m), aux degrés portés par des murs limons espacés de 5 p. d'axe en axe environ ? Le profil conservé des murs M3 à M7 ne permet pas de se prononcer, et tout dépend de la hauteur restituée du *podium*, et de la présence éventuelle d'un palier intermédiaire[116]. Nous avons opté pour une solution simple, qui s'inspire du dispositif des rampes en pas d'âne donnant accès au *podium* et au *thalamos* sud du temple de Bêl à Palmyre, sans toutefois retenir dans nos dessins de restitution les degrés au giron incliné de près de 6° qui caractérisent ce dernier[117]. En l'absence de toute marche conservée, on ne peut cependant exclure cette possibilité.

Pour aboutir à un schéma régulateur de la façade qui englobe le *podium* et l'escalier dans son tracé, nous proposons de situer le stylobate à la cote 455,12 et le bas de l'escalier à 451,55, donnant ainsi à cette volée des marches une hauteur de 3,57 m, soit 12 p., valant la moitié de sa largeur utile de 24 p. et le tiers de sa longueur de 36 p. Il en résulte une pente de 1:3, soit de 18,5° donnée par l'alignement des nez des marches.

En restituant 24 marches hautes de ½ p. et au giron de 1½ p., on atteint la hauteur du *podium* en avant de celui-ci d'une largeur de marche. Cette particularité doit permettre de plus facilement atteindre les massifs latéraux et de mieux distribuer le public vers les trois entrecolonnements du *pronaos*, l'espace libre en avant des bases des colonnes atteignant 2 1/3 p.

Comment faut-il concevoir ces degrés ? Sans doute sous forme de dalles longues de 5 ou 7 p. et peut-être larges d'un peu plus de 3 p. pour pouvoir contenir deux degrés taillés dans un même bloc haut de 1 p. Cette solution, adoptée au temple de Bêl de Palmyre, a l'avantage d'être plus résistante au cisaillement qu'une dalle épaisse de ½ p. et large d'un peu plus de 1½ p., qui n'aurait représenté qu'un emmarchement, mais aurait difficilement supporté une charge importante.

La main-courante, culminant environ 2 p. au-dessus du nez des marches, venait s'arrêter contre le parement sud des massifs latéraux qui la rendent inutile, à hauteur de la dix-huitième marche.

Modules et schémas régulateurs

Les propositions de restitution du plan et de l'élévation du monument que nous avons avancées sur la base de l'étude du plan des vestiges et du relevé des blocs d'architecture témoignent-elles d'un projet d'architecte que l'on peut reconstituer ? Ce projet s'exprimait-il plutôt en termes mathématiques, par la mise en œuvre de dimensions modulaires exprimées en multiples ou sous-multiples du pied romain ? ou plutôt par un tracé géométrique ? En l'absence de vestiges en place de l'élévation, il est bien hasardeux de se risquer à quelque supposition que ce soit. Tentons pourtant de relever quelques faits notables qui donnent une certaine cohérence à nos restitutions, sous forme d'un tableau pour les mesures modulaires, de quelques figures commentées pour les tracés régulateurs.

[115] Relevé 1/10 du 7.3.1989, PhB, dessins MRA 1989/s.n.

[116] Solution retenue par nous à titre d'hypothèse lors d'une présentation provisoire de nos travaux à la table ronde Architecture et romanisation, tenue à Bibracte/Glux-en-Glennes les 16 et 17 avril 2009, dans le cadre du PPF Sociétés antiques de l'Est de la Gaule, animé par M. Reddé : Bridel 2011, p. 292 et fig. 3-5.

[117] Amy, Seyrig, Will 1975, p. 12-13 et plans 15-20 de l'album, p. 108 avec la fig. 55 et plans 71-73, 77 de l'album.

Dimensions notables et recherche des modules (Dépl. 8)

Tableau 2. Temple carré. Dimensions et modules

Désignation	**Dimension**		
	m	**p.**	**module**
Plan			
Diamètre maximum D_1 du fût de la colonne de l'*ambitus*	*0,52*	1¾	$\mathbf{D_1}$
Diamètre minimum d_1 du fût de la colonne de l'*ambitus*	0,45	1½	$\mathbf{d_1}$
Diamètre de la base Db_1 de la colonne de l'*ambitus*	0,74	2½	$1^3/_7$ D_1
Longueur ou largeur L_1 du *podium* hors tout	*20,22*	68	$\mathbf{L_1}$ = 12 E_1 + 2 p.
Retrait de l'axe des colonnes sur le bord du *podium*	0,82	2¾	½ E_1
Entraxe E des colonnades W, N et E	1,64	5½	$\mathbf{E_1 = \pi \times D_1}$
Entraxe de la colonnade S	1,71	5¾	E_1 + ¼ p.
Longueur des colonnades W, N, E, d'axe en axe des retours	18,59	62½	11 E_1 + 2 p.
Largeur des branches W et E de l'*ambitus*, d'axe en axe	4,24	14¼	2,59 E_1 ou $8^1/_7$ D_1
Largeur des branches W et E de l'*ambitus*, de l'axe de la colonne au nu du mur de la *cella*	3,87	13	2,36 E_1 ou 7,43 D_1
Largeur de la branche N de l'*ambitus*, d'axe en axe	3,99	$13^5/_{12}$	2,44 E_1 ou 7⅔ D_1
Largeur de la branche N de l'*ambitus*, de l'axe de la colonne au nu du mur de la *cella*	3,82	$12^5/_6$	2⅓ E_1 ou 7⅓ D_1
Largeur de la branche S de l'*ambitus*, d'axe en axe	4,96	$16^2/_3$	3,03 E_1 ou 9,52 D_1
Largeur de la branche S de l'*ambitus*, de l'axe de la colonne au nu du mur de la *cella*	4,58	$15^5/_{12}$	2,80 E_1 ou 8,81 D_1
Diamètre maximum du fût D_2 de la colonne (ou côté du pilier) du *pronaos*	*0,89*	3	$\mathbf{D_2}$
Diamètre minimum du fût d_2 de la colonne du *pronaos*	0,78	2⁵/8	$\mathbf{d_2}$
Diamètre de la base Db2 de la colonne (ou côté du pilier) du *pronaos*	*1,19*	4	1⅓ D_2
Longueur L_2 du *pronaos*, d'axe en axe des piliers d'angle	10,11	34	L_2 = ½ L_1
Entraxe central E_2 du *pronaos*	3,57	12	$\mathbf{E_2}$ = 4 D_2
Entraxes latéraux du *pronaos*	3,27	11	3⅔ D_2
Entraxes retours du *pronaos*	2,48	8⅓	2,78 D_2
Longueur de la *cella*, d'axe en axe des murs	*10,11*	34	$\mathbf{L_2 = ½\ L_1}$
Profondeur de la *cella*, d'axe en axe des murs	*9,52*	32	
Largeur utile de l'escalier	*7,14*	24	8 D_2
Largeur hors tout de l'escalier	*8,33*	28	9⅓ D_2
Longueur utile de l'escalier	*10,70*	36	12 D_2
Longueur visible du *podium* de part et d'autre de l'escalier	*4,46*	15	5 D_2
Longueur ouest-est des massifs latéraux	*2,08*	7	2⅓ D_2
Longueur nord-sud des massifs latéraux	*2,97*	10	3⅓ D_2
Élévation			
Hauteur du *podium*, de la base de l'escalier au stylobate	3,57	12	4 D_2
Hauteur sous architrave H_1 de l'ordre de l'*ambitus*	4,91	16½	$9^3/_7$ D_1 = 3 E_1*
Hauteur de la base hb_1 de l'ordre de l'*ambitus*	0,22	¾	$^3/_7$ D_1
Hauteur du fût h_1 de l'ordre de l'*ambitus*	4,09	13¾	$7^6/_7$ D_1
Hauteur du chapiteau hc_1 de l'ordre de l'*ambitus*	0,59	2	$1^1/_7$ D_1 ou 1⅓ d_1
Hauteur de l'entablement He_1 de l'ordre de l'*ambitus*	1,19	4	$2^2/_7$ D_1
Hauteur de la frise architravée de l'ordre de l'*ambitus*	*0,74*	2½	$1^3/_7$ D_1
Hauteur de la corniche de l'ordre de l'*ambitus*	0,45	1½	$^6/_7$ D_1
Hauteur à la corniche Hc de l'ordre de l'*ambitus* H_1 + He_1	6,10	20½	$11^5/_7$ D1**
Hauteur de l'attique de l'*ambitus* Ha	1,49	5	$2^6/_7$ D_1
Hauteur des panneaux à médaillons figurés de l'attique	1,19	4	$2^2/_7$ D_1**
Hauteur de la corniche lisse de l'attique	0,30	1	$^4/_7$ D_1
Hauteur hors tout de l'*ambitus*, attique compris	7,58	25½	$15^5/_7$ D_1
Hauteur sous architrave H_2 de l'ordre du *pronaos*	8,33	28	9⅓ D_2
Hauteur de la base hb_2 de l'ordre du *pronaos*	0,37	1¼	$^5/_{12}$ D_2
Hauteur du fût h_2 de l'ordre du *pronaos*	6,94	23⅓	$7^7/_9$ D_2

Désignation	Dimension		
	m	p.	module
Hauteur du chapiteau hc_2 de l'ordre du *pronaos*	1,02	$3^5/_{12}$	$1^5/_{36}$ D_2 ou $1^{19}/_{63}$ d_2
Hauteur totale de l'entablement He2 du *pronaos*	2,08	7	2⅓ D_2 = ¼ H_2 = $^7/_{12}$ E_2
Hauteur de l'entablement du *pronaos* à la base du fronton	1,78	6	2 D_2 = ½ E_2
Hauteur totale de l'ordre du *pronaos* à la base du fronton	10,11	34	11⅓ D_2= $\mathbf{L_2}$
Hauteur à la corniche de l'ordre du *pronaos*	10,41	35	11⅔ D_2
Hauteur au faîte du fronton du *pronaos*	12,85	$43^1/_5$	
Hauteur à la corniche de la *cella*	14,27	48	4 $E_2 \cong L_2 \times \sqrt{2}$
Hauteur au faîte de la *cella*	16,65	56	
Hauteur totale dès bas de l'escalier	20,22	68	$\mathbf{L_1 = 2\ L_2}$

Notes au tableau: Les dimensions en m attestées par les blocs conservés ou obtenues directement par l'analyse des vestiges conservés sont données en italique.

* Faudrait-il modifier cette dimension en allongeant le fût ou en dotant la base d'une plinthe pour atteindre la valeur de 17 p. = ½ L_2? En l'absence de toute donnée sur la base et le chapiteau de cet ordre, il est bien difficile de se prononcer. Eu égard au plan inexactement centré et imparfaitement carré de la *cella*, la proportionnalité avec l'entraxe E nous semble plus justifiée.

** La hauteur de l'entablement, au lit d'attente de la corniche recevant l'attique, ne dépasse pas 1,16 m en réalité, en partie compensée par celle des panneaux à médaillons qui vaut 1,20 m au lieu des 1,19 m attendus. Faut-il dès lors supposer que la hauteur à la corniche de l'ordre de l'*ambitus* est plutôt définie graphiquement par rabattement de la diagonale du carré inscrit dans la largeur des portiques latéraux de l'*ambitus*, d'axe en axe du mur et de la colonnade? Cette valeur, 14¼ × √2 = 20,15 p ou 5,99 m, plus courte de 0,35 p. ou 0,10 m environ, semble insuffisante.

Proportions et tracés régulateurs (dépl. 8)

Proportions

Le rapport entre la hauteur de la *cella* à la corniche et celle de l'*ambitus* à la corniche modillonnaire vaut ici 48 p.: 20½ p. = 2,34; en incluant l'attique, 48 p.: 25½p. = 1,88 .

Si on établit ce même rapport au niveau du sommet des toitures[118], il vaut 56 p.: 26½ p. = 2,11. Cette proportion vaut 2,22 au temple de Janus à Autun, 2,22 à la Tour de Vésone, à Périgueux, 2,22 également au temple du Moulin du Fâ à Barzan, selon la restitution de P. Aupert[119], de 2,14 à Riaz/Tronche Bélon.

Le rapport entre la hauteur totale de la *cella* à compter du sommet du *podium*, et sa largeur hors tout (ou son diamètre pour les temples ronds) vaut au temple de la Grange des Dîmes 56 p.: 37 p. = 1,51 selon notre hypothèse. Il s'établit à 1,7 au temple de Janus à Autun (mais la pente de la toiture est particulièrement raide), 1,39 à la Tour de Vésone à Périgueux, 1,422 à la Tour de Grisset à Fréteval, et P. Aupert le restitue à 1,74 au Moulin du Fâ, dont on ne connaît pas la hauteur originelle. Notre restitution semble donc dans une bonne moyenne[120].

Tracés régulateurs

En plan, le décentrement de l'axe transversal de la *cella* par rapport à celui du *podium* et le plan légèrement barlong de celle-ci ne permettent pas d'autre tracé régulateur que celui du carré du *podium* et de l'axe des murs nord-sud de la *cella*, distants entre eux , dans l'axe, de la demi-longueur du *podium*.

En élévation, la façade de l'édifice s'inscrit dans un cercle de 34 p. de rayon, dont le diamètre vaut la longueur du *podium* et la hauteur au faîte de la *cella*, à compter du bas de l'escalier. Le cercle de 34 p. de diamètre inscrit entre les axes des piliers d'angle du *pronaos* et tangent à sa base à la ligne marquant le niveau du stylobate donne la hauteur de la base du fronton.

[118] Le sommet du pan de la toiture de l'*ambitus* culmine en effet à 6 p. au-dessus de la corniche modillonnaire, soit à 26½ p. au-dessus du *podium*.

[119] Aupert 2010, p. 246-252, auquel nous empruntons les dimensions des monuments donnés pour comparaison.

[120] Nous avions proposé il y a peu (Bridel 2011, p. 293-294 et fig. 4 et 5) une restitution plus élancée, combinant un toit plus pentu (pente de 1 : 2 au lieu de 2 : 5), un *podium* plus bas (6 p.) inclus dans le calcul de la proportion h. totale/h sommet toit de l'*ambitus*, qui valait ainsi 2 selon notre hypothèse ou 2,19 en excluant le *podium*. Le rapport h. totale *cella* sur *podium*/l. *cella* valait alors 1,85. Cette hypothèse reste plausible, mais réduit à 1½ p. seulement la hauteur du *podium* à la face arrière du temple, ce qui nous paraît difficile à admettre.

La hauteur à la corniche modillonnaire de l'ordre de l'*ambitus* pourrait être obtenue en rabattant sur l'axe du mur de la *cella* la diagonale joignant l'axe du mur de la *cella* à sa base à l'axe de la colonne à une hauteur égale à la largeur de l'*ambitus* d'axe en axe, pour autant que cette dernière distance ait mesuré 14½ p. On obtiendrait une hauteur de 14½ × √2 =~ 20½ p.

La valeur retenue de 14¼ p. ne donne qu'une hauteur de 20,15 p., insuffisante, et ce tracé ne semble donc pas opératoire.

Pour la *cella*, l'hypothèse que nous avons retenue détermine la hauteur à la corniche par le rabattement sur l'axe d'une des parois de la diagonale du carré de 34 p. inscrit entre les axes de ces mêmes parois, ce qui lui donne une valeur de 34 × √2 =~ 48 p.

En dépit des incertitudes qui grèvent notre tentative de restitution, elle paraît en fin de compte compatible avec les données recueillies sur le terrain et dans les réserves du Musée, et cohérente eu égard aux dimensions et proportions de la série des temples comparables, dans laquelle elle s'insère assez aisément.

Le décor sculpté : l'iconographie et sa signification

Si l'attribution de la frise à rinceaux à l'ordre de l'*ambitus* et des médaillons figurés à son attique peut être assurée matériellement par l'étude de restitution qui permet d'assigner une place précise à chacun des blocs conservés, il n'en va pas de même du décor du *pronaos* et de celui de la *cella*; seules des hypothèses peuvent être ici suggérées, en tentant de situer dans l'élévation quelques blocs sculptés provenant certainement du temple, comme les fragments de frise à guirlandes, ou qui lui ont été attribués à titre d'hypothèse en raison de leur lieu de trouvaille, mais surtout de leur registre iconographique et de leur style.

Le groupe des sculptures en marbre de membres de la famille impériale, provenant de l'état tibéro-caliguléen du sanctuaire, a dû sans nul doute trouver un emplacement de choix dans le dispositif architectural et rituel de la fin du Ier siècle. Celui-ci demeurera cependant indéterminé, en dépit d'une première proposition que nous avions faite de replacer ces statues sur les avancées que présente le *podium* de part et d'autre de l'escalier axial, ou sur un palier que celui-ci aurait marqué à mi-hauteur[121]. La surface explorée de la cour du sanctuaire nous paraît trop exiguë pour saisir avec assez de précision la disposition des édifices annexes et la répartition des monuments votifs ou honorifiques qui ont dû la peupler peu à peu, et parmi eux sans doute le groupe de la famille impériale ; on ne peut toutefois exclure, on le verra, qu'il ait trouvé place quelque part dans le temple lui-même.

Au-delà de ces problèmes de distribution spatiale des divers *membra disjecta* de *l'ornamentum* du sanctuaire, nous voudrions tenter aussi, dans une brève approche iconologique, de saisir la signification de cet assemblage de motifs d'inspiration très classique dans le cadre d'un édifice dont l'architecture, on l'a vu, présente une synthèse originale entre plan « de tradition indigène » et élévation qui recourt à des composants et des modèles assurément et sans doute délibérément romains. Peut-on entrevoir ici le sens et la fonction que les commanditaires ont voulu donner au temple qu'ils font ériger à la fin du Ier siècle ? À quelle(s) divinité(s) ils l'ont consacré, quels cultes ils ont pu y pratiquer ?

*La frise de rinceaux de l'*ambitus

Les rinceaux d'acanthes sont connus en ornement de frise à Avenches même, aux mausolées nord et sud de Chaplix, avec des variantes qui témoignent de l'évolution du motif entre 30 et 40 apr. J.-C.[122], mais aussi, entre autres, sur le forum de Nyon dès Claude ou Néron, au portique de *l'area sacra*[123], puis à la basilique de l'*area publica*[124]. Ces attestations régionales et plutôt précoces se situent sans doute dans la descendance des frises à rinceaux connues en

[121] Bridel à paraître a ; notre restitution, on l'a vu, exclut désormais un palier intermédiaire pour l'escalier.

[122] Castella (dir.) 1998, p. 22, 25 ; Castella, Flutsch 1990, p. 14-16, 18-24 ; Castella *et al.* 2001, p. 79-81, fig. 107-109 ; Bossert 2002a, p. 54-55, fig. 26a et b ; Flutsch, Hauser 2006, fig. 2-5, p. 409-412 ; Flutsch, Hauser 2012, I, p. 70, 196, 211-212, 259, 263-265 (mausolée sud), 234-235, 254 (mausolée nord).

[123] Bridel 1994, p. 145-146 ; Bossert 2002b, p. 42-43, cat. 28a-b, pl. 34-35 et p. 58-62 pour les comparaisons avec Avenches et Augst ; Hauser dans Rossi 1995, p. 118-120, 124-126, cat. 1 et 3 ; Trunk 1991, p. 128-131, qui donne une bonne étude régionaliste du motif, p. 125-134.

[124] Bridel 1989, p. 64-65, Bridel 1994, p. 146-149, Bossert 2002b, p. 55. La construction de la seconde basilique est désormais datée « vers le milieu du Ier siècle », Brunetti, Henny 2012, p. 67.

Narbonnaise dès l'époque augustéenne, à la Maison Carrée de Nîmes[125], puis à l'«Arc admirable» d'Arles[126] ou encore sur des blocs de Narbonne[127], pour n'en citer que quelques-uns. Avec les rinceaux d'acanthes, et non plus de tiges qui ornent la frise du temple avenchois, c'est peut-être plutôt du côté du Capitole de Brescia[128] , érigé sous Vespasien, qu'il faut chercher un élément de comparaison. Laissant aux spécialistes l'analyse iconographique d'un motif sans doute déjà courant, voir banal à la fin du Ier siècle, puisqu'il est alors, depuis longtemps, l'un des symboles de l'âge d'or inauguré par Auguste lui-même et symbolisé par l'*Ara Pacis* de Rome, c'est plutôt son association avec le motif des *clipei* de l'attique qui retiendra ici notre attention. On notera cependant que les rinceaux se retrouvent tant sur des édifices publics, civiques ou sacrés, que sur des monuments funéraires.

Les clipei *de l'attique de l'*ambitus

On a dit souvent ce motif inspiré du forum d'Auguste, où, selon la vue traditionnelle de P. Zanker[129], l'attique du portique du *Forum Augusti* fait alterner masques de Zeus-Amon et d'autres divinités[130] avec des caryatides figurant les peuplades soumises. Tant le registre iconographique exact que son interprétation ont été récemment l'objet de nouvelles interprétations[131] qui en nuancent la signification et la portée. Les *clipei* comme décor de l'attique d'un portique sont un dispositif architectural repris maintes fois ailleurs dans les provinces occidentales, comme à Clunia[132], Merida[133], à Caderousse près d'Orange[134], et finalement aux colonnades flanquant la *Basilica Ulpia* de Rome[135]. Il pourrait paraître réduit à n'être qu'un motif assez banal et courant du décor des sanctuaires du culte impérial ou des *fora* des colonies, de l'époque de Tibère aux Flaviens. Il présente cependant à Avenches, comme l'a bien vu M. Verzár[136], une variante attestée à Arles[137] et au portique du forum provincial de Tarragone[138], entre autres, qui fait se succéder des panneaux rectangulaires, scandés de rinceaux et candélabres, sans le recours à des personnages intercalaires. Ce même modèle, considéré à Arles comme relevant d'une seconde phase de construction du forum, sous Vespasien, serait déjà connu au forum de Nyon[139], puis repris au temple de la Grange des Dîmes.

M. Verzár situait les *clipei* d'Avenches en décor du *podium*, ce que rien ne permet d'attester : nous avons vu qu'ils ornent en réalité l'attique de l'*ambitus*[140]. Elle en faisait l'indice sûr d'une consécration de l'édifice qui les porte au culte de la maison impériale. Pour des raisons relevant à la fois de l'évolution du sanctuaire et de son organisation, nous verrons qu'il n'en est probablement rien et que le modèle du *Forum Augusti*, lui-même à l'aspect encore incertain à plus d'un titre, a subi, en Narbonnaise en particulier, des adaptations formelles et peut-être aussi sémantiques très claires[141].

---

125 Amy, Gros 1979, p. 150-156.

126 Bossert 1998a, p. 52 ; Verzár 1978, pl. 24.2 ; von Gladiss 1972, pl. 44.1 ; Janon 1986, p. 40-46.

127 Janon 1986, p. 75-78, blocs 55-66 et pl. XVII-XXII.

128 Gabelmann 1971, p. 144-145.

129 Zanker 1969, p. 13.

130 Verzár 1978, p. 35, n. 41 y voit plutôt des têtes de barbares vaincus.

131 Bonne présentation critique dans Sauron 2006, p. 206, et ses conclusions p. 214-217 ; révision du cadre architectural, suite aux récentes fouilles, dans Gros 2006, p. 116 et 123.

132 Hauschild 1972-1974, p. 38 ; Verzár 1978, p. 38, n. 64 et 65.

133 Trillmich 1990, p. 310-311 ; De La Barrera 2000, p. 158-162.

134 Sauron 2006, p. 206, Espérandieu 1, 1907, n° 272.

135 Packer 2001, p. 60-69, en particulier fig. 54, p. 63 et 61, p. 65. Les personnages séparant les *clipei* ne sont plus des caryatides, mais des Daces vaincus.

136 Verzár 1978, p. 38-39.

137 Gros 1987a, p. 357-361.

138 Hauschild 1972-74, p. 36-39, 41 et fig. 32 ; Pensabene 1993, p. 89-97 ; Mar 1993, p. 137-145, fig. 21-25.

139 Bridel 1994, p. 146-148 ; Bossert 2002b, cat. 26 et 27, p. 41-42, pl. 32-33, et p. 55, avec pour comparaison, le cat. 16, p. 33-34 et pl. 18-19, une tête de Jupiter-Amon en décor d'un ressaut de la frise de l'ordre de la basilique probablement. Un nouveau fragment de *clipeus* a été récemment publié par P. Hauser, dans Brunetti, Henny 2012, p. 145-146 qui propose de l'attribuer au portique de l'*area publica*.

140 À Tarragone, hésitation entre l'attique et le *podium* : Hauschild 1972-1974, p. 38 et Hauschild 1993, p. 326 ; réticences quant à la localisation en décor de *podium* aussi chez Koppel 1990, p. 337-338. Pour les *clipei* d'Arles, Gros 1987a p. 357-358 penche plutôt pour un revêtement de *podium*. Cf. Verzár-Bass 1995, p. 23 et n. 32-34.

141 Rosso 2011, p. 199. Nous allons au-delà de la prudente et fine analyse d'Emmanuelle Rosso dans cette récente contribution qui donne un état fort utile de la question et de l'évolution du motif de *clipeus*. Le statut d'Avenches, colonie latine sous Vespasien seulement, celui du sanctuaire de la Grange des Dîmes, qui n'est ni un forum, ni un sanctuaire du culte impérial, nous ont convaincu de la légitimité de cette démarche.

Suivant l'opinion de Martin Bossert[142], nous soulignerons enfin que les panneaux avenchois n'attestent qu'une représentation de Zeus Amon (pas nécessairement lié au culte de l'empereur) et une autre d'une divinité fluviale [143] qui rappelle le masque d'Océan de l'état flavien du forum d'Arles[144]. Les masques qui ornaient les nombreux autres *clipei* perdus restent inconnus, alors que nous proposons d'en restituer 37 en tout. Ils s'y présentaient d'ailleurs sous deux variantes au moins, si l'on en croit les fragments conservés, l'une avec un *clipeus*, bordé de godrons ou feuilles d'eau, qui semble plus directement hérité du modèle augustéen de Rome (cat. 27 ? et 43), l'autre au médaillon bordé d'un rang de feuilles d'acanthe rappelant le modèle arlésien d'époque flavienne (cat. 26, 29, 39, 40)[145]. C'est dire la part d'incertitude qui demeure dans l'interprétation à donner de ce registre iconographique, connu également, dès 40 ap. J.-C. sans doute, au monument sud de la nécropole d'Avenches/En Chaplix où des *clipei* sont ornés de motifs centraux géométriques, floraux ou peut-être figurés[146] ou encore à Porrentruy, au mausolée de la Communance[147].

Tout comme le dispositif architectural du temple de la Grange des Dîmes propose une relecture du portique à attique du forum d'Auguste ou de celui de Tarragone, retourné pour s'appliquer à l'*ambitus* d'un temple de plan « indigène », le registre iconographique a pu susciter une nouvelle lecture, revisitée d'allusions à des circonstances locales, de motifs devenus des poncifs, et dont le sens exact nous échappe en bonne partie. On notera cependant qu'une tendance à figurer des divinités marines ou aquatiques semble se dessiner, qu'on avait déjà signalée, sans pouvoir non plus l'interpréter, au sanctuaire du Cigognier[148]. Sans doute symboles d'ordre, de domination et de prospérité de l'*Orbis terrarum* tout entier[149], certes sous la garde de l'empereur, ces divinités n'attestent pas pour autant, à notre avis, un culte exclusif de la maison impériale dans l'édifice qu'elles ornent[150].

Une frise de guirlandes pour le pronaos *?*

Nous avons démontré plus haut l'impossibilité, pour des raisons tenant à leur morphologie, d'attribuer les blocs à frise de guirlandes cat. 1, 2, 13 et 42 à l'autel, probablement monolithique, qui se dressait vraisemblablement dans l'axe du temple, en avant de l'escalier desservant le *podium*. On ne peut totalement écarter l'hypothèse d'un autel monumental bâti en grands blocs sculptés, à l'image de celui que Martin Bossert suppose sur l'*area sacra* du forum de Nyon, s'inspirant de l'*Ara Pacis* de Rome ou de l'*Ara Augusti* de la cour du *Bouleuterion* de Milet[151], dont on pourrait un jour retrouver les fondations dans la partie inexplorée de la cour du sanctuaire avenchois. Le soubassement St10, tardivement bâti entre le puits et le tétrastyle ne saurait convenir, l'étude stylistique ayant démontré que le traitement du décor de guirlandes est contemporain de celui de l'ordre de l'*ambitus* du temple[152].

Si les diverses variantes de guirlandes et de supports qui les soutiennent sont bien connues[153] tant par des autels, funéraires[154] ou non, le plus souvent monolithiques, que par des monuments funéraires où elles ornent habituellement les entrecolonnements aveugles des soubassements[155], on en trouve aussi, portées par des bucrânes, à l'entablement

[142] Bossert 1998a, p. 129-130.
[143] Bossert 1998a, p. 51-52, fig. 13.
[144] Identification reprise en commentaire du *clipeus* de Vienne dans *NEsp* I, Vienne, 2003, n° 107, p. 52 (Renaud Robert).
[145] Rosso 2011, p. 199 distingue bien les deux types.
[146] Bossert 2002a, cat. S 7-9, p. 39-41, pl. 20-21. La situation en décor du soubassement reste discutable à notre avis ; cf. désormais Flutsch, Hauser 2012, p. 70-77.
[147] Bossert dans Bossert *et al.* 2011, cat. 10, p. 110-111, pl. 20-21 (*clipeus* à portrait) et cat. 11, p. 111-112, pl. 22-23 (*clipeus* à masque de Jupiter-Amon) avec les conclusions p. 141 et une restitution schématique de l'architecture, fig. 32, p. 142, en attendant la publication systématique que méritent les vestiges de ce monument.
[148] Fuchs 2010, p. 130-133, à propos de la représentation du dieu Océan sur la mosaïque de Münsingen.
[149] Sauron 2006, p. 216-217.
[150] Bossert 1998a, p. 131 et n. 70.
[151] Bossert 2002b, p. 44-45 et fig. 6a-b, p. 46.
[152] Verzár 1978, cat. 26-28b, p. 18, pl. 16.2-19.1, p. 23, p. 46 et pl. 36.1,2.
[153] Honroth 1971.
[154] Boschung 1987 en donne une bonne typologie.
[155] À Pompéi, nécropole de la porte d'*Herculanum*: Kockel 1983, Girlandengrab Nord 6, fig. 33-34, p. 146-147, pl. 40-41 ; mausolée des *Julii* à *Glanum*: Rolland 1969, p. 24-26, pl. 48-49 ; mausolée de l'île du Comte, à Beaucaire : Roth Congès 1987, p. 51-53, 78-79, 96 ; mausolée de *Lucius Poblicius* à Cologne : Precht 1975, p. 28-30, 49, pl. 1, 10 ; mausolée nord à Avenches/En Chaplix,: Bossert 2002a, fig. 26a, p. 54, Flutsch, Hauser 2006, p. 408-416 et fig. 2, 5, Flutsch, Hauser 2012, I, p. 41, 231, 233, 254 (mausolée nord) ; mausolée de Faverolles : Février 2006, fig. 2, p. 379 ; mausolée de Fourches Vieilles à Orange : Mignon, Zugmeyer 2006, p. 300-302.

du temple du forum provincial de Tarragone[156], où elles sont associées aux instruments du sacrifice et aux insignes des flamines connus à l'entablement du temple du *Divus Vespasianus*, sur le forum romain[157], ou encore, dans le domaine funéraire, en décor de la frise d'épicranitis du tombeau de *Cecilia Metella* sur la Via Appia ou d'un autre monument dont quelques blocs ont été retrouvés en remploi, Via Mantova, à Brescia[158].

On notera sur les fragments d'Avenches, qui ne permettent malheureusement pas une restitution complète du motif, que nous sommes en présence de guirlandes de fruits[159], bien distinctes des guirlandes de feuilles de laurier signes de victoire au temple d'Apollon *Sosianus* de Rome ou de feuilles de chêne de la face interne de *l'Ara Pacis* rappelant la *corona civica* votée par le Sénat en l'honneur d'Auguste. Le fragment cat. 2 pourrait quant à lui présenter une variante à feuilles de lierre, peut-être accrochée à la corne d'un bucrâne.

Les *membra disjecta* avenchois ne permettent donc d'identifier avec certitude ni les éléments qui supportaient les guirlandes (peut-être un simple clou sur le fragment cat. 1[160], éventuellement un bucrâne végétalisé sur le bloc cat. 55[161]), ni le déroulement exact du motif, dont le même bloc cat. 55 semble marquer l'amorce, avec sa guirlande pendant à la verticale. La décoration de la frise comportait-elle d'autres motifs, comme au forum de Tarragone, qui auraient fait allusion aux rites et cultes célébrés dans le temple ?

Même si les termes de comparaison les plus proches semblent nous ramener au culte impérial, nous resterons prudent dans notre exégèse, en insistant sur les différences, sans doute significatives, qui distinguent le décor du temple de la Grange des Dîmes.

De par les dimensions qu'on peut restituer à la frise sur la base des fragments conservés, on retiendra cependant que rien ne s'oppose à sa restitution hypothétique à l'entablement du *pronaos*, où elle viendrait éloquemment compléter l'ornementation de l'*ambitus*. Avec un développement de 6 p. entre ses points d'accrochage ou de support, elle s'intégrerait assez aisément dans le rythme de la façade du monument.

Mercure, Sol, *Hercule et anguipède ? En décor de fronton ou ailleurs ?*

Trois hauts-reliefs réalisés dans le même calcaire jaune hauterivien que les architectures du temple pourraient, en toute hypothèse, avoir appartenu à sa décoration.

Martin Bossert attribue la tête de *Mercure* cat. 48[162] à une représentation grandeur nature ou presque (h. 1,55 m) d'un Mercure jeune, coiffé de son pétase, le chef légèrement tourné vers la droite et incliné vers le bas, qui prendrait place au fronton du *pronaos*. L'espace disponible (2,00 m environ au faîte du tympan) y suffirait en effet. Il pourrait avoir été flanqué de parèdres, le couple *Fortuna* et *Némésis* ou celui réunissant *Rosmerta* et *Fortuna* ou *Victoria*.

Le caractère très fragmentaire de ce relief, son lieu de trouvaille au nord-ouest du temple, en partie incertain[163], et l'attribution du temple à Mercure *Cissonius* qui découlerait de la trouvaille à son voisinage de l'autel inscrit à son nom, pourtant récupéré hors de l'enclos semble-t-il, tout cela incite à la plus grande prudence. L'emplacement du relief pourrait être aussi bien en fronton avant ou arrière de la *cella*, ou ailleurs encore. La datation, tardo flavienne, et le type rendent cependant vraisemblable la proposition de Martin Bossert.

[156] Hauschild 1972-1974, p. 36 et fig. 26 ; Pensabene 1993, cat. 80-81, p. 84-87 et Mar 1993, p. 133-136, qui insiste, avec Pensabene, sur le fait qu'il s'agit ici de guirlandes de feuilles de chêne et propose de restituer ces deux blocs en frise de l'ordre monumental du temple (fig. 17) ; Pensabene 2005, p. 236-240 dans Lafon, Sauron (éd.) 2005.

[157] Sans guirlande, mais avec bucrânes : De Angeli 1992, p. 92-94, 144.

[158] Eisner 1986, p. 36-41, pl. 9.2,3 ; Cavalieri Manasse 1990, p. 43-52, pl. II-VI, VII-XXIII.

[159] Emmanuelle Rosso a récemment présenté des guirlandes de fruits et fleurs de Reims, symbole de l'*ubertas* de l'*aurea aetas* et repris l'étude de l'iconographie et de la signification de ce motif : Rosso 2009, p. 100-104. Voir aussi Robert 2005, p. 250.

[160] Comme au portique de l'*area publica* de Nyon, selon Hauser dans Brunetti, Henny 2012, p. 136, 152.

[161] Motif attesté par d'autres blocs de la même série nyonnaise : Bossert 2002b, cat. 29a-e, p. 44-45, pl. 36-37 ; Hauser dans Brunetti, Henny 2012, p. 137, 142, 144. Un nouveau bloc vient la compléter, trouvé en remploi dans un enrochement d'une ancienne berge de l'Arve à Carouge (GE), route de Veyrier 37A, en automne 2012. Cf. Genequand, Aliquot 2014, p. 122-125, fig. 5.

[162] Verzár 1978 cat. 31, p. 19 et pl. 35,2 = Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 9, p. 53, qui en font encore une tête de femme ou d'enfant ornant un modillon ; pour une meilleure interprétation : Bossert 1998a, cat. 20, p. 47-48, 51, pl. 12.

[163] La tête n'est pas mentionnée sur le plan d'A. Rosset, fig. 8.

La tête radiée de *Sol* cat. 28 orne un orthostate qui présente une morphologie bien particulière, le joint gauche, d'origine, étant nécessairement oblique. Si la seconde hypothèse de M. Bossert qui en fait une représentation en buste est la bonne[164], le bloc pourrait avoir été inséré dans une assise clavée, peut-être en fronton du *pronaos*; *Sol* serait ainsi parèdre de Mercure et une *Luna* pourrait lui répondre à gauche; mais un tel couple pourrait aussi trouver sa place au-dessus de la porte de la *cella*, flanquant un motif central inconnu; *Sol* seul pourrait enfin s'insérer à l'une des extrémités de la frise de guirlandes du *pronaos*, la hauteur d'assise coïncidant. Toutes ces hypothèses se fondent essentiellement sur l'étude stylistique du rendu, datable de l'époque flavienne tardive et sur la vraisemblance présupposée d'une présence de *Sol* dans le temple de la Grange des Dîmes. Le lieu de provenance du relief reste en effet problématique, mais sa découverte date d'avant 1784 et son entrée au Musée remonte à 1824, son enregistrement à l'inventaire à 1852. Qu'il soit ou non associé à Mercure, *Sol* semble de toute façon ne pas être le sujet central du relief monumental dont il provient.

Le bloc d'assise cat. n° 53, figurant en haut-relief la partie médiane d'un Hercule qui devait compter 5 à 6 assises et mesurer 3 m de hauteur environ selon Martin Bossert[165] est attribué par lui, à titre d'hypothèse, à une pierre aux quatre dieux, qui pourrait avoir porté une colonne de Jupiter à l'anguipède atteignant près de 20 m de hauteur totale! Les dimensions originales du bloc ne sont pas connues, à part sa hauteur, mais l'absence de trou de louve implique une longueur et une largeur restituées de 3 p. au minimum; cependant, si l'on retranche la saillie du relief, de 0,13 à 0,22 m sur le fond, il n'est pas totalement exclu que cet Hercule ait pu orner la façade de la *cella*, flanquant par exemple la porte d'entrée, l'arrière du bloc étant noyé dans l'épaisseur du mur, restitué avec une largeur de 2½ p.[166] Une mise en œuvre dans l'un des piliers d'angle ou en retour latéral du *pronaos* n'est pas non plus totalement exclue. La localisation exacte de cette trouvaille des fouilles de 1965 reste cependant sujette à caution: elle n'apparaît que sur une seule et unique diapositive, visiblement déjà nettoyée et sans doute déplacée en dépit de la légende la prétendant *in situ*, à l'angle nord-est de la plateforme tardivement édifiée qui jouxte au nord l'édicule tétrastyle[167]. Il s'agirait selon Monika Verzár, d'une récupération de provenance inconnue destinée à un hypothétique four à chaux, qui n'est pourtant attesté par aucun document.

Si l'on retient, avec Martin Bossert, l'hypothèse d'une très monumentale colonne de Jupiter à l'anguipède, faut-il la restituer dans la cour du sanctuaire, au voisinage du temple, et pourquoi pas sur la plate-forme de 3,60 x 3,30 m environ (St10) où a été photographié le bloc conservé? Cette fondation dallée, portée par une maçonnerie de 0,70 m d'épaisseur environ[168], semble bien faible pour porter le poids d'un monument culminant à 20 m du sol, soit à la hauteur du faîte du temple. On exclura donc une telle éventualité à proximité immédiate du *podium*, sans pouvoir définitivement abandonner l'hypothèse d'une colonne de Jupiter édifiée tardivement, vers la fin du IIe siècle sans doute, à l'intérieur du périmètre consacré de la Grange des Dîmes.

Martin Bossert[169] restitue une autre colonne de Jupiter à l'anguipède, plus modeste, haute de 6,9 m, pierre aux quatre dieux et socle intermédiaire compris, à partir de quatre fragments de tambours d'une colonne à écailles de provenance inconnue, d'un chapiteau à bustes trouvé en 1899 prétendument dans un dépôt de chaufournier[170] en avant du bâtiment de scène dans l'*orchestra* du théâtre et d'une tête fragmentaire de géant anguipède qui proviendrait des fouilles de 1965 à la Grange des Dîmes (cat. 54). On hésitera, faute d'un témoignage précis sur la provenance du seul fragment trouvé dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes, et eu égard à la dispersion des autres blocs, à considérer que ce monument se situait réellement dans l'enclos sacré du temple. Il pourrait toutefois, en toute hypothèse, avoir pris place sur la plateforme tardivement édifiée entre le puits et le tétrastyle, dont nous avons décrit les fondations à propos de l'Hercule cat. 53. Son poids et sa taille pourraient convenir aux maçonneries mises au jour et son allure ne pas porter ombrage au temple lui-même.

164 Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 2, p. 48, pl. 26,2; Bossert 1998a, cat. 38, p. 84-85, qui suppose que le relief, précédemment considéré par certains comme un Apollon, fut découvert par E. Ritter dans ses fouilles de l'*insula* 19, en 1783-1786. Mais rien n'exclut une découverte ancienne, en 1750/1751 lors de l'aménagement du Grand Chemin. Cf. *infra* p. 129-130, cat. 28.

165 Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 1, p. 48, pl. 26.1 et 27.1, 2; Bossert 1998a, cat. 39, p. 86, pl. 32.

166 Le prétendu pilier à la Victoire d'Augst, qu'il faut sans doute restituer dans un dispositif architectural plutôt qu'isolé, pourrait donner une idée d'un tel dispositif, bien qu'il s'apparente semble-t-il à un montant central libre d'une porte monumentale. En attendant une vraie étude architecturale de cet élément dans son contexte, cf. Bossert-Radtke 1992, cat. 40, p. 57-60 et pl. 24-26. Autre exemple plus éclairant à Mayence, avec des piliers à panneaux décorés: Büsing 1982, p. 26-27, fig. 28, p. 31 et pl. 17, Paneelpfeiler E19-E21 (exemple aimablement signalé par Thomas Hufschmid, Bâle).

167 Cf. Dia MRA D 64/37, située sur le plan MRA 1965/004.

168 Cf. *infra* p. 72-73 et Mazur 2006, p. 73 et fig. 47, p. 74; selon la coupe D10, les boulets du radier de fondation sont disposés à 451,30, les dalles culminant à 452,15 dans l'état restauré de la construction, qui n'a pas été nivelée lors de la fouille de 1964.

169 Bossert dans Verzár 1978, cat. sc. 3-8, p. 48-52, pl. 28-42; Bossert 1983, cat. 23a-e, p. 33-35, pl. 32-35; Bossert 1998a, cat. 30a-e, p. 74-76, pl. 19-21.

170 En réalité, le compte-rendu de G. Mayor, publié dans *ASA* 1899, p. 44-45 ne mentionne rien de tel, insistant plutôt sur le bon état de ce chapiteau, trouvé à 2 m de profondeur.

Que conclure de cette série de reliefs et de cette sculpture en ronde-bosse ? Que les questions demeurent nombreuses quant à leur provenance, leur aspect original, leur localisation et leur fonction éventuelle dans l'économie de l'iconographie du temple ou du sanctuaire tout entier. L'iconologie de cet espace sacré reste à comprendre, dans ses particularités et dans son développement progressif. Sans une exploration plus complète et mieux documentée des espaces encore inexplorés, il nous paraît difficile d'aller au-delà des quelques remarques ici exposées essentiellement pour vérifier la possible compatibilité matérielle de tel ou tel fragment avec l'architecture du temple, bâti sans doute vers la fin du Ier siècle ou au début du IIe.

Une frise d'armes en couronnement de la cella *?*

Par souci d'exhaustivité, signalons encore ici le carreau à panneau d'armes cat. 34, récupéré à Châtillon-sur-Glâne en 1852 semble-t-il et déposé au Musée romain d'Avenches avec d'autres pièces de même origine, dont on suppose qu'elles proviennent en réalité d'Avenches en raison de l'aspect des fragments de frise architravée cat. 32 et 33[171]. La hauteur originale du bloc n'est pas connue, mais a pu dépasser de beaucoup les quelque 0,62 m conservés, tant par le haut, le bandeau d'anathyrose en retour horizontal n'étant pas conservé et aucune trace de trou de louve ne subsistant dans la cassure, que par le bas, la face inférieure grossièrement retaillée semble-t-il, étant dépourvue de trou de manœuvre près de l'une ou l'autre des faces de joint. Plus que d'une frise il pourrait s'agir donc ici d'un carreau appartenant à un panneau figurant l'amoncellement d'armes d'un butin (à distinguer du trophée présentant un mannequin cuirassé[172]) comme on en trouve aux arcs d'Orange ou de Pola ou à la *Porta Nigra* de Besançon, mais parfois aussi en contexte funéraire. Le motif prend parfois la forme d'une vraie frise d'entablement comme à Arles ou à Narbonne[173]. Quelle que soit la composition du décor dont provient le fragment cat. 34, frise se développant sur une seule assise ou panneau d'armes en superposant plusieurs, le motif semble rarissime en ornement de temple : il est connu au temple du *Divus Hadrianus*[174], mais en décor du *podium* intérieur, et en frise d'entablement au seul temple de *Mars Mullo* à Allones[175].

Sans pouvoir exclure que le fragment cat. 34 ait trouvé place en frise de couronnement de la *cella*, où ses proportions semblent cependant bien monumentales, ou qu'il ait pu orner, sous forme de panneaux, l'un des murs de la *cella*, on retiendra malgré tout que la typologie iconographique du motif se prêterait davantage à un monument triomphal ou funéraire, érigé peut-être à l'intérieur du sanctuaire au demeurant. On verra à ce sujet *infra* p. 73-77 notre tentative d'interprétation fonctionnelle du mystérieux tétrapile (St11) érigé à l'est du temple.

Où restituer le groupe statuaire tibéro-caliguléen de la famille impériale ?

Si le décor architectural et figuré attribuable au temple oriental du sanctuaire de la Grange des Dîmes ou à des monuments peut-être érigés dans sa cour se distingue par une réalisation en calcaire jaune du Jura, les quelque trente fragments de statues en marbre représentant au moins cinq membres de la famille impériale posent des problèmes d'un autre ordre[176]. Toutes plus grandes que nature, et datées d'époque tibéro-caliguléenne en raison de leur similitude avec le groupe homologue érigé sur le forum d'Avenches[177], et avec celui que l'on peut supposer sur celui de Nyon[178], c'est leur situation et leur fonction au sein du sanctuaire dans son état tibérien, puis dans l'état profondément réorganisé de la fin du Ier siècle qui retiendra ici notre attention[179].

---

171 Bossert 1998a, cat. 55, p. 97, pl. 40 ; Neukom 2002, cat. 58, p. 90, pl. 60.

172 Fornasier 2003, p. 147-149.

173 Fornasier 2003, Arles VII et VIII, p. 42-44, pl. IV.3 et V.1, Narbonne I et II peut-être, p. 80-83, pl. XXVI.1, 2, tous donnés comme frises.

174 Nash 1968, p. 460, fig.563.

175 Brouquier-Reddé *et al.* 2004a, p. 118-120 et fig. 9 ; Brouquier-Reddé *et al.* 2004b, p. 317 et fig. 37, p. 320 et 39, p. 322.

176 Bossert, Meylan Krause 2007.

177 Bossert, Kaspar 1974, p. 18-25 ; Bossert 1983, cat. 37-40, p. 41-45 ; Bossert 1998a, p. 155, cat. Rs 37d, pl. 42.1,2 ; Bossert, Meylan Krause 2007, p. 191-192.

178 Éventuellement Bossert 2002b, cat. 9, p. 22-25 et pl. 8-10.

179 Une première version de cette enquête a été présentée sous le titre « *Signa in templo*, où situer le nouveau groupe statuaire de la famille impériale dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes (Avenches, Suisse) ? » au colloque « *Signa et tituli* », Aix-en-Provence, 26-27 novembre 2009 ; actes sous presse : cf. Bridel à paraître a.

Emanuelle Rosso a bien montré que c'est le cadre monumental, la mise en scène en quelque sorte, qui définit le sens à donner aux représentations des membres de la maison impériale, le plus souvent des statues honorifiques, rarement des statues du culte principal d'un temple[180].

L'exemple des statues peuplant peu à peu le temple d'Auguste et de Rome sur le *Forum Vetus* de *Leptis Magna*[181] est à cet égard emblématique, même si le dispositif architectural est bien différent de ce que nous connaissons au sanctuaire de la Grange des Dîmes. Et c'est bien là l'originalité du groupe statuaire qui nous intéresse: il constituait en quelque sorte une réplique de celui trouvé sur le forum civique de *Forum Tiberii*, et ce dans un espace sacré dont le statut reste discuté, on le verra.

Les fragments identifiables cat. 108-114, 116 et 117, 125, 127, 143, 154 ont été découverts en deux lots dans la tranchée ouverte en 2004 et traversant d'ouest en est le sanctuaire et les fondations du temple.

À l'ouest du temple, les fragments cat. 116 et 117 d'une statue cuirassée, cat. 125 d'un *togatus* et cat. 127, une réparation en calcaire urgonien d'un drapé; ils proviennent de niveaux de démolition des élévations, de spoliation du *podium* et de remblai tardo-antique du terrain, où on les a trouvés mêlés à des fragments de l'architecture du temple[182].

À l'est du *podium*, et jusque sur les décombres du tétrapile, les pièces cat. 108, fragment de manteau sur l'épaule d'un empereur divinisé, cat. 109, fragments de draperie d'une statue féminine, cat. 110, fragment informe avec une face de joint, cat. 143, fragment de plissé, et cat. 154, fragment de cou; ils sont tous issus de niveaux de démolition romains en place et non remaniés où ils ont été trouvés en compagnie de fragments architecturaux de l'ordre de l'*ambitus* du temple ou de son décor de placage[183].

La stratigraphie très minutieusement relevée et interprétée par la responsable de la fouille[184] permet d'écarter l'hypothèse, un temps avancée, d'un apport extérieur de ces morceaux de marbre. Les fragments cat. 116 et 117, cat. 125 et cat. 127 proviennent de la couche de démolition romaine c. 4, scellée elle-même par la couche c. 3 et par la route bernoise du milieu du XVIIIe siècle (sol 2). Le fragment cat. 143 provient de la couche de démolition romaine c. 47, scellée par le remblai de la route actuelle; les fragments cat. 108, 109, 110 et 154 se trouvaient dans la couche de démolition romaine en place c. 48, également scellée par un remblai moderne[185].

Tout porte donc à croire que ces statues ont été détruites en même temps que le temple. La carte de répartition des emplacements où l'on a retrouvé leurs restes[186] n'est cependant pas significative quant à leur situation originale dans l'édifice, en raison de la faible surface explorée et de la dispersion possible de ces restes d'effigies désacralisées. Leur abandon a dû survenir cependant à proximité immédiate de leur position originale, dans l'aire sacrée elle-même, car elles n'ont à l'évidence pas été l'objet d'une accumulation délibérée en vue de leur récupération pour les brûler dans un quelconque four à chaux. La qualité du marbre y aurait pourtant été parfaitement adaptée.

Rappelons ici que ce groupe statuaire de la famille impériale, tel que le reconstitue Martin Bossert, se composait en toute hypothèse des mêmes personnes que celui du forum:

- Un empereur divinisé (cat. 108), atteignant 3,5 m de hauteur s'il était bien debout, soit légèrement moins que le *Divus Augustus* ou *Divus Tiberius* du forum qui mesure 4 m, ou 4,8 m si l'on inclut sa plinthe et sa lance. Qu'elle ait figuré l'empereur trônant ou dressé en majesté, cette effigie (cat. 108) se caractérise par une taille colossale qui pourrait en faire une statue de culte. Eu égard à son poids qui devait dépasser les 5 tonnes, et en l'absence de toute fondation d'un quelconque *podium* à l'intérieur de la *cella* du temple, comme on en connaît au temple de Derrière la Tour par exemple[187], on hésitera à la restituer à cet emplacement, ce qui en ferait au demeurant la statue de la divinité éponyme du temple[188].
- Une statue féminine plus grande que nature (cat. 109, h. 2,41 m), qui pourrait reprendre le modèle de l'Agrippine Majeure du forum.
- Une statue de *togatus* (cat. 125), restitué à peine plus grand que nature (2,10 m).
- Une statue de personnage masculin peut-être revêtu d'une cuirasse, atteignant 2,7 m de hauteur (cat. 116 et 117), à rapprocher du Germanicus (?) du forum.

[180] Rosso 2006, p. 123-136, en particulier p. 129.
[181] Rose 1997, à corriger et compléter désormais par Livadiotti, Rocco, dans Di Vita, Livadiotti (éd.) 2005, p. 165-298.
[182] Ensemble K 04/13127 pour cat. 116, avec les fragments architecturaux cat. 118-122; ensemble K 04/13128 pour cat. 125 et 127, avec les fragments architecturaux cat. 123, 124, 126.
[183] Ensemble K 04/13069 pour cat. 108, 109, 110, où ils sont mêlés à des tambours de colonnes cat. 106 et 107 et des corniches de placage cat. 111-113; ensemble K 04/13262 pour cat. 143, trouvé avec un fragment de fût de colonne rudentée cat. 144, 2 fragments de corniche modillonnaire cat. 145 et 146; ensemble K 04/13279 pour cat. 154.
[184] Mazur 2006, p. 9-10, fig. 2.
[185] Bossert, Meylan Krause 2007, p. 175.
[186] Bossert, Meylan Krause 2007, fig. 16, p. 176.
[187] Morel 1996, p. 94, fig. 3.
[188] Comme c'est le cas de l'Auguste du *forum vetus* de *Leptis Magna*, cf. Livadiotti, Rocco, dans Di Vita, Livadiotti (éd.) 2005, fig. 2.63, p. 233; mais les deux statues de culte sont érigées sur un *podium* dont les fondations sont aussi profondément poussées que celles de la *cella*.

- Une deuxième statue féminine attestée par le fragment cat. 127, réparation en calcaire, à rapprocher de l'Antonia Mineure de *Leptis Magna*, peut-être de taille comparable à l'autre effigie féminine.

Par souci de symétrie et de parité avec le cycle statuaire du forum, on peut supposer un sixième personnage, les combinaisons proposées étant multiples et les vestiges conservés trop menus pour avancer une proposition étayée[189].

On rappellera que ce groupe statuaire, réalisé bien avant la construction du temple qui nous intéresse ici, n'a pas trouvé à ce jour de bâtiment pouvant l'abriter à l'époque de Tibère ou de Claude. C'est pourquoi nous avons proposé naguère de le disposer en plein air sur un soubassement maçonné[190]. Cette imposante plate-forme massive de maçonnerie (fig. 3) dont la hauteur conservée atteint 0,80 m, pour une extension connue de 6 m d'est en ouest, et sans doute d'au moins autant du nord au sud, a été arasée au niveau du sol de construction et de circulation, et son élévation a totalement disparu vers 72 apr. J.-C., lors de la construction de la nouvelle clôture occidentale des thermes de l'*insula* 19, alors agrandis. Il pourrait s'agir ici de l'une de ces bases multiples, connues au forum de *Ruscino* par exemple[191]. La date de construction est assurée par le mobilier et les monnaies retrouvés dans les niveaux de construction et d'occupation, tout comme dans le comblement du fossé de récupération du massif maçonné; c'est de ce dernier contexte que proviennent un important mobilier métallique et quatre monnaies, les plus récentes du règne de Caligula. Parmi elles, un sesterce frappé à Rome en 37-38 dont le revers illustre le sacrifice pratiqué à l'occasion de l'inauguration du *Templum Divi Augusti* de Rome, construit sous Tibère mais achevé par Caligula. Cette pièce exceptionnelle, sans doute ici un don votif, vient à point nommé conforter l'hypothèse qui fait de cet édifice la base d'un monument (honorifique ou cultuel?) célébrant la famille impériale. Quant à son exact dispositif architectural, nous resterons prudent; il combinait sans doute le grès calcaire et molassique dans les parties basses et le calcaire hauterivien en élévation, si l'on en croit les déchets de taille trouvés dans les divers niveaux du chantier de construction. S'agissait-il d'une base simple constituée d'un *podium* de 1,2 m de hauteur? Ou l'ensemble se développait-il plus largement, sous forme d'un autel monumental, les statues disposées à l'arrière? C'est là toute la question, qui souligne l'ambiguïté, ou mieux la multifonctionnalité, à la fois honorifique et cultuelle, des effigies de la famille impériale. En l'absence d'inscription qui nous éclairerait à ce sujet, nous ne nous prononcerons pas. Comment d'ailleurs se représenter la disposition des statues de ce groupe posthume, dont on a vu qu'elles ne sont pas toutes à la même échelle? Faut-il les aligner, les regrouper sur deux rangs? Et dans quel ordre hiérarchique? Faute d'indice archéologique, nous laisserons la question ouverte, tout en relevant que le lieu d'érection de ces statues est particulièrement bien choisi pour les mettre en valeur, qu'elles aient regardé vers l'est, dans l'axe du *decumanus maximus* en provenance de l'entrée du forum, ou vers le sud, s'alignant sur la façade de l'édifice 1 et accueillant le passant qui, venant de l'ouest, se dirigeait vers le centre civique de la cité.

Où ce groupe de statues a-t-il été transféré à l'époque de Vespasien, alors que le temple qui nous occupe ici n'a pas encore été bâti? A-t-il été entreposé provisoirement ailleurs, en attendant l'édification d'une *aedes* digne de l'accueillir? Le groupe a-t-il été présenté alors dans la même disposition qu'à son origine? Ou a-t-il été dispersé, les diverses effigies trouvant chacune un emplacement différent? Si l'hypothèse qu'elles constituent à l'origine un cycle cohérent d'effigies de la famille impériale est retenue, il faut sans doute considérer que d'une manière ou d'une autre cet ensemble conserve son unité dans sa nouvelle présentation de l'extrême fin du Ier ou du début du IIe siècle.

On pourrait supposer une présentation similaire à celle de l'état d'origine, mais à ce jour aucune plate-forme de dimensions comparables à la structure précédemment décrite n'a été repérée dans la cour du sanctuaire[192].

Reste la possibilité, étayée par des comparaisons cependant difficiles à interpréter, on le verra, de disposer ces effigies un peu à la manière de ce qui fut fait au temple de Rome et Auguste à *Leptis Magna*. On renoncera pourtant à placer les deux plus grandes statues de part et d'autre de la porte de la *cella*, où elles encombreraient les passages vers l'*ambitus* et ne trouveraient pas de fondations suffisantes pour les porter. Comme elles ne peuvent pas non plus trouver une place adéquate en entrecolonnement de l'*ambitus*, trop étroit, ou du *pronaos* où elles empêcheraient une bonne distribution de l'escalier vers la *cella* et les deux ailes de l'*ambitus*, on proposera de les situer sur les deux massifs encadrant l'escalier, en avancée du *podium*, le *Divus Augustus* ou *Divus Tiberius* à gauche, et peut-être *Germanicus* à droite, à moins qu'il faille supposer une effigie perdue de *Roma* qui formerait ainsi avec le fondateur de la dynastie un

[189] Cf. cependant les diverses propositions rappelées par Bossert, Meylan Krause 2007, p. 192, n. 157.

[190] Bridel, à paraître a; pour la position du cycle statuaire à l'époque du temple de la fin du Ier siècle, dont la restitution est désormais mieux assurée comme on l'a vu plus haut, on oubliera nos propositions citées *ibidem*, plus bas.

[191] Rosso 2006, p. 115.

[192] La plate-forme St10 tardivement édifiée entre le puits et le tétrastyle, n'offrant qu'une surface de 12 m² à peine contre les 36 m² supposés de la précédente, suffirait difficilement pour accueillir les six effigies occupant chacune au moins 1,5 m²; l'édifice tétrapile St11 bâti à l'est du temple pourrait tout au plus en abriter une, et encore difficilement eu égard à sa structure: cf. *infra* p. 73-77.

couple attesté souvent ailleurs[193]. Ces deux statues sont les plus hautes et les plus encombrantes selon les calculs de M. Bossert[194].

De part et d'autre, dans le premier entrecolonnement de l'*ambitus*, et reposant sur le large mur du *podium*, on pourrait restituer les deux figures féminines, Agrippine Majeure à gauche, Agrippine Mineure ou *Antonia Minor* ou tout autre princesse à droite, ces deux statues ne dépassant que de peu, en largeur, l'espace disponible[195]. Un *togatus* occuperait de part et d'autre l'entrecolonnement ultime[196]. Une restitution graphique de ce dernier type, remis en place en entrecolonnement, donnera une idée de l'aspect d'une telle présentation, qui rappelle davantage les statues funéraires, du mausolée des *Iulii* de Glanum, ou de ceux d'en-Chaplix à Avenches par exemple[197], qu'une mise en gloire des membres illustres de la *gens Augusta* comme à *Leptis Magna*.

L'exemple du temple de Rome et Auguste de la cité tripolitaine doit cependant nous inciter à une grande prudence quant à la composition de ces cycles de la maison impériale et à leur évolution surtout. L'extension somme toute limitée des fouilles autour du *podium* du temple avenchois, la localisation des fragments retrouvés et la difficulté à reconnaître les types iconographiques et les personnages figurés, faute aussi d'inscriptions certifiant leur identité et leur statut, tout cela n'exclut pas un nombre bien plus grand de statues honorifiques, de membres de la famille impériale ou d'illustres personnages locaux ou lointains, notables ou évergètes, réparties tout au long des trois autres branches de l'*ambitus*, dans les entrecolonnements ou adossées au mur de la *cella*. Au cycle original tibéro-caliguléen ont pu s'adjoindre au cours des Ier et IIe siècles, nombre d'effigies ou d'ex-voto, aussi bien dans le temple qu'à ses abords, dans la vaste cours du sanctuaire ou sous les portiques qui la limitent, comme on le verra plus loin.

Comme toujours, le dernier mot n'est pas dit tant que la fouille exhaustive n'aura pas été achevée.

On insistera cependant ici sur le fait que contrairement aux sites utilisés pour notre étude comparative où la présence de la dynastie du Prince s'impose pour des raisons institutionnelles, le sanctuaire de la Grange des Dîmes n'est ni un temple urbain de forum, ni un grand sanctuaire civique comme celui du Cigognier, à peu près contemporain[198].

Pourquoi deux groupes statuaires restitués par hypothèse comme homologues, auraient-ils été érigés à la même époque l'un dans un lieu civique par excellence, le forum, et l'autre, réplique du premier à l'échelle 7/8, dans un espace religieux plus traditionnel, probablement funéraire à l'origine, mais bientôt consacré à Mercure, le sanctuaire de la Grange des Dîmes? Les commanditaires des deux groupes de sculptures, qui proviennent probablement d'un seul et même atelier, pourraient être les mêmes représentants des élites helvètes romanisées, intervenant d'une part comme magistrats et évergètes au cœur politique et civique de *Forum Tiberii* dont ils ont assuré la promotion, d'autre part comme héritiers d'un rituel à l'origine héroïque et quasi tribal, pratiqué dans un sanctuaire traditionnel, qui leur est propre, au sein de ce quartier religieux occidental de la colline où se sont regroupés les cultes indigènes peu à peu intégrés au panthéon romanisé de toute la *civitas Helvetiorum*. Au sanctuaire de la Grange des Dîmes, une forme de culte dynastique a pu très tôt se développer autour de statues de la famille impériale réunies sur une base multiple, sans nécessiter les mêmes autorisations officielles qu'un culte public, et manifester l'allégeance au Prince d'une élite helvète fraîchement romanisée; bien décidée à conserver son identité propre, ses cultes distincts, elle a pu s'organiser un peu à la façon d'un collège ou d'une corporation, face aux nouveaux arrivants avec lesquels elle a dû partager magistratures et cultes officiels de la cité. Peut-être ce « collège » d'un culte particulier a-t-il dû s'en remettre à un *patronus* ou à un évergète pour être reconnu. Serait-ce *Afranius Professus*, venu de Narbonnaise, et qui offre la Curie vers 50?[199]

Ce rôle et cette identité particulière des élites autochtones se voient à notre avis réaffirmés avec éloquence dans le cadre institutionnel renouvelé de la *colonia* flavienne, par la construction dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes, à la fin du Ier s. au plus tôt, d'un véritable temple de plan « indigène » ou plutôt proprement gallo-romain, avec haute *cella*

[193] Cf. par exemple, Pula, temple de Rome et Auguste, Hänlein-Schäfer 1985, p. 149-152; Lyon, Verbe incarné, Hänlein-Schäfer 1985, p. 276-277; peut-être aussi Augst: cf. les observations de Bossert-Radtke 1992, p. 48-49 à propos des fragments de l'autel du forum, cat. 32a-r, avec les références utiles en note; à propos de la restitution de l'inscription *Romae et Augusto*, Schwarz 1991, p. 181-184, avec les critiques de Hufschmid 2009, vol. 1, p. 185-187, vol. 2, p. 428-429, fig. 171 et 174 qui hésite entre trois dédicaces du temple: à la triade capitoline, à Jupiter et au génie de l'empereur, au culte municipal de l'empereur. Autre combinaison à Vienne, temple de Livie et Auguste, Hänlein-Schäfer 1985, p. 244-246.

[194] *Divus Augustus/Tiberius*: h. 3,50 m, l. 2,10 m, prof. 1,20 m (?), équivalent de 7/8 de l'homologue du forum qui cote 4 m en hauteur, sans base ni lance; *Germanicus* (?) cuirassé (?) d'après l'exemplaire du forum, réduit à 7/8: h. 3,10 m x 7/8 = 2,70 m, l. 1,50 m x 7/8 = 1,31 m, prof. 1,03 m x 7/8 = 0,90 m (?).

[195] Agrippine Majeure d'après l'exemplaire du forum, réduit à 7/8: h. 2,75 m x 7/8 = 2,41 m, l. 1,40 m x 7/8 = 1,23 m, prof. 0,90 m (?) x 7/8 = 0,79 m.

[196] Selon Bossert, Meylan Krause 2007, p. 180, fig. 21c: h. 2,1 m, l. 1,0 m, prof. 0,75 m.

[197] Rolland 1969, pl. 4, 61-67; Flutsch, Hauser 2012, p. 42, fig. 35 (mausolée nord), et surtout p. 46, fig. 41 (mausolée sud).

[198] Bridel 1982; pour une meilleure compréhension de son statut et de sa fonction, Bridel, Matter 2006.

[199] Fuchs, Margueron 1998, p. 137.

carrée et *ambitus*. Avant Tibère, on n'en connaît que fort peu d'exemples dans nos régions, et ceux connus à Avenches restent difficiles à restituer en élévation. Celui qui vient se substituer au modeste édifice tibérien, consacré à Mercure probablement, présente cependant un aspect architectural témoin d'une romanisation très profonde, avec son haut *podium*, son *pronaos* à fronton, la colonnade au rythme serré de son *ambitus*, son escalier monumental particulièrement développé, et enfin le décor sculpté en attique de l'*ambitus*, réplique en quelque sorte en miroir de celui des portiques du Forum d'Auguste à Rome. Les commanditaires réaffirment ainsi tout à la fois leur identité helvète et leur allégeance aux modèles de Rome, dans une synthèse architecturale originale et particulièrement explicite. Les honneurs ou le culte à rendre à la famille impériale y trouvent à nouveau une place de choix, plus intimement liés que jamais à la divinité éponyme du temple. Tout cela alors même que s'édifie non loin de là le nouvel ensemble monumental du sanctuaire du Cigognier et du théâtre. Symbole de l'unité et de la fidélité de la *civitas* tout entière, ce complexe gigantesque accueille, dans un espace politique et religieux bien distinct du forum, l'ensemble de la nation réunie autour de tous ses dieux assemblés sous l'égide du prince victorieux, garant de la Paix universelle, auquel elle rend sans doute un culte public d'un nouveau type encore[200].

L'évergésie ou le patronat de grandes familles, *Afranius Professus* ou les *Camillii* sous Tibère[201], les *Otacillii* ou *Q. Cluvius Macer* après l'élévation au rang de colonie, sont sans doute mis à contribution pour payer des statues importées d'Italie et financer la construction du cadre architectural qui leur donne un sens. L'extension du sanctuaire, qui englobe bientôt le temple rond, la création d'un vaste portique (à deux étages et rotonde) en limite nord, la monumentalisation de tout le site, couronné finalement par l'amphithéâtre, montrent bien l'importance du secteur sacré occidental de la ville, face au forum, comme lieu de représentation du pouvoir des élites traditionnelles sur la *civitas* entière. De nouveaux cultes continueront d'ailleurs à s'agréger à ce secteur bien avant dans le IIe s., traditionnels à en croire l'architecture des temples qui les hébergent au Lavoex, mais exprimant toujours, à leur manière, leur adhésion à l'Empire et à la vénération de la famille impériale, garante de sa stabilité.

[200] Bridel, Matter 2006, p. 57-58.
[201] Frei-Stolba 1996, p. 2, 35-39.

Les aménagements et dispositifs annexes et leur insertion chronologique
(fig. 7 et dépl. 1)

L'espace de cour très incomplètement exploré tout autour du temple oriental à *podium* n'a livré les vestiges que de rares installations qu'on peut mettre en relation chronologique et fonctionnelle avec lui. Le secteur nord de la partie orientale, le seul a avoir été fouillé en surface de manière systématique, sans que soit atteint toutefois le portique qui le limite à l'est, n'a livré que des installations antérieures ou des aménagements médiévaux, postérieurs au temple. Le secteur occidental n'a été touché que par les tranchées des travaux d'équipement récents, le plus souvent sous l'avenue Jomini elle-même. Au sud, les fouilles de 1963 ont mis au jour le mur de l'enclos sacré et son portail, dont on parlera plus loin, tandis que celles de 1964/1965 ont dégagé l'espace séparant l'entrée du sanctuaire de la face méridionale du *podium* du temple, sans véritable enquête stratigraphique; seuls les petits sondages de vérification ouverts à notre demande en 2005 ont permis de préciser quelque peu l'ordre d'apparition des divers aménagements.

L'autel (St9)

Équipement indispensable aux rites pratiqués dans le temple, l'autel principal où devaient se pratiquer les sacrifices offerts aux divinités qu'il abrite, se situait sans doute à l'emplacement marqué par une fondation (de maçonnerie?) peu profonde et très mal documentée lors des fouilles de 1964/1965, qui a disparu lors des travaux d'infrastructure de la route de contournement et de ceux d'aménagement moderne du site[202].

Située dans l'axe du temple, entre le bas de l'escalier dont un espace de 2 m l'en sépare, et le mur de clôture du *temenos*, distant de 3 m environ, cette plate-forme mesurait environ 1,50 m (5 p.) de longueur au nord, 1,75 m au sud, pour une largeur de 1,20 m (4 p.) à en croire le plan masse de 1964[203]. Le sommet du massif, qui n'apparaît sur aucune des photographies[204], cotait 451,47 m d'altitude, soit 0,08 m plus bas que le palier de départ de l'escalier du temple. On en déduira que l'autel qu'il portait devait reposer sur un soubassement intermédiaire de dalles, sans doute de grès coquillier, épaisses de ½ p. au moins, qui venaient recouvrir ces fondations. Comparé à celui du forum d'Augst[205], il ne devait pas mesurer plus de 0,80 x 0,59 m (2²/3 x 2 p.), pour une hauteur de 1,20 m environ (4 p.). Il était donc fort probablement monolithique.

Le puits (St7)

Découvert en 1964, le dispositif des six dalles de grès coquillier qui subsistaient de l'entourage d'un puits, dont deux sont échancrées en demi-cercle d'un rayon de 1 p. environ, a fait l'objet d'un relevé détaillé à l'échelle 1/20[206], qui a été muni de cotes d'altitude. Les dalles, épaisses de 0,20/0,21 m, culminaient entre 451,65 et 451,73 m. Elles ont été déposées et remises de niveau sur un lit de gravier en 1967 (fig. 40). Un sondage pratiqué à notre demande par A. Mazur en 2005[207] a permis une exploration presque complète de ce dispositif, amputé de sa dalle nord-ouest, qui présente plusieurs phases d'utilisation. La reconstitution de 1967 et les travaux de drainage et de réhabilitation de 1990 ont cependant compromis une véritable analyse stratigraphique.

---

202 Plan MRA 1965/108.

203 Plan MRA 1965/001, relevé du 24 septembre 1964 à l'équerre à prisme et au ruban d'arpenteur, éch. 1/50, par H. Bögli.

204 Les photographies du secteur, Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos n°s 64/7, 8, 13, 20 et 21, semblent toutes prises avant le dégagement complet des décombres qui recouvraient cette fondation. Aucune diapositive de 1964 ne la montre.

205 Cf. Schwarz 1991, p. 161-180; Bossert-Radtke 1991, p. 199-209; Bossert-Radtke 1992, cat. 32a-r, p. 37-52, pl. 14-18, en particulier fig. 4, p. 39; révision critique dans Hufschmid 2009, vol. 1, p. 187-188, vol. 2 fig. 172 et 173. L'autel du forum d'Augst est constitué de plusieurs orthostates assemblés sur un soubassement dallé. Sa taille (soubassement env. 3,70 x 3,00 m, autel, décentré au sud-ouest pour laisser place, au nord-est, au prêtre faisant face au temple, mesurant environ 2,00 x 1,50 m), et sa disposition sur une fondation maçonnée débordant à l'est justifient une construction de blocs assemblés. L'hypothétique autel de la Grange des Dîmes est porté par une fondation valant en plan à peine les 2/5 de celle d'Augst.

206 Plan MRA 1965/005, du 21 octobre 1964, par M. Lanfranchi. Les seules photographies disponibles datent de 1967, après la restauration du dispositif; cf. Archives MRA, Grange des Dîmes, DF II, photos 1967/293, 295. Le tout a été enfoui à nouveau sous un remblai de protection lors des travaux de réhabilitation de 1990.

207 Mazur 2006, p. 73-74 et fig. 48, p. 75; Mazur *et al.* 2005, p. 88-90.

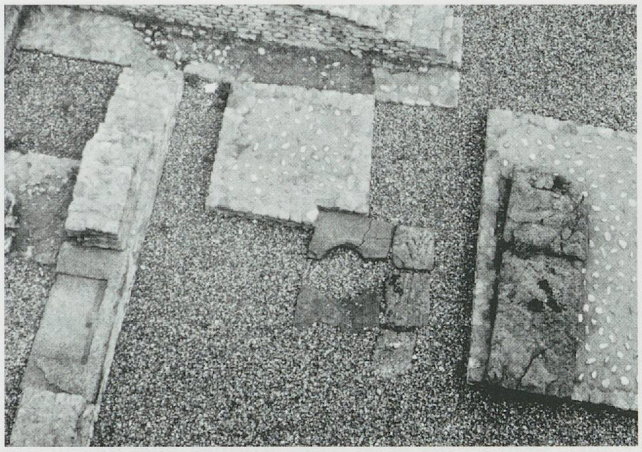

Fig. 40. Le puits St.7. État restauré en 1967. Vue des l'ouest.

Fig. 41. Le puits St.7. État fouillé en 2005. Vue du nord.

Sous le dallage restauré, et une fois enlevée une chape de mortier moderne qui obturait l'orifice du puits, on a pu l'explorer sur une profondeur de 2,2 m environ, jusqu'à la cote 449,15, sans en atteindre toutefois le fond. La chemise du puits (fig. 41), d'un diamètre intérieur de 0,75 m (2½ p.) en moyenne[208] est bâtie à sec de moellons de calcaire hauterivien jaune grossièrement équarris, certains en remploi au vu des traces de rubéfaction; on y a trouvé également des blocs de grès coquillier, de gros boulets et quelques fragments de calcaire blanc urgonien, eux aussi en remploi. Ce puits est implanté dans une fosse circulaire de 3,60 m (12 p.) de diamètre à son sommet, la chemise mesurant 1,80 m (6 p.) de diamètre extérieur.

Les sédiments contemporains de l'utilisation du puits n'ont pas été atteints. Son comblement était constitué de chaille et de matériaux provenant de la démolition du temple. Il a livré, dans sa partie supérieure, quelques fragments de céramique des Ier/IIIe siècles, deux morceaux d'un rouet de grès de 0,82 m de diamètre, provenant peut-être d'un autre puits[209] et un petit fragment de colonne cannelée en calcaire hauterivien jaune[210]; plus profondément, divers autres fragments d'architecture[211], des ossements animaux et un petit fragment d'inscription sur dallette de calcaire urgonien de La Lance[212]; dans le niveau le plus profondément exploré, un fragment de sommet de corniche en calcaire hauterivien jaune, probablement de l'ordre de l'*ambitus*[213].

Immédiatement au sud du puits, un niveau de circulation de galets et boulets de taille moyenne scellait la fosse d'implantation du puits et son premier remblai[214]; il contenait du matériel céramique se situant vers le milieu du Ier siècle[215] et pourrait correspondre à l'une des phases d'utilisation du puits antérieure à la construction du temple (cf. fig. 41).

Les traces d'usure et de passage de cordes sur le bord de l'ouverture circulaire suggèrent qu'il n'y avait pas de véritable margelle s'élevant au-dessus du dallage, dont le niveau s'accorde par ailleurs avec celui de la cour lorsque le temple était en fonction[216].

---

208 Diamètre maximum de 0,80 m au sommet, de 0,65 m au point relevé le plus bas. Cf. plans MRA 05/0029, 0031, 0035, 0038 et 0039.

209 Inv. 05/13895-01, dans le premier décapage du contenu du puits, 05/13896-02, dans le deuxième; épaisseur de 0,11 à 0,16 m, œil de 0,12 m de diamètre.

210 Diamètre estimé pour 20 cannelures valant chacune 2 fois la largeur du listel: env. 1 p. Inv. 05/13895-02, dans le premier décapage du contenu du puits, avec en outre une dallette de calcaire urgonien blanc et un fragment d'enduit peint à fond blanc.

211 Ensemble K 05/13896, deuxième décapage du contenu du puits: un fragment de fût de colonne lisse en calcaire urgonien de La Lance (diamètre estimé 0,45 m ou 1½ p.), 2 dallettes de marbre blanc, 2 autres de marbre de Sampans, 3 de calcaire blanc et 2 de fior di pesco.

212 Inv. 05/13897-01, dans le troisième décapage du contenu du puits, avec deux fragments de colonnes rudentées en calcaire hauterivien jaune, 13 fragments de dallettes de calcaire urgonien de La Lance et 1 de fior di pesco.

213 Inv. 05/13898-01, avec, dans le même ensemble, quatrième décapage du contenu du puits, 1 fragment de fût de colonne cannelée en calcaire hauterivien blanc/jaune (inv. 05/13898-02, diamètre restitué env. 1¾ p.), un autre de colonne rudentée, de la même pierre (inv. 05/13898-03, diamètre restitué env. 1 1/3 p.), des fragments de dallettes de placage en marbre de Sampans (1), en calcaire blanc (4).

214 Couche c.11, ensemble K 05/13899, daté par la céramique de la première moitié du Ier siècle.

215 Sol 3, ensemble K 05/13890, daté par la céramique de 30/40 à 50 apr. J.-C.

216 Le niveau de la cour remonte en pente douce du sud au nord. Cf. le niveau du dallage supposé de l'autel 451,62, du stylobate du tétrastyle 451,66/451,75, de la base du parement sud du *podium* 452,17/452,23.

On en conclura que le puits fournissait, sans doute dès les origines du sanctuaire et au moins jusqu'à son abandon, une eau nécessaire et bienvenue pour ceux qui le fréquentaient, qu'ils s'en désaltèrent ou procèdent à des ablutions. Rien n'indique cependant que cette eau soit sacrée, ou qu'une divinité y soit associée; il ne s'agit d'ailleurs pas à proprement parler d'une source jaillissante, mais plutôt d'un orifice aménagé pour atteindre la nappe souterraine où puisaient les habitants de nombreuses maisons de la ville.

Le tétrastyle (St8)

Découvert lors des fouilles de 1964, ce petit édicule carré mesurant 5½ p. de côté (1,635 m)[217] avait conservé alors les quatre dés cubiques disposés aux angles[218], les quatre bases attiques qu'ils portent[219], les quatre dalles qui les relient, et la dalle centrale qui supportait peut-être à l'origine une statue ou un autel, tous éléments, à part les bases, de grès coquillier soigneusement dressés et appareillés à sec (fig. 42, 44). Seuls les dés et les bases attiques, elles de calcaire urgonien blanc de la Lance (?), ont été conservés lors des travaux de restauration de 1967, mais on peut reconstituer les dimensions originales des autres blocs, alors remplacés par des neufs, car les plans d'exécutions ont été conservés[220], qui en donnent les cotes et les particularités. Les quatre dalles intercalées entre les dés mesurent ainsi 2 1/3 p. (0,69 m) de longueur, pour une largeur de 1½ p (0,45 m) à l'ouest et à l'est et 1¼ p. env. (0,365 m) au sud et 1 1/7 p.(0,34 m) au nord. La dalle centrale, épaisse de 25 cm, présentait une rainure périmétrique profonde de 3 cm, large de 7,5 cm sur trois côtés, s'élargissant à 21 cm sur le quatrième, au nord, ménagée à 8 ou 9 cm des bords de la dalle, qui réservait ainsi au milieu le lit d'attente à son niveau originel; elle était en outre percée en son centre d'une cavité transversale de 11 x 3,5 cm, profonde de 3 cm elle aussi, peut-être un trou de louve ravalé, qui se prolongeait dans l'axe du bloc par une perforation cylindrique de 3 cm de diamètre. Deux perforations semblables avaient été pratiquées à la limite interne des défoncements nord et sud, toujours dans l'axe longitudinal du bloc.

L'interprétation d'un tel dispositif, s'il reflète bien l'aspect originel de la dalle centrale, ne manque pas de nous interpeller quant à ses raisons d'être. Nous avons pensé un temps à un dispositif de récolte et d'écoulement de libations[221] ou de sacrifices sanglants qui auraient été pratiqués sur un petit autel de 1¼ p. x 1½ p. de section. S'inspirant du tétrastyle du temple d'Apollon sur le Palatin, qui abritait une statue de bronze de l'empereur Auguste, ou de celui d'Assise, attesté par une inscription qui le dit abriter un groupe des Dioscures, Monika Verzár[222] y disposait, sous un baldaquin porté par les quatre colonnettes d'angle, une statue qui pourrait avoir été celle d'un empereur.

C'est poser le problème de la restitution du monument. On ne peut guère admettre sur les bases conservées que des colonnettes d'un diamètre maximum de 5/6 p. (0,248 m) si l'on retient les proportions vitruviennes selon lesquelles le diamètre de la base Db vaut 1½ diamètre D du fût, ou 15/16 p. (0,279 m) si l'on ramène cette proportion à 1 1/3 D, ou 8/9 p. (0,263 m) selon les proportions du temple d'Hadrien à Rome[223] ou encore, et plus vraisemblablement 1 p. (0,297 m) si on la réduit à 1¼ D. On peut dès lors supposer, selon les proportions de l'ordre corinthien, une hauteur sous architrave H de 10 D maximum, soit 10 p. (2,97 m) dans l'hypothèse la plus élancée, auxquels il faut peut-être ajouter la hauteur du dé, soit 1 p. En considérant que l'entablement vaut ¼ de la hauteur H, la corniche de l'édicule culminerait à 13½ p. de hauteur, le sommet de son toit 1½ p. plus haut, soit à 15 p. ou 4,46 m.

L'édifice serait donc trois fois plus haut que large, mais offrirait peu d'espace à une éventuelle base de statue, 0,36 x 0,45 m, si l'on veut laisser libre le défoncement périmétrique de la dalle centrale. Les colonnes présenteraient donc

[217] Plans MRA 1965/001, plan-masse au 1/50 avec cotes d'altitude, Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 1964/21-26.

[218] Ils mesurent 1½ p. de côté environ (0,45 m), pour une hauteur équivalente, et, culminant à 451,98 m, dominaient de 0,34 m la dalle centrale, fondée 5 cm plus bas semble-t-il.

[219] Hauteur totale 0,225 (env. ¾ p.) à 0,24 m (env. 4/5 p.) selon les exemplaires. Plinthe de 1¼ p (0,37 m) de côté, haute de ¼ p. (0,074 m), tore inférieur de même diamètre, haut de 1/5 p. (0,059 m), scotie de 1 p. (0,29 m) de diamètre, haute de 1/6 p. (0,05 m) listels compris, tore supérieur de 1 1/12 p. (0,32 m), haut de 1/6 p. (0,05 m). La base de l'angle nord-est a été volée en août 2004.

[220] Plan MRA 1969/087, du 22 octobre 1969, par Madeleine Aubert.

[221] Cf. à ce sujet Gros, Theodorescu 1987, p. 707, qui note la fréquence de telles libations *thure et vino*, souvent en l'honneur de l'empereur divinisé.

[222] Verzár 1978, p. 26, fig. 1, p. 7 et fig. 8, p. 30, pl. 21.1. Verzár-Bass 1995, p. 26 et n. 69 pour les sites offrant des dispositifs comparables. Voir en particulier Gros, Theodorescu 1987, p. 707-709, Strazzula 1983, p. 160-162 à propos du *tetrastylum* d'Assise qui aurait abrité une réplique de la statue de culte des Dioscures exposée dans la *cella* du temple.

[223] Wilson-Jones 2000, p. 151, tableau 7.2. La *ratio* est de D√2 pour le côté de la plinthe.

Fig. 42. Le tétrastyle St.8 avec la plate-forme St10. Vue du sud.

Fig. 43. Le tétrastyle St.8. après enlèvement de la dalle centrale moderne et de son sommier de béton.

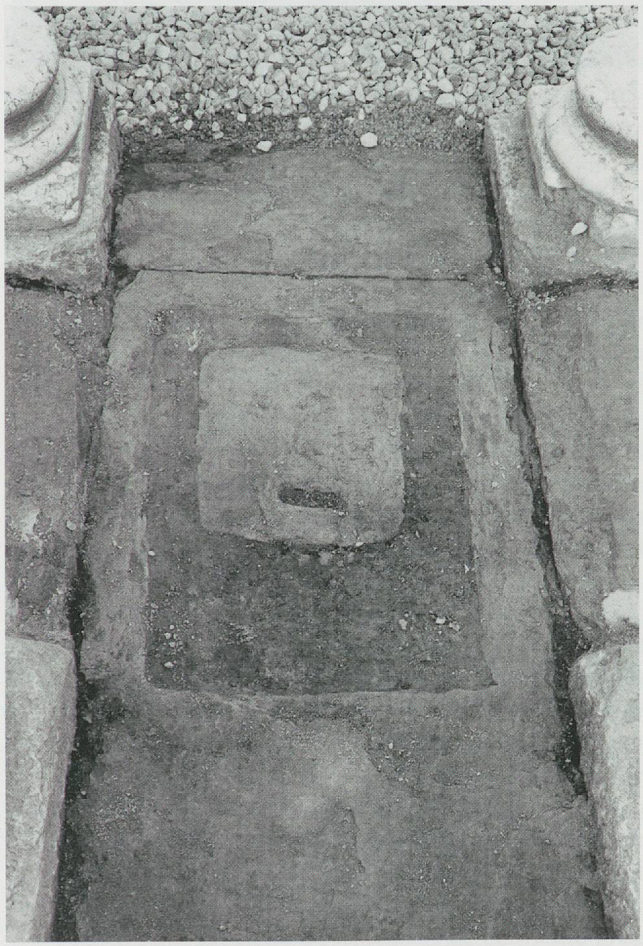

Fig. 44. Le tétrastyle St.8, détail de la dalle centrale d'origine.

Fig. 45. Fondations du tétrastyle St.8. et de la plate-forme St10.

un entraxe E de 3¾ p. (1,115 m), soit autant de diamètre D dans notre hypothèse, qui libère un entrecolonnement de 2¾ p., soit 0,82 m. Pour qu'une statue soit à peu près visible, elle ne devrait donc pas dépasser cette largeur, ce qui implique, pour un *togatus* comparable à cat. 125, de retenir un facteur de réduction de ¾. Il en ferait une statue à peine de grandeur nature (1,65 m), en admettant une base de longueur un peu plus réduite que celle de notre modèle[224].

Si elle n'est pas impossible, cette solution ne nous convient guère, car elle ne rend pas compte du décentrement du lit d'attente de la dalle médiane destinée à recevoir plutôt un autel à notre avis.

[224] Cf. *supra* p. 64, 66 n. 196 pour les dimensions du *togatus* cat. 125.

Pour en avoir le cœur net, et vérifier l'hypothèse que le tétrastyle abritait un autel à libations, nous avons demandé à A. Mazur de pratiquer, sur les côtés ouest et est de l'édicule un sondage limité au nord par la plate-forme St10 tardivement aménagée[225]. Il a été ainsi constaté que les dalles de remplacement intercalées entre les dés d'origine lors de la restauration de 1967 reposaient sur un lit de béton moderne ; la dalle centrale, elle aussi de substitution, a été déposée ; elle reposait directement sur la fondation romaine d'origine (fig. 43), constituée d'une maçonnerie massive ne dissimulant aucune cavité, contrairement à ce que nous avions imaginé[226]. Implantée dans le terrain naturel, elle est formée de quatre assises de petit appareil de moellons de calcaire jaune, certains rubéfiés, et mêlés à quelques fragments de molasse, le tout assemblé au mortier de chaux. Haute de 0,45 m env., elle culmine à 451,36/451,50 selon l'état de conservation après la restauration moderne et atteint 451,00 en profondeur. Un niveau de chantier[227] à mettre en relation avec sa construction a été repéré à la cote 451,30 et daté par le peu de mobilier qu'il contenait de l'époque claudienne (40-60 apr. J.-C.). Ce niveau a été recoupé par la fosse de construction de la plate-forme plus tardivement établie au nord (fig. 45), entièrement reconstruite en 1967.

Une structure en creux a été dégagée partiellement à l'ouest du tétrastyle[228] ; elle renfermait de la céramique datant de l'époque augustéenne, un ensemble d'ossements animaux et une clé en fer de grandes dimensions[229]. Ce dépôt témoigne d'une fréquentation du site bien avant la construction du temple objet de notre étude, mais semble pour l'heure sans rapport avec le tétrastyle qui le supplante, dont on imagine mal qu'il ait pu précéder le temple, mais plus volontiers qu'il en est contemporain. Les coupes stratigraphiques qui auraient permis de préciser cette chronologie n'ont pu être malheureusement établies, les travaux de restauration de 1967 et de réhabilitation de 1990 ayant par trop perturbé les couches encore en place.

Si l'aspect général du tétrastyle peut être donc restitué, l'objet qu'il abritait et la fonction qu'il assumait dans le cadre des rites qui se déroulaient dans la cour du sanctuaire restent encore énigmatiques à notre avis.

La plate-forme (St10)

Située entre le tétrastyle et le puits, une vaste plate-forme maçonnée, de plan légèrement rhomboïdal, mesurant 3,68 m (12 1/3 p.) d'ouest en est et 3,36 m (11 1/3 p.) du nord au sud, a été dégagée lors des fouilles de 1964[230]. Elle portait encore deux dalles de grès coquillier de son dallage de revêtement, celle de l'angle nord-ouest encore intacte (1,72 x 1,06 x 0,20 m), l'adjacente à l'est, à peine plus large, ayant perdu son côté oriental (fig. 46). Très largement restaurée en 1967, la maçonnerie au parement régulièrement monté de trois assises de moellons de calcaire jaune sur un hérisson de boulets culmine actuellement à 451,95/452,03, les dalles à 452,12/452,15. À en juger par les photos de 1964, son noyau était constitué de boulets morainiques à peine liés par un maigre mortier. Au nord-est, elle semble empiéter sur l'emprise de l'escalier du temple (cf. dépl. 1 ou fig. 7), alors qu'au sud elle dominait de près de quatre assises au moins la dalle nord du tétrastyle, en compromettant l'accès et la vue.

Le sondage ouvert en 2005 pour analyser le tétrastyle a livré quelques précisions utiles quant à son mode de construction[231]. Le radier de boulets portant l'élévation de petit appareil est fondé à 451,30 de profondeur, entamant de 0,2 m à peine les sols de construction et d'utilisation du tétrastyle, et culmine à 451,70 environ (cf. fig. 43). Le remplissage de sa tranchée de fondation[232] n'a livré que quatre tessons de céramiques datés 70-100 apr. J.-C., qui ne permettent pas de préciser la date de sa construction. L'élévation parementée qui ne comptait apparemment que trois assises atteint aujourd'hui 451,00 environ au point étudié.

[225] Mazur 2006, p. 73. Plans MRA 2005/027, 036, 037, 042 à 045 ; Archives MRA, Dossier GDD 2005 Sondages, photos n.b. films 1/1-13, 32-36 ; 2/1-5, 12-23, 3/2-3, 9-16, 26-34, 4/1-2, 26-28, 32-37 ; dias MRA 2005/2226-2302. Mazur *et al.* 2005, p. 88.

[226] Bridel 2004, p. 57.

[227] Sol 2, ensemble K 05/13879.

[228] Mazur 2006, st. 7, ensemble K 05/13883.

[229] Cf. Meylan Krause 2008, p. 64 et 77.

[230] Plan MRA 1965/001, Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, photos 1964/21-26, Dia 1964/37.

[231] Plans MRA 2005/036a et c, et 2005/037b, coupes nord et ouest détaillant les fondations de notre St10, ici M1 ; archives MRA, Grange des Dîmes 2005 Sondages, photos n.-b. film 3/28-32, 4/36-37, dias MRA 2005/2305-2308, 2313, 2314, 2317-2320.

[232] Couche c.2, ensemble K 05/13876.

Fig. 46. La plate-forme St10 et le tétrastyle St.8, état en 1964. Vue de l'est.

Cette vaste plateforme est donc à l'évidence une installation tardive, fonctionnant avec un niveau de cour rehaussé à 452,12 environ, soit près d'un demi mètre au-dessus du niveau original à cet emplacement. Aucun indice ne permet de préciser sa fonction, mais sa position altimétrique la met plutôt en relation avec les annexes tardivement bâties au sud du *podium*, décrites *infra* p. 77-80.

Le tétrapile (St11)

Nous désignons par ce néologisme gréco-latin la construction à quatre piles évidées, ultérieurement complétée par un mur de 1½ p. d'épaisseur qui vient l'entourer au plus près et par un mur de 2 p. d'épaisseur qui délimite alors l'espace environnant de toutes parts sur une largeur de 3 m environ; toutes ces maçonneries ont été dégagées lors des fouilles conduites par A. Mazur en 2004 à l'occasion de la pose d'égouts collecteurs sous l'avenue Jomini[233]. Elles constituent les fondations d'un édifice dont la restitution reste problématique, faute d'éléments de comparaison connus.

Quatre massifs carrés de maçonnerie, de 1,65 m environ de côté (5½ p. = 1,635 m), ont été bâtis aux angles d'un carré de 3,90 m de côté environ (13 p. = 3,866 m), séparés par un vide intercalaire en forme de croix aux branches larges de 0,60 m environ (2 p. = 0,595 m) (fig. 47). Leur construction simultanée dans un fossé de fondation ouvert au même niveau (451,90/452,10) que celui du mur est de l'*ambitus* du temple (M1E,), et poussé à une profondeur comparable de 450,90 environ, rend d'autant plus plausible l'hypothèse que ces deux édifices sont contemporains puisque les remblais comblant leurs fosses de construction pour permettre la suite du chantier apparaissent stratigraphiquement simultanés (fig. 48) et contemporains par le mobilier qu'ils contiennent[234]. Le niveau de circulation entre le temple et le tétrapile est perdu, mais devait se situer au moins à 452,80 dans l'axe ouest-est, car c'est à cette hauteur qu'apparaît le parement de grands blocs de grès du *podium* du temple. On notera à ce propos que, pour l'essentiel, la maçonnerie des quatre piles est bâtie de moellons de ce même grès coquillier qui pourraient bien avoir été taillés dans des chutes du grand appareil du *podium* du temple.

[233] Mazur 2006, p. 34-40, où les quatre piles sont appelées St.45a pour celle du sud-est, St.45b pour celle du nord-est, St.45c pour celle du nord-ouest et St. 45d pour celle du sud-ouest; plans MRA 2004/146 (coupe sud sur St.45a), 159A, 159B et 159C (relevés en plan), 160 (coupes ouest, nord, est et sud sur St.45d+c, b+c, b+a, a+d), 175 (coupe oblique sur St.45a et 45d), 183 (coupe ouest au sud de St.45a), 184 (A. plan partiel St.45d et mur M14; B. coupe sur M14; C. coupe ouest au sud de St.45d). Les murs plus tardifs enserrant les quatre piles sont désignés comme M14 à l'ouest, M8 à l'est et M17 au sud; ceux qui délimitent l'enclos encadrant cet édifice comme M7 à l'ouest, M21 au nord, selon la nomenclature de 1992, année de son dégagement, et M 11 à l'est. Diapositives MRA 2004/1921-2030; photos noir-blanc Grange des Dîmes, films 2004/17, nég. 22-31, 2004/18, nég. 32-37, 2004/19, nég. 8-15, 2004/21, nég. 27-31, 2004/22, nég. 1-36, 2004/23, nég. 2-36, 2004/25, nég. 29-32, 2004/26, nég. 33-36.

[234] Mazur 2006, p. 38, couches c 74, c 63, c 66 et c 69, fossé St.60, cf. notre fig. 12.

Fig. 47. Le tétrapile St11. Vue d'ensemble du sud.

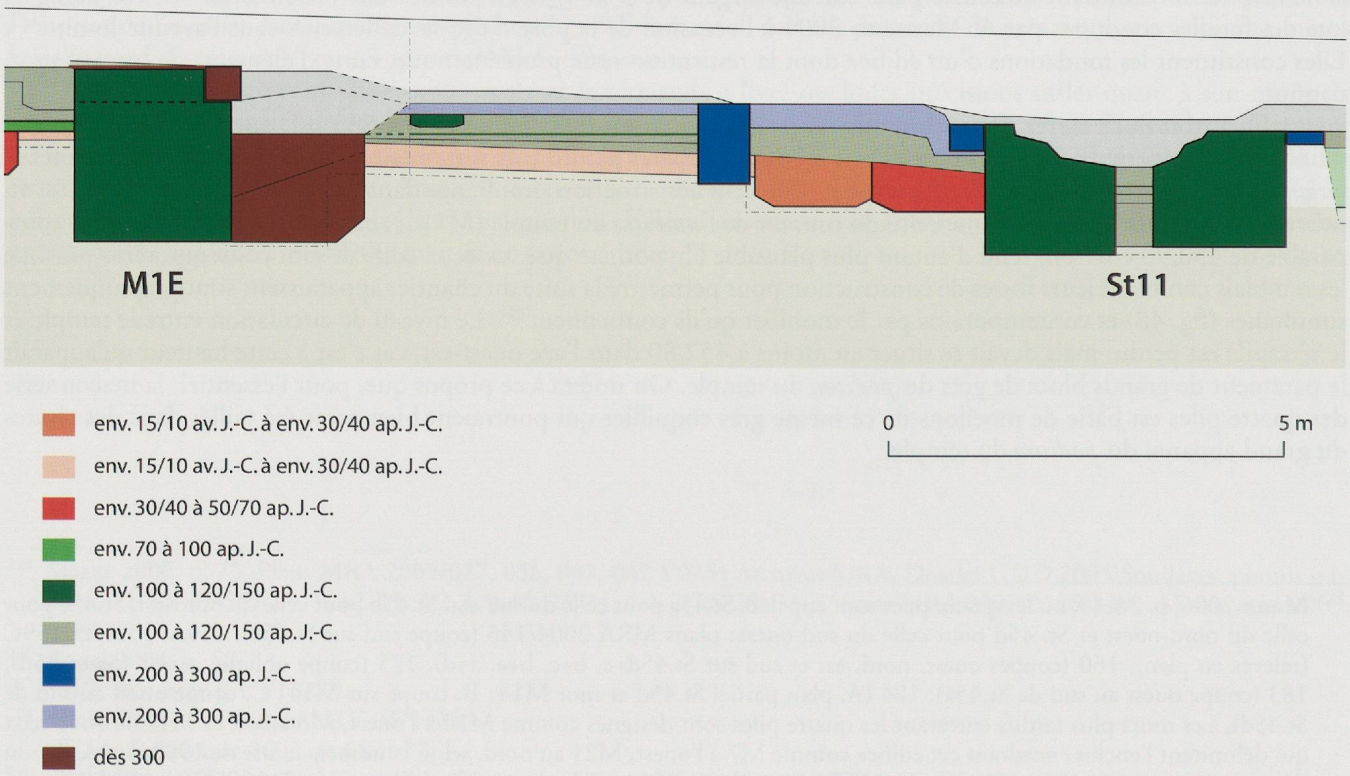

Fig. 48. Le tétrapile St11. coupe stratigraphique restituée entre le mur est M1E du podium *du temple carré, le mur ouest de l'enclos plus tardif et le tétrapile St11. Éch. 1/100.*

Seules les piles sud-ouest et sud-est ont conservé toute leur extension, les deux autres ayant été partiellement détruites par la pose d'une chambre technique moderne. Elles présentent toutes les quatre, sur toute leur hauteur, un évidement central carré de 0,42 à 0,46 m de côté (1½ p. = 0,446 m) obstrué à la base par une dalle de grès coquillier épaisse de 18 à 28 cm, disposée en fond de fouille à 450,60/450,68 selon les cas, avant la construction maçonnée qui débute en tranchée étroite à 450,83/450/87 selon les emplacements (fig. 49). Les six premières assises de l'élévation, jusqu'à la cote 451,50 environ, sont bâties en moellons grossiers mal assisés jetés «a sacco» dans le fond de la fosse de construction selon A. Mazur, plus probablement dans un coffrage coulissant, comme nous l'avons proposé pour certaines parties du *podium* du temple[235]. Au-dessus, les moellons sont plus réguliers et mieux assisés, mais pas nécessairement montés à vue. L'utilisation, là encore, d'un coffrage coulissant nous semble convenir eu égard à la présence, dans l'angle extérieur sud-est de la pile sud-est et sur toute sa hauteur d'une réserve de section carrée de 0,22 m de côté qui trahit la présence d'un poteau cornier du coffrage que nous supposons (fig. 50).

Les quatre piles sont conservées à des hauteurs maximum de 452,33/452,63 et présentent les traces d'un arrachement subcirculaire de 1,80 m de diamètre environ (6 p. = 1,785 m) empiétant sur leur angle interne, défoncé jusqu'à la cote 452,10 environ.

Comment interpréter ces piles de fondation? Deux éléments semblent à notre avis assurés:

- Les cavités réservées dans les piles offrent des logements pour quatre poteaux de bois de près de 1½ p. de côté, reposant sur les dalles de grès qui en forment le fond et maintenus verticaux sur plus de 1,80 m par les piles maçonnées qui devaient être couvertes de dalles au niveau de circulation, estimé à 452,80 au minimum on l'a vu.
- Ces poteaux pouvaient ainsi sans difficulté atteindre une hauteur libre valant 20 fois le côté de leur section (30 p. = 8,92 m) ou une longueur totale valant 6 fois leur hauteur enterrée, soit 10,80 m.

Mais quel aspect avait donc cette construction? quelle fonction assumait-elle?

Les quatre poteaux que nous restituons portaient-ils la charpente d'une toiture? Quel objet aurait-elle abrité? Une statue colossale (d'une divinité? d'un *patronus*? d'un évergète?) atteignant deux fois la grandeur naturelle, soit 3,6 m environ, dont la base viendrait s'insérer sur près de 2½ p. de hauteur dans la dépression relevée au centre du dispositif maçonné? Pourquoi cependant ne pas lui avoir accordé un abri monumental porté par des colonnes de pierre?

L'intrusion d'une architecture de charpente, répondant à l'architecture de pierre très romaine du temple avec lequel l'édifice s'articule selon une juxtaposition qui doit faire sens, nous a incité à chercher du côté de monuments plus «gaulois», dont la tradition se serait perpétuée parallèlement à l'adoption des canons propres à l'Empire. Et comme les traces erratiques d'une inhumation ont été signalées dans l'une des couches de comblement des fondations de l'édifice[236], rappelant la fonction héroïco-funéraire peut-être à l'origine du sanctuaire, nous avons un temps pensé à une structure évoquant les plates-formes d'exposition des défunts, restituées sur un site comme Clemency[237]. De telles installations n'étaient pourtant que temporaires, disparaissant après l'inhumation du défunt. Nous écarterons donc pour l'heure cette hypothèse de monument funéraire ou héroïque.

Un autre dispositif pourrait être évoqué par le mystérieux tétrapile, dont la fonction se rapprocherait alors de celle des arcs de triomphe: on aurait pu accrocher à ses poteaux ces amas d'armes, prises à l'ennemi ou équipant les soldats victorieux, et consacrées par eux à la divinité à leur retour de campagne lorsqu'ils reprennent leur statut de citoyen en paix[238]. Un tel dispositif pourrait rappeler celui de certains sanctuaires gaulois où les têtes des ennemis vaincus étaient suspendues aux pieux de la palissade qui les délimite[239]. Mais quelle bataille illustre d'un contingent helvète pourrait-on bien évoquer au début du IIe siècle...

Dans le même esprit, et peut-être plus conformément aux modèles connus par les reliefs des arcs de triomphe, les quatre poteaux de notre édifice relevaient-ils d'un véritable trophée, combinant des mannequins fichés sur un poteau de bois, portant la cuirasse, le casque, les armes et les enseignes d'un ennemi défait, et des prisonniers enchaînés à un tronc d'arbre[240].

Les mêmes réserves quant à l'occasion justifiant l'érection d'un tel édifice s'imposent ici aussi, mais on notera, dans les deux cas, qu'un dispositif porté par des poteaux de bois éventuellement démontables à la demande a pu permettre une utilisation réitérée du monument, une commémoration répétée et renouvelée par de nouveaux dépôts

[235] Cf. *supra*, p. 25.
[236] Ensemble K 13277, couche c 67; cf. Meylan Krause 2008, p. 64.
[237] Gaeng, Metzler 2008, fig. 8, p. 164.
[238] C'est la fameuse «désécration du guerrier» bien étudiée jadis par Picard 1957, p. 119-122, et citée plus récemment par Fornasier 2003, p. 147-149.
[239] Pour un exemple d'évolution longue, voir le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre: Brunaux [2] 2000, p. 101-111 et en particulier fig. p. 107 et Brunaux 2000, p. 135-140.
[240] Fornasier 2003, p. 153-155, et l'essai de restitution de l'arc d'Avignon, p. 185-189, avec la fig. 37, p. 186, ou encore celui de Toulouse, p. 203-209, avec la fig. 40, p. 207.

Fig. 49. Le tétrapile St11. Coupe sur la pile sud-est. Vue du nord.

Fig. 50. Le tétrapile St.11. La pile sud-est et sa feuillure d'angle. Vue de l'est.

consacrés à une divinité qui reste bien mystérieuse... Et ce n'est pas le mobilier découvert à l'intérieur des logements des quatre piles qui pourra nous renseigner[241] : son dépôt date plus probablement de la désaffectation de l'édifice, les poteaux étant alors récupérés et les cavités comblées.

Faut-il supposer enfin, sans exclure les hypothèses précédentes, que la dépression centrale des fondation a accueilli un bassin ? Rien ne permet de le supposer, pas même les quelques fragments de mortier au tuileau signalés par A. Mazur, retrouvés essentiellement en remploi comme agrégat du mortier des maçonneries. Aucune trace de dispositif d'adduction ou d'évacuation d'eau n'a été notée. S'il faut supposer autre chose qu'une statue, dont les fondations conservées expliqueraient fort mal la présence, c'est plutôt à un dispositif rituel du type autel à libations que nous serions tenté de penser, comme nous l'avons proposé pour le tétrastyle.

Quels qu'aient été le dispositif architectural, la décoration et la fonction de cet édifice tétrapile de bonnes dimensions (8 p. = 2,38 m d'axe en axe des poteaux), son importance est attestée par l'édification, vers le milieu du IIIe siècle, d'une modeste maçonnerie, fort lâche et peu fondée[242], large de 0,45 m à peine (1½ p.) qui vient ceinturer les quatre piles en s'insérant en partie entre elles (cf. dépl. 1 et fig. 47 ou 50). Elle a pu suffire pour porter les orthostates en grès d'un parapet haut de 3 p. (0,892 m) destiné à contrôler l'accès à l'espace délimité par les quatre poteaux[243].

Simultanément, mais mieux fondés, quatre murs larges de 0,60 m. environ (2 p. = 0,595 m)[244] viennent délimiter, selon un plan légèrement désaxé, l'espace entourant les quatre piles sur une largeur de 2,40 m environ (8 p. = 2,38 m) (cf. dépl. 1 et fig. 48). Leur partie enterrée atteignant près d'un mètre de hauteur, ils ont pu porter une élévation assez importante (8 à 10 p.), mur plein ou mur-bahut surmonté d'une grille, comme au sanctuaire du Cigognier[245]. Cet enclos carré de 11 m de côté hors tout, solidement défendu mais laissant voir l'édifice tétrapile d'origine, abritait peut-être les offrandes ou les dons votifs en lien avec sa fonction. On devait y accéder du sud, par un portail dont on ignore tout, les niveaux et les itinéraires de circulation étant perdus, le mur sud inexploré et probablement détruit.

241 Mazur 2006, p. 38-39. Meylan Krause 2008, p. 66-67.

242 Ce sont les murs M8 (plans et coupes MRA 2004/131, 140, 150, 150bis, 129a), M17 (plans et coupes MRA 2004/159b, 184) et M14 (plans et coupes MRA 2004/159b, 184), le mur nord n'étant pas connu ; établis à 452,25 au plus bas (pour M14), ils présentent donc une fondation haute de 0,60 m à peine dans notre hypothèse de sol de marche à 452,80.

243 Ces dalles étaient sans doute épaisses de 1 p. (0,297 m), si l'on en croit le format de celles du *podium* de l'amphithéâtre (Bridel 2004, p. 78-83) ou du parapet de l'escalier du temple, décrit *supra* p. 55.

244 Ce sont les murs M7 (plans et coupes MRA 2004/149, 151, 158, 161,172), M21/92 (plans et coupes MRA 1992/385, 386, 388, 389, 391) et M11 (plans et coupes MRA 2004/140, 142, 150, 150 bis, 152, 169, 174, 176), le mur sud n'étant pas connu. Voir aussi pour M21/1992 Chevalley 1998, p. 30-31. C'est essentiellement la découverte, en remploi dans les murs M7, M21/1992 et sa démolition St. 35/92, de six fragments d'inscriptions, cinq sur dalle de calcaire tufeux jaune (cat. 83 et 88), maçonnés en remploi, la sixième (cat. 153) gravée probablement sur un autel miniature, qui permet d'avancer cette datation. Cf. Mazur 2006, p. 35 et 40 ; Bielman 1992, p. 28-30 pour l'étude épigraphique de cette inscription monumentale qui aurait été érigée sous Hadrien par *Q. Cluvius Macer*; elle se base sur les cinq fragments, trouvés en 1992 : inv. 92/9169-9 et -10 et 92/9170-1 à -3 ; quatre d'entre eux, jointifs, constituent son bloc A et sont regroupés sous notre cat. 88. Le fragment isolé B, notre cat. 83, appartient sans nul doute à la même inscription. La nouvelle découverte de 2004, inv. 04/13267-01, récupérée en deux fragments jointifs dans la partie inférieure du mur occidental de l'enclos lors de son démontage, provient probablement d'un autel miniature et n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucun commentaire.

245 Bridel 1982, p. 52 : le mur de clôture de l'avant-cour du sanctuaire, sommé d'une grille, est large de 0,75 m.

Telle est du moins l'interprétation que nous retenons pour ces constructions adventices qui couronnent l'essor du dispositif original durant tout le IIe siècle. L'hypothèse un temps avancée d'un édifice couvert des tuiles retrouvées dans une couche de démolition, et combinant les poteaux du tétrapile et les murs extérieurs pour porter un vaste toit, nous semble en tout cas à écarter, en raison même de l'importance du monument central d'origine, qui a dû subsister dans toute sa majesté jusqu'à l'abandon du site. À côté du temple, il rappelait peut-être un héros ou un haut fait cher aux élites autochtones de la cité des Helvètes.

Les annexes de la façade méridionale (murs M9 à M14) et les réaménagements du podium

Les deux annexes flanquant l'escalier du *podium*, dégagées lors des fouilles d'urgence de 1964/1965, ont longtemps passé pour des constructions profanes, antérieures au temple et partiellement démolies à l'occasion de la construction de celui-ci[246]. Une lecture trop rapide des vestiges, par ailleurs fort mal documentés[247] et sans doute perturbés par les constructions qui se sont succédé à cet emplacement, dont la troisième « Grange du Dîme », érigée à cet emplacement en 1780-1781 et plusieurs fois transformée dès sa désaffectation[248], avait convaincu Hans Bögli que le sol de l'annexe occidentale avait été défoncé et son mur nord détruit par l'implantation des fondations du *podium* du temple. Les travaux de restauration réalisés en 1967[249] ont semble-t-il lourdement reconstruit les vestiges de certains murs, empêchant toute nouvelle analyse des maçonneries[250], alors même que la seule stratigraphie, dressée en fin de chantier à la limite occidentale de la fouille ne permet pas l'insertion de ces vestiges dans une séquence chronologiquement claire[251]. Les travaux de consolidation et réhabilitation conduits en 1990-1991 ont définitivement coupé, par la pose de drainages, les raccords stratigraphiques qui auraient pu encore être observés et sont venus couvrir d'un talus herbeux les deux annexes encore considérées comme antérieures au temple, et sans rapport fonctionnel avec lui[252]. La reprise du dossier, suite aux fouilles conduites en 1992 par Christian Chevalley et Jacques Morel sur l'angle nord-ouest du *podium*, nous a conduit à remettre en question une certitude vieille de près de trente ans[253] et à poursuivre depuis une tentative désespérée de restitution de ces deux annexes[254]. Essayons ici de faire le point de l'état de la question, en revenant à la description des maçonneries rapidement documentées en 1964-1965 pour tenter une restitution de ces deux locaux.

L'annexe ouest (M9-M12, cf. dépl. 1 et fig. 7)

Les murs délimitant cette annexe semblent reposer sur un imposant radier coulé dans une fosse poussée à 451,30 de profondeur au moins sous le mur ouest M9, et creusée à partir d'un niveau proche de 452,00 si l'on en croit la face non parementée du mur sud M12, visible sur l'unique coupe déjà signalée. Ces valeurs sont à peu près corroborées par la photographie de la face est du mur M11 dans sa partie sud (fig. 51) qui en donne une vue en coupe : sur deux rangs au moins de boulets, cinq assises de moellons de calcaire grossièrement dressés sont bâties, formant un parement assez régulier. Cette imposante maçonnerie culmine ici à 452,30 environ altitude restituée, alors qu'à l'ouest, elle constitue sans doute le niveau de sol de la pièce principale, à 452,14. Au nord, cette vaste plate-forme est aujourd'hui séparée des fondations du *podium* par une tranchée qui semble avoir coupé le sol de la pièce sur 2 m de longueur ; à l'est, sa limite semble alignée à peu près sur l'assise de fondation en grands blocs du parement ouest du massif latéral St5 du *podium*.

Des quatre murs délimitant cette pièce, seuls trois sont conservés, sur une faible hauteur.

M9, celui qui limite l'annexe à l'ouest, n'a pas été relevé en plan, la fouille ne l'ayant dégagé sur toute sa largeur qu'en 1965, lors de la construction du mur de béton limitant l'aire archéologique de ce côté. Seule l'élévation de son parement est visible sur la coupe alors relevée (fig. 52) ; culminant à 452,71, elle compte encore quatre assises de moellons assez réguliers de calcaire jaune, rougis au feu, et partiellement recouverts d'un enduit de chaux, au-dessus de la

246 Bögli 1967, p. 102, Bögli 1984, p. 17, Bögli 1989, p. 17 et Bögli 1991 (version allemande), p. 17 ; Il faut attendre Bögli 1996, revu par A. Hochuli, pour corriger cette affirmation erronée.

247 Archives MRA, Grange des Dîmes, DF I, 1964, photos 1964/52, 56-60, 68-76 et II, 1965, avec les photos 1965/2-14 ; dias MRA 1964/24-25 ; plans MRA 1965/001-006, 009, 103, 122.

248 Grandjean 2007, p. 369, encadré, fig. 541 et notes 14 et 15.

249 Photos 1967/292-295, dias 1967/245-246 ; le même état est encore visible sur les dias 1987/2568, 2731-2736.

250 Cf. les résultats décevants du sondage 3 de A. Mazur en 2005 : Mazur *et al.* 2005, p. 88-89 ; Mazur 2006, p. 74 et plans MRA 2005/034 et les deux photos jointes.

251 Plan MRA 1965/009 : aucun raccord stratigraphique avec les maçonneries du temple ; la base du mur sud de l'annexe ouest n'est pas atteinte, son fossé de construction n'a pas été vu ; le terrain paraît profondément bouleversé par des travaux de récupération de matériaux.

252 Cf. dias 1990/1795-1808 et 1991/1842-1847 et Bridel 1991, p. 147-149 et fig. 29.

253 Voire notre Note préliminaire... de septembre 1994 dans Bossert 1998a, p. 57.

254 Bridel, dans Faccani 2004, p. 54-56 ; Bridel 2011, p. 295 ; Bridel, Meylan Krause, à paraître.

première assise formant ressaut, constituée de moellons un peu plus hauts. Sans doute, par comparaison avec le mur sud M12, peut-on lui restituer une largeur de 0,90 m environ (3 p.) à la base, réduite à 0,85 m au-dessus du ressaut, à la cote 452,34. Ses angles intérieurs et extérieurs sont conservés , tant au nord qu'au sud et donnent à l'annexe une longueur de 5,94 m environ hors tout (20 p.), pour 4,32 m (14½ p.) en œuvre au niveau de la première assise, 4,42 m (env. 15 p.) au-dessus.

À son extrémité nord, l'arrachement du mur M10 en retour à l'est a été vu (fig. 53). Il était large de 0,76 m à la base, de 0,74 m (2½ p.) une assise au-dessus, et venait aligner son parement interne sur le parement sud des fondations du mur sud M1S du *podium*. Faut-il ici supposer que le parement de grands blocs de grès coquillier était encore en place, que M10 venait buter contre lui et qu'il fut détruit lors de la spoliation de ces blocs, l'annexe étant alors abandonnée? Ou faut-il retenir que cette spoliation, partielle ou totale, a précédé la construction de M10, venu s'établir sur ses décombres? L'hésitation est permise, mais il est évident que la plateforme de fondation est venue s'adosser aux fondations du *podium* préexistant, comme l'indique l'aspect du mur oriental M11 à son extrémité nord (fig. 54).

Large de 0,75 à 0,80 m à la base de son parement oriental, où il se présente comme une hérisson de fondation en léger ressaut, constitué de moellons grossièrement disposés sur deux assises, parfois obliquement, ce mur M11 ne mesure plus que 0,65 m environ au-dessus de la cote 452,40 environ. Son parement occidental marque lui aussi un léger retrait à la cote 452,25 sans doute, et garde encore l'empreinte d'une niche longue de 0,75 m et profonde de 0,36 m, s'ouvrant à 0,60 m du sol environ. Il ne se développe que sur une longueur de 3,80 m depuis son extrémité interne nord, interrompu par un passage large de 0,75 m (2½ p.) à son extrémité sud. Celle-ci, qui forme l'embrasure nord du passage, est revêtue d'un enduit de chaux, tout comme l'était le parement oriental du mur. Le seuil du passage semble en maçonnerie, et conservé à 452,35 environ, accusant une marche montante par rapport au sol de la pièce principale, la circulation dans la pièce orientale étant dès lors à restituer sans doute à 452,40, au niveau du ressaut de fondation oriental. M11 était conservé jusqu'à la cote 453,16 au maximum.

Le mur sud M12 (fig. 55) est bien conservé, depuis son angle sud-ouest jusqu'au droit de M11, moins bien au-delà, où il venait sans doute buter contre le parement de grands orthostates de l'escalier du temple, à moins que, celui-ci ayant disparu, il ait marqué un retour au nord contre le mur d'échiffre M3 de l'escalier, ou qu'il se soit superposé à celui-ci. Large de 0,90 à 0,80 m à sa base, de 0,75 m au-dessus d'un retrait interne situé à 452,34, il présente un curieux dispositif en face nord: c'est une sorte de niche semi-circulaire d'un diamètre de 0,60 m environ, dont le sol, à 452,24, soit 10 cm au-dessus de celui de la pièce, apparaît comme d'argile brûlée sur les photos en couleur[255]; les moellons sous-jacents sont rougis au feu. Dans le pan de mur séparant ce dispositif, que nous interprétons comme un âtre, de la porte attestée par son seuil de grès coquillier, on a noté une fosse rectangulaire de 0,70 x 0,80 m, perforant le sol jusqu'à la cote 451,76, peut-être un cendrier. La dalle de seuil, dont le niveau de marche à l'intérieur est situé à 452,22, présente deux trous de pivot aux angles de ce défoncement, et un trou de verrou vertical carré, décentré à l'ouest, pour l'assujettissement du vantail gauche. Le lit d'attente de la dalle, à 452,30 environ, formait au sud une battue large de 0,20 m et portait à l'est et à l'ouest les montants des chambranles, sans doute de grès eux-aussi. L'ouverture était ainsi ramenée à 3½ p. (= 1,04 m) de largeur, chacun des deux vantaux se rabattant dans l'épaisseur du mur, sans empiéter sur la pièce. On peut supposer une hauteur libre sous linteau valant le double, soit 7 p. ou 2,08 m.

Si la fonction de séjour de la pièce principale de cette annexe ouest semble suggérée par ses aménagements, l'entrée se faisant par la porte sud, celle du petit local oriental qu'elle commande est plus problématique. Ce pourrait être une réserve, une resserre établie sur deux niveaux si elle englobe le massif St5 arasé à 453,40 environ. Ce local doit en principe être couvert lui aussi, à en croire la présence du crépi sur la face orientale de M11. L'étroit boyau qui sépare ce mur du noyau du massif St5 privé de son parement de grands blocs de grès, large de 0,90 m à peine (3 p.) pourrait avoir reçu un escalier, de bois plutôt que de pierre, menant au niveau du *podium*, dans un état peut-être déjà privé du dallage de son stylobate, et desservant au passage la partie haute de cette resserre. Une telle circulation, hypothétiquement restituée, se justifie si l'escalier axial du temple n'est plus en service, ou si elle dessert, à partir de l'annexe, un local bâti sur le *podium* débarrassé des colonnes du *pronaos* et de l'*ambitus*. En dépit d'un mode de construction qui paraît encore très « romain », il n'est pas exclu qu'on soit ici en présence d'une annexe de l'hypothétique église funéraire paléochrétienne supposée avec beaucoup de prudence à l'emplacement de la *cella* du temple par G. Faccani[256].

Une tentative de restitution schématique en plan, coupe et vue de cette annexe (dépl. 11) nous a du moins convaincu de la quasi impossibilité qu'elle ait fonctionné en même temps que le temple. C'est surtout la pente de la toiture en appentis et les maçonneries et charpente nécessaires pour en porter le faîte septentrional qui semblent requérir la démolition préalable des colonnades de la façade sud du temple.

[255] Photos MRA 1965/10-12.
[256] Faccani 2004, p. 25-29.

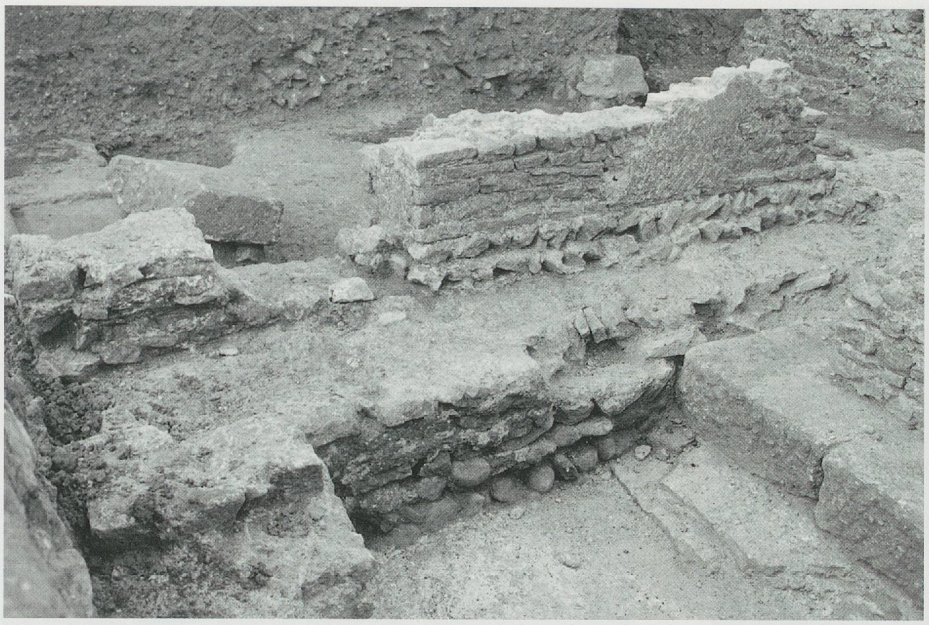

Fig. 51. L'annexe ouest. Mur oriental M11, partie sud, face est et sol adjacent. Vue de l'est.

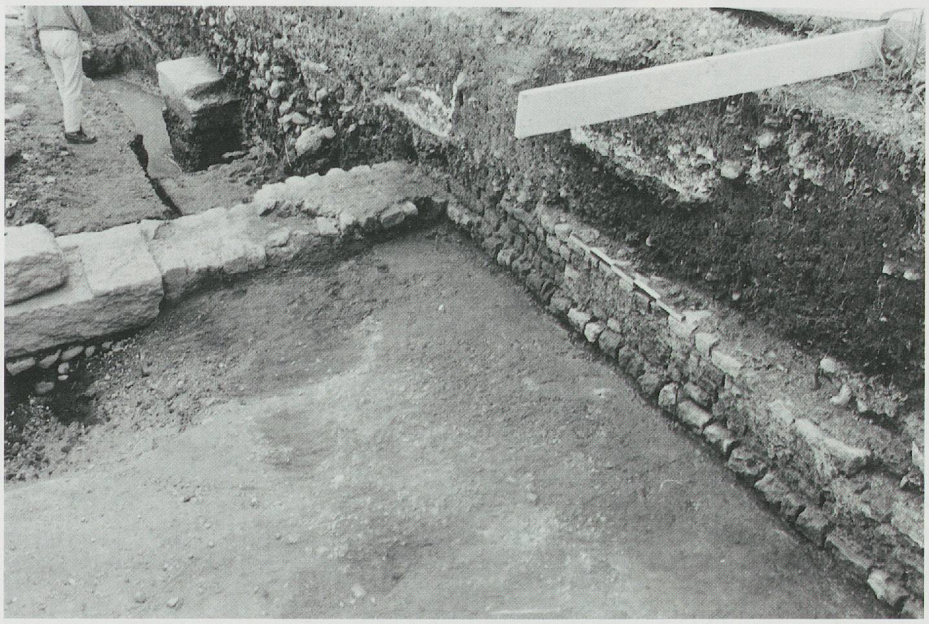

Fig. 52. L'annexe ouest. Murs occidental M9 et méridional M12. Vue du nord-est.

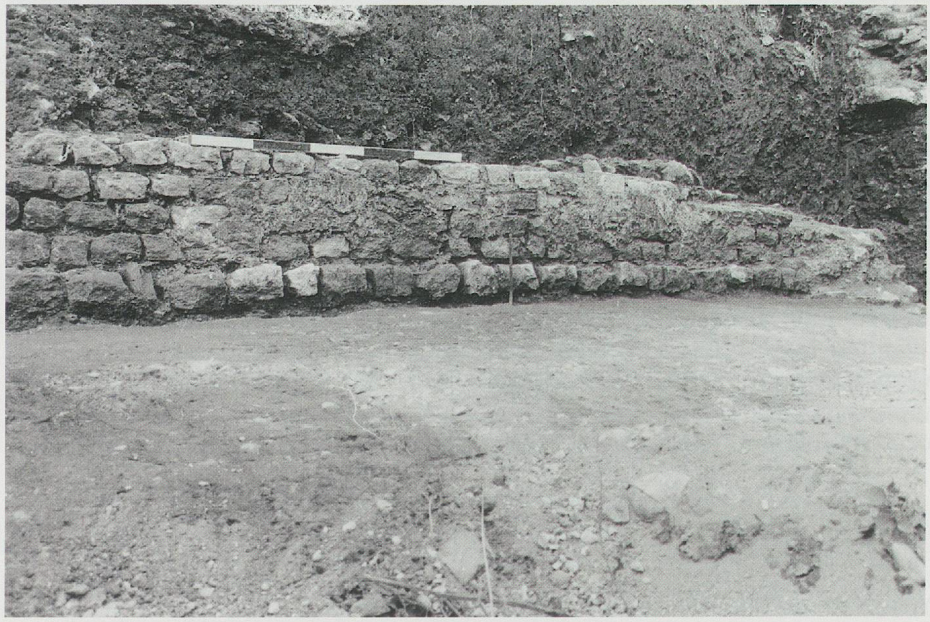

Fig. 53. L'annexe ouest. Angle des murs occidental M9 et septentrional M10. Vue du sud-est.

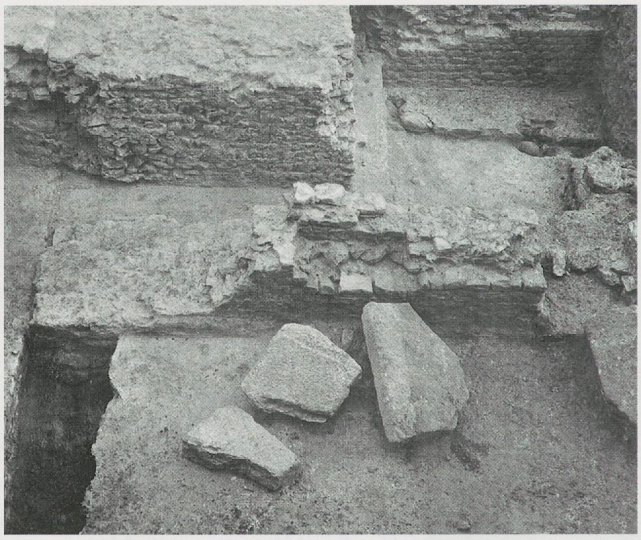

Fig. 54. L'annexe ouest. Mur oriental M11, extrémité nord. Vue de l'ouest.

Fig. 55. L'annexe ouest. Mur méridional M12, avec l'âtre et le seuil. Vue du nord-est.

Au sud, le niveau de circulation restitué à 452,10 devant la porte d'entrée pourrait reprendre celui d'autres aménagements tardifs fugacement repérés dans la cour et situé sur la coupe occidentale de 1965 : un grand bloc à emmarchement, de grès ou de calcaire, large de 1,10 m, haut de 0,45/0,40 m, et de longueur inconnue, culminant à 451,87, qui a été installé en perforant un sol de graviers et cailloutis établi à 451,80/451,70, qui lui pourrait avoir fonctionné avec le puits et le tétrastyle. Mais la stratigraphie est ici trop perturbée pour assurer la chronologie des divers aménagements, contemporains ou successifs.

L'annexe est (murs M13-M14, cf. dépl. 1 et fig. 7)

Beaucoup moins bien conservée que sa jumelle du côté occidental, cette annexe, traversée avant la fouille par une canalisation moderne orientée nord-sud et incomplètement dégagée à l'est par ailleurs, semble cependant en reprendre le mode de construction et, par symétrie, le plan.

Le sol du local principal à l'est semble pouvoir être restitué au même niveau que dans l'annexe occidentale, soit à 452,14, le mur occidental M13 (fig. 56) marquant un rentrant de 0,12 m sur son parement est à la cote 452,25 environ. Il devait avoir une largeur de 0,60 m en élévation, à en croire ses vestiges culminant à 452,62. Il n'a été vu que sur 2 m de longueur environ, dans la partie nord de son développement, laissant au sud un espace non exploré suffisant pour restituer un passage vers une resserre située à l'ouest. Ses fondations, larges de 1,40 m environ, semblent buter au nord et à l'ouest contre celles du *podium* et du massif St6, recouvrant en partie celui-ci au sud pour atteindre 1,50 m de largeur ouest-est.

Les murs nord et est n'ont pas été vus, le mur sud M14 n'est connu que par un très court tronçon de son segment fermant la pièce principale (1 m à peine, largeur : 0,75 m, culminant à 452,38), auquel faisait sans doute suite à l'ouest la dalle perdue du seuil de la porte d'entrée.

Plus à l'ouest, un second tronçon de ce mur a été vu, qui fermait la resserre au sud. Il est ici large de 0,60 m en élévation culminant à 452,38, sur des fondations atteignant 0,70 à 0,80 m de largeur et venant buter à l'ouest contre le massif de fondations du parement oriental en grands blocs du mur M7 de l'escalier axial.

Par symétrie, nous restituons donc, en élévation aussi, une annexe orientale dont les aménagements, les circulations et les fonctions sont semblables à ceux retenus pour l'annexe ouest.

Les réaménagements du *podium*

On signalera enfin deux emplacements où la fouille et l'analyse minutieuses, conduites par A. Mazur en 2004, ont permis d'identifier des traces de réfection du *podium* qui présupposent, pour l'un d'entre eux au moins, que le parement de grand appareil avait été démonté jusqu'à son soubassement maçonné.

À l'ouest, le parement ouest M1W a été repris, à son sommet conservé, sur une longueur de 2 m environ et une hauteur de deux assises au maximum, qui se distinguent par un appareil moins régulier et un mortier de bâtissage différent[257] (fig. 57).

[257] Mazur 2006, p. 27, dessin MRA 2004/111.

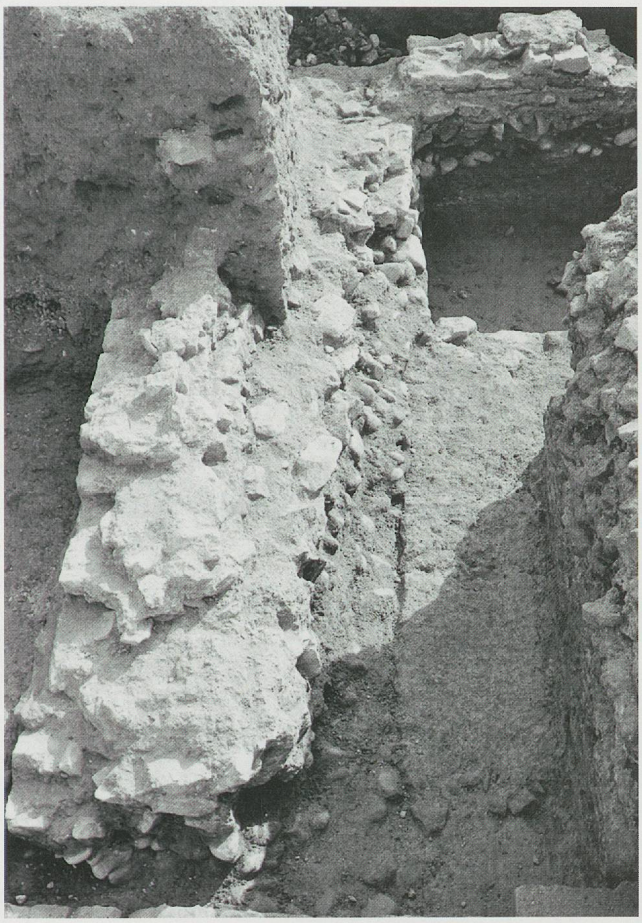

Fig. 56. L'annexe est. Murs occidental M13 et méridional M14. Vue du nord.

Fig. 57. Podium du temple carré, réaménagement tardif du mur occidental M1W. Vue de l'ouest.

Fig. 58. Podium du temple carré, réaménagement tardif du mur oriental M1E et ajout du mur M15. Vue du nord-est.

À l'est, sous deux des trois blocs de grès de la première assise de grand appareil de M1E, le parement est semble avoir été repris en sous-œuvre sur toute sa hauteur, y compris le radier de fondation refait de gros blocs de grès, à en croire un mortier différent et un appareillage des assises décalé[258]. En outre, une maçonnerie M15 mêlant blocs de grès et moellons calcaire (fig. 58), a été bâtie au-dessus du plus méridional des blocs originaux en place, accusant un surplomb de 0,10 m. On a là sans doute les traces d'un réaménagement du *podium*, presque totalement dépouillé de son parement de grand appareil, qui pourrait relever du même chantier que la construction des annexes méridionales.

[258] Faccani 2004, p. 22-23 et fig. 16 a et b ; Plans MRA 2004/105 et 105a et b.